



Comité directeur ODD-Éducation 2030

5^e réunion : documents de travail

12-13 Septembre 2018, Siège de l'UNESCO Paris

Contents

REF 1 - Note conceptuelle et ordre du jour.....	3
REF 2 - Synthèse des principales recommandations et décisions.....	9
REF 3 - Proposition de révision du mandat du Comité directeur ODD-Éducation 2030.....	15
REF 4 - Déclaration de Nairobi et Appel à l'Action sur l'éducation.....	21
REF 5 - Déclaration finale de Bangkok (APMED 2030 - juillet 2018).....	26
REF 6 - Accords de Cochabamba (juillet 2018).....	35
REF 7 - Note conceptuelle et ordre du jour provisoire de la Consultation Éducation 2030 en Europe et Amérique du Nord.....	38
REF 8 - Projet de note conceptuelle et d'ordre du jour de la troisième réunion régionale arabe sur Éducation 2030 (ARMED III) novembre 2018.....	43
REF 9a - Processus d'examen du Forum politique de haut niveau 2019.....	61
REF 9b - Initiatives de l'ISU relatives aux données ODD4.....	70
REF 10 - Note conceptuelle et ordre du jour provisoire de la Réunion mondiale Éducation 2030.....	72
REF 11 - Directives pour la préparation et l'organisation des ateliers du Forum.....	78
REF 12 - Préparation du document final de la Réunion mondiale sur l'éducation 2018.....	81
REF 13 - Contribution du Comité directeur ODD-Éducation 2030 au Forum politique de haut niveau 2018.....	83
REF 14 - Projet de Stratégie de plaidoyer et communication 2018 - 2019.....	99
Liste des membres du Comité directeur ODD-Éducation 2030.....	105

Le Comité directeur de l'ODD-Education 2030 et son Secrétariat, hébergé par l'UNESCO, ne garantissent pas que les informations et matériels contenus dans ces documents de travail sont complets et corrects ; et ne seront donc en aucun cas responsables des dommages subis du fait de leur utilisation. Il est également reconnu que les documents de travail ne constituent pas des décisions, des positions ou des recommandations du Comité directeur.

REF 1 - Note conceptuelle et ordre du jour

Contexte

Il y a trois ans a été adopté le programme [Transformer notre monde : le Programme de développement durable à l'horizon 2030](#) assorti d'engagements collectifs visant à éliminer la pauvreté sous toutes ses formes et dans toutes ses dimensions, à combattre les inégalités qui existent dans les pays et d'un pays à l'autre, à préserver la planète, à créer une croissance économique soutenue, inclusive et durable et à encourager l'inclusion sociale. Principale plate-forme des Nations Unies sur le développement durable, le Forum politique de haut niveau (HLPF)¹ joue un rôle central dans le suivi et l'examen des Objectifs de développement durable pour 2030 (ODD) au niveau mondial et chaque année, sous les auspices de l'ECOSOC, il examine un ensemble d'objectifs, ainsi que leurs articulations réciproques – en fonction des besoins.

En qualité de principal mécanisme multipartite pour la consultation et la coordination mondiales de l'ODD4, le Comité directeur ODD-Éducation 2030 a reçu mandat de jouer un rôle clé dans l'examen mondial des progrès en matière d'éducation dans l'Agenda 2030 pour le développement durable.² Depuis sa création en mai 2016, il a contribué au niveau mondial à l'examen, au suivi et à l'établissement de rapports sur l'éducation, par différents processus, notamment par des soumissions à l'examen annuel du HLPF. Tel a été le cas dans le cadre de l'examen annuel des ODD par le HLPF, où le Comité directeur ODD-Éducation 2030 a présenté une évaluation des progrès sur l'ODD4, étudiant les articulations entre l'éducation et les objectifs examinés chaque année. Cela a inclus des soumissions pour :

[HLPF 2016 Garantir que personne ne soit laissé de côté](#) [Tous les ODD]

[HLPF 2017 Éliminer la pauvreté et promouvoir la prospérité dans un monde changeant](#) [ODD 1, 2, 3, 5, 9, & 14]

[HLPF 2018 Transformation vers des sociétés durables et résilientes](#) [ODD 6, 7, 11, 12, 15]

En 2019 l'examen du HLPF portera sur le thème « *Autonomiser les personnes et assurer l'inclusion et l'égalité* ». Cela inclut un examen détaillé de l'ODD 4, de concert avec les Objectifs suivants : ODD 8 (Travail décent et croissance économique) ; ODD 10 (Inégalités réduites) ; ODD 13 (Mesures relatives à la lutte contre les changements climatiques) ; ODD 16 (Paix et justice) ; ainsi que l'ODD 17³ (Partenariats) qui fait l'objet d'un examen annuel. Le processus du HLPF a également pour objet de faciliter un examen plus approfondi des progrès accomplis dans tous les Objectifs, sur un cycle quadriennal. À ce titre, 2019 conclura donc le premier cycle d'examen mondial de l'ODD 4 et de ses interactions avec les autres ODD par l'Assemblée générale des Nations Unies.

Un certain nombre d'analyses et de processus informeront l'examen mondial de l'éducation dans l'Agenda 2030 pour le développement durable. Cela recouvre en particulier :

¹ Le Forum a été créé à l'occasion de la Conférence des Nations Unies sur le développement durable de juin 2012 (Rio+20) dans le but de fournir une orientation politique de haut niveau et de promouvoir et examiner la mise en œuvre du développement durable.

² Cadre d'action Éducation 2030, paragraphe 94.

³ L'ODD 17 fait l'objet d'un examen annuel.

- Les conclusions des consultations régionales Éducation 2030 entreprises au cours de 2018⁴
- La Réunion mondiale sur l'éducation (Bruxelles, 3-5 décembre 2018)
- Le rapport mondial de suivi sur l'éducation 2019
- La soumission du Comité directeur ODD-Éducation 2030 au HLPF 2019
- Les examens nationaux volontaires
- Les rapports ponctuels des OSC

But et objectifs

La réunion a pour principal objectif d'approuver la **stratégie de plaidoyer du Comité directeur ODD-Éducation 2030** en vue de l'examen des ODD par l'Assemblée générale des Nations Unies et par le Forum politique de haut niveau (HLPF) de 2019, y compris l'identification de messages clés et une définition du processus pour préparer cette contribution.

La réunion inclut les objectifs suivants :

1. Faire le point sur les **processus de suivi et d'établissement de rapports au niveau mondial**
2. Faire le point sur les **enseignements dégagés des examens des ODD au niveau national**
3. Examiner les conclusions des **consultations régionales Éducation 2030**
4. Approuver/affiner l'ordre du jour de la **Réunion mondiale sur l'éducation 2018** et définir le processus d'élaboration de la Déclaration finale.

En plus de ce qui précède, la réunion devra également :

5. Examiner les **Termes de référence et les modalités de travail** du Comité directeur ODD-Éducation 2030

⁴ Conférence panafricaine de haut niveau sur l'éducation (Nairobi, 25-27 avril 2018) ; Consultation Asie-Pacifique Éducation 2030 (Bangkok, 12-14 juillet 2018) ; Conférence ministérielle latino-américaine et caribéenne (Cochabamba, Bolivie, 25-26 juillet 2018) ; Consultation Éducation 2030 en Europe et Amérique du Nord (Strasbourg, 24 octobre 2018) et Consultation régionale arabe (lieu à définir, novembre 2018).

Ordre du jour provisoire

Mercredi 12 septembre 2018

09h00-09h30	Accueil avec café/thé
09h30-10h00	<p>Séance d'ouverture</p> <p>Accueil et adoption de l'ordre du jour</p> <ul style="list-style-type: none"> - Mme Stefania Giannini, Directrice générale adjointe pour l'Éducation de l'UNESCO, co-présidente du Comité directeur ODD-Éducation 2030 <p>Réf 1 : Note conceptuelle/ordre du jour</p> <p>Examen des recommandations et des décisions de la réunion de mars 2018</p> <ul style="list-style-type: none"> - M. Dankert Vedeler, co-président sortant du Comité directeur ODD-Éducation 2030 <p>Réf 2 : Synthèse des décisions du Comité directeur ODD-ED 2030 de mars 2018</p>
10h00-11h30	<p>Membres du Comité directeur et Termes de référence</p> <p>Présidence : Mme Stefania Giannini, Directrice générale adjointe pour l'éducation, UNESCO et M. Dankert Vedeler, co-président sortant du Comité directeur ODD-Éducation 2030</p>
	<p>Introduction à la séance par la présidente et brèves présentations des membres du CD [Présidence]</p> <p>La proposition d'élargir la représentation régionale du CD de trois à quatre États membres</p> <p>Point de décision sur la représentation régionale* : (1) Maintenir la représentation régionale à 3 États membres par région et convenir de la date butoir du 30 septembre 2018 pour la confirmation ; OU (2) Formuler une recommandation d'élargir la représentation régionale du CD de 3 à 4 États membres par région, en vue de son approbation lors de la Réunion mondiale sur l'éducation de décembre 2018.</p> <p>* Noter que la décision d'élargir la représentation est limitée aux États membres siégeant au Comité directeur, une voix pour chacune des six régions.</p> <p>Examen des Termes de référence du CD et clarification des rôles et responsabilités de chaque groupe électoral</p> <p>(1) Clarification du profil des représentants des États membres ; (2) Examen de l'adhésion dans tous les différents groupes ; (3) Décision sur la proposition d'élargir le Bureau du CD afin d'inclure un État membre issu de chaque région, tout en reconnaissant que le Bureau jouera un rôle clé dans la préparation de la réunion mondiale sur l'éducation 2018</p> <p>Réf 3 : Proposition de révision des Termes de référence du Comité directeur ODD-ED2030</p> <p>Nomination d'un nouveau co-président et constitution du nouveau Bureau du CD</p> <p>Point de décision: (1) Nomination d'un nouveau co-président; (2) Accord sur la chronologie pour constituer le nouveau Bureau du CD.</p>

11h30–12h30	Table ronde I : Informations issues des examens nationaux des ODD Modérateur: Allemagne
	<p>Débat : L'objectif est de faire le point sur les enseignements dégagés et les informations issues des examens nationaux des ODD pour appuyer les prochains examens nationaux volontaires (ENV). La table ronde inclura des présentations de pays sélectionnés, donnant la parole à des pays ayant déjà entrepris un ENV avec ceux qui prévoient de le faire en 2019. Le cœur du débat portera sur la manière dont l'éducation est présente dans les examens nationaux volontaires. Par ailleurs, des informations issues de rapports « coup de projecteur » des OSC et d'autres partenaires seront présentées.</p> <p>Discussion plénière</p> <p>Point de décision : les représentants des États membres doivent s'engager à participer aux ENV pour veiller à ce que les enjeux de l'éducation soient correctement pris en compte dans l'examen national général des ODD.</p>
12h30–14h00	Déjeuner : <i>Le déjeuner est offert par l'UNESCO. Si le temps le permet, il sera servi dans le jardin japonais</i>
14h00–15h30	Table ronde II : Perspectives régionales sur Éducation 2030 Modérateur : à déterminer
	<p>Débat : L'objectif est de présenter 2-3 messages de politique clés émanant de chaque région, pour contribuer au projet de document final de la Réunion mondiale sur l'éducation 2018. Le cas échéant, ces messages de politique clés s'appuieront sur les conclusions des consultations régionales déjà organisées en 2018.</p> <p>Composition de la table ronde</p> <ul style="list-style-type: none"> - Afrique : Union africaine et ADEA - Asie et Pacifique : UNESCO Bangkok et SEAMEO - Amérique latine et Caraïbes : UNESCO Santiago et OEI - Europe et Amérique du Nord : Conseil de l'Europe et Commission européenne - États arabes : UNESCO Beyrouth et ABEGS <p>Questions pour la discussion : les intervenants seront invités à répondre à deux questions :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Quelles sont les 2-3 priorités politiques principales dans votre région pour la réalisation des cibles et engagements d'Éducation 2030 ? 2. Comment les organisations et les plates-formes régionales peuvent-elles soutenir les pays dans cette réalisation ? <p>Point de décision : les représentants des organisations régionales doivent s'engager sur des modes spécifiques pour appuyer les États membres dans le traitement de ces priorités politiques régionales.</p> <p>Réf 4 – 8 : Déclaration et Appel à l'action de Nairobi (avril 2018) ; Déclaration finale de Bangkok (juillet 2018) ; Déclaration finale de Cochabamba (juillet 2018); Ordre du jour de la consultation Europe et Amérique du Nord sur Éducation 2030 (octobre 2018) et Ordre du jour provisoire de la consultation des États arabes sur Éducation 2030 (novembre 2018)</p>
15h30-15h45	Pause café/Thé

15h45-17h00	Examen, suivi et établissement de rapports sur l'ODD4 au niveau mondial Présidence : UNESCO
	<p>L'objectif est de faire le point sur les processus mondiaux d'examen, de suivi et d'établissement de rapports sur l'ODD</p> <p>Institut de statistique de l'UNESCO (ISU) et Rapport mondial de suivi sur l'éducation (GEMR)</p> <ul style="list-style-type: none"> - Processus HLPF 2019 - Cartographie des cadres de suivi régionaux - Point sur le cadre de suivi mondial de l'ODD4 <p>Réf 9a : Groupe de travail Examen, suivi et établissement de rapports - Processus d'examen du Forum politique de haut niveau 2019</p> <p>Ref 9b : Initiatives de l'ISU relatives aux données ODD4</p>

Jeudi 13 septembre 2018

9h30-10h45	Vers la Réunion mondiale sur l'éducation 2018 et le HLPF 2019 Présidence : Co-président et la Belgique
	<p>Synthèse de la 1^e journée Co-président du Comité directeur ODD-Éducation 2030, État membre</p> <p>Adoption des messages de politique clés</p> <div style="background-color: #e0e0e0; padding: 5px;"> <p>Objectif : Identification d'un ensemble de messages de politique clés issus des expériences nationales et régionales présentées le 1^{er} jour, sur la base d'une synthèse à préparer pour la séance.</p> </div> <p>Réunion mondiale sur l'éducation 2018</p> <div style="background-color: #e0e0e0; padding: 5px;"> <p>Points de décision : (1) Approbation/affinement de l'ordre du jour de la Réunion mondiale sur l'éducation 2018 ; (2) Rôles du Comité directeur sur l'organisation des sessions parallèles, des panels de haut niveau et des possibilités de collaboration; (3) Accord sur le processus et le calendrier pour l'élaboration de la Déclaration finale</p> </div> <p>Réf 10 : Note conceptuelle & ordre du jour provisoire de la Réunion mondiale sur l'éducation 2018</p> <p>Ref 11 : Directives pour la préparation et l'organisation des ateliers du Forum</p> <p>Réf 12 : Proposition de processus pour la préparation de la déclaration finale GEM 2018</p>
10h45-11h00	Pause café/Thé
11h00 – 12h30	Stratégie de plaidoyer mondial ODD-Éducation 2030 Présidence : Partenariat mondial pour l'éducation
	<p>Stratégie de plaidoyer mondial, suite à HLPF et de l'AGNU 2019</p> <p>Présentation et approbation de la proposition de stratégie de plaidoyer mondial du Comité directeur ODD-ED 2030. De nouvelles propositions seront présentées par les fondations et autres partenaires.</p> <div style="background-color: #e0e0e0; padding: 5px;"> <p>Décision : Approbation de la stratégie du CD</p> </div> <p>Réf 9a: Processus d'examen du Forum politique de haut niveau 2019</p> <p>Ref 14: Contribution du Comité directeur ODD-Éducation 2030 au Forum politique de haut niveau 2018</p> <p>Réf 15 : Proposition de stratégie de plaidoyer mondial du Comité directeur ODD-Ed 2030</p>
12h30– 14h00	Déjeuner
14h00 – 15h30	Examen des modalités de travail du CD Présidence : UNESCO

	L'objectif de la séance est d'examiner les modalités de travail du CD. La discussion sera en partie informée par l'évaluation de l'efficacité des Groupes de travail à ce jour.
15h30 – 15h45	Pause café/Thé
15h45– 17h00	Synthèse et perspectives futures Présidence : Co-président du Comité directeur ODD-Éducation 2030
	Synthèse des recommandations clés Identification des actions clés pour l'avenir Conclusion et clôture

À des fins internes, veuillez noter qu'un enregistrement audio et visuel est prévu pendant cette réunion ainsi qu'une prise de photos avec flash.

REF 2 - Synthèse des principales recommandations et décisions

La présente synthèse résume les principales recommandations et décisions adoptées lors de la réunion du Comité directeur ODD-Éducation 2030 (Paris, 28 février - 2 mars 2018). Il convient de noter que toutes les recommandations reprennent et sont entièrement alignées avec les principes et recommandations contenus dans le [Cadre d'action Éducation 2030](#) et avec les recommandations précédentes du Comité directeur.

Recommandations

Orientations politiques stratégiques pour la mise en œuvre de l'ODD4 :

Tout en reconnaissant que des progrès considérables ont été accomplis dans toutes les régions pour faire progresser l'Agenda de l'ODD4 et « *assurer l'accès de tous à une éducation de qualité, inclusive et équitable, et promouvoir les possibilités d'apprentissage tout au long de la vie* », le Comité directeur ODD-Éducation 2030 a identifié un certain nombre de freins, dans plusieurs domaines politiques, qui continuent d'entraver les progrès de la réalisation des cibles et engagements pris au niveau mondial. Certains de ces freins ont trait à l'éducation dans le contexte plus large du développement ; il s'agit notamment : d'une attention insuffisante à l'égalité des sexes ; de la fermeture de l'espace de la société civile ; et de la persistance de la violence, des conflits et des situations d'urgence. D'autres freins plus spécifiques incluent : une focalisation insuffisante sur les cibles et engagements de l'ODD4 ; une contraction de l'Agenda plus large de l'ODD4, qui omet de traiter l'éducation des jeunes et des adultes, ainsi que le développement formel et non formel des compétences ; une attention insuffisante portée aux conditions et au statut des enseignants ; un financement insuffisant de l'éducation ; une capacité limitée de concevoir et de mettre en œuvre des politiques s'appuyant par la recherche et les observations factuelles ; ainsi qu'une mauvaise intégration de l'éducation en vue du développement durable et de l'éducation à la citoyenneté mondiale. Au vu de ces freins, le Comité directeur ODD-Éducation 2030 émet les recommandations suivantes en matière de politique et de stratégie en rapport avec l'ODD4 :

- ✓ **Les gouvernements sont encouragés à traiter ces freins**, en fonction de leur pertinence par rapport à leurs contextes et leurs priorités nationales et conformément à la législation nationale.
- ✓ Tandis qu'il est nécessaire d'accorder la priorité aux cibles de l'ODD4 tout en reflétant le contexte politique et les besoins des pays, **les gouvernements devraient faire en sorte qu'un engagement en faveur de l'égalité des chances en vue d'un apprentissage efficace et de qualité** soit recherché à tous les niveaux et dans toutes les filières de l'enseignement et de la formation.
- ✓ **Les gouvernements, les agences co-organisatrices, les organisations régionales et les réseaux de la société civile devraient renforcer l'appropriation nationale du Cadre d'action 2030**, des cibles, des engagements et des options stratégiques de l'ODD4, par le biais de consultations sur l'éducation aux niveaux national et régional ainsi que par l'intégration des cibles de l'ODD4 dans leurs systèmes éducatifs.
- ✓ **Les gouvernements sont encouragés à renforcer la coordination sectorielle et intersectorielle de l'éducation**, en mobilisant un éventail de départements ministériels impliqués dans la réalisation des cibles et des engagements de l'ODD4.

Financement de l'éducation

Les efforts entrepris pour relever les défis liés au financement, combler les déficits de financement et réaliser l'ODD4 nécessitent un renforcement des financements nationaux et extérieurs. L'accroissement du volume des ressources et de leur efficacité doit reposer sur une alliance collective et harmonisée de financements nationaux, d'aide publique au développement et de financements innovants, tout en mettant l'accent sur le fait que ces trois piliers doivent interagir et se compléter mutuellement, dans le respect des principes énoncés dans le Cadre d'action Éducation 2030. En tant qu'instance de dialogue et

de consultation sur le financement de l'éducation, le Comité directeur ODD-Éducation 2030 recommande que:

- ✓ Toutes les initiatives de financement respectent le principe selon lequel l'éducation est un droit humain fondamental et un bien public dont l'État porte la responsabilité ; et les principes d'équité, de qualité et d'inclusion, ainsi que 12 années d'enseignement gratuit financé par des fonds publics.
- ✓ Un dialogue devrait être encouragé entre les apporteurs de financements innovants, les bailleurs et les états et communautés bénéficiaires.
- ✓ Des niches où des financements innovants devraient apporter une valeur ajoutée devraient être identifiées dans une approche sectorielle, sans pour autant saper le financement au niveau du système.
- ✓ Les ressources du secteur privé devraient être pleinement mobilisées en complément du financement de l'éducation publique par l'État. Des partenariats réussis avec le secteur privé nécessiteront des mécanismes de coordination et réglementaires efficaces pour garantir la transparence et la responsabilité dans le respect des instruments relatifs aux droits de l'homme établis.
- ✓ Pour contribuer à l'élargissement de l'assiette totale des ressources destinées au développement du secteur de l'éducation, des mécanismes de financements innovants devraient être explorés.
- ✓ Les projets de financements innovants en cours d'exécution ou de conception devraient être soumis à une évaluation indépendante.

Examen, suivi et établissement de rapports aux niveaux national et transnational

Le Comité directeur ODD-Éducation 2030 reconnaît l'importance de l'examen, du suivi et de l'établissement de rapports aux niveaux national et transnational, comme faisant partie intégrante des politiques, de la planification et de la mise en œuvre de l'ODD4. Il plaide en faveur du traitement des manques de données nécessaires au suivi de l'agenda dans son ensemble, ainsi que de financements adéquats et du renforcement de la coordination entre les différentes parties prenantes.

Au niveau national

- ✓ Les gouvernements sont encouragés à renforcer les efforts de collecte, d'analyse des données, ainsi que d'établissement de rapports sur les 11 indicateurs mondiaux de l'ODD4, afin de permettre le suivi des progrès aux niveaux national et transnational. Les gouvernements et leurs partenaires sont encouragés à renforcer et/ou développer une évaluation nationale holistique et des systèmes d'évaluation de l'apprentissage qui incluent des composantes formatives et sommatives (si cela n'est pas déjà le cas) et à dresser des plans pour participer aux programmes d'évaluation transnationaux, selon le cas. Ils sont aussi encouragés, en fonction des besoins, à réaliser des enquêtes à objectifs multiples (auprès des ménages et/ou des écoles) afin de traiter les manques de données et d'informations dans des domaines clés pour contrôler la mise en œuvre et les résultats de l'ODD4.
- ✓ Pour renforcer la transparence, les gouvernements sont encouragés à faire état publiquement des progrès accomplis dans la réalisation des objectifs nationaux en matière de politique éducative, de façon régulière, en les reliant dans la mesure du possible aux engagements pris à l'échelle régionale et mondiale. Ces rapports peuvent être utilisés comme principales sources pour la section Éducation de leurs Présentations nationales volontaires sur les ODD (PNV).

Aux niveaux régional et transnational

- ✓ Les mécanismes et organisations chargés de la coordination régionale et transnationale, ainsi que leurs États membres, sont encouragés à développer des cadres de suivi et de rapport régionaux et/ou infrarégionaux, comprenant notamment la définition de critères de référence régionaux, selon ce qui est réalisable et approprié au contexte. Ces cadres devraient tirer parti

du **Cadre d'indicateurs thématiques de l'ODD4, tenir compte des priorités nationales**, et être en étroite collaboration avec l'Institut de statistique de l'UNESCO et le Rapport mondial de suivi sur de l'éducation.

- ✓ **Les mécanismes et organisations chargés de la coordination régionale et transnationale sont encouragés à renforcer leur appui aux pays dans leurs efforts de suivi et de rapport** tenant compte des priorités nationales, des ressources, ainsi que des besoins de capacités et de mise en œuvre, par le biais de l'apprentissage entre pairs, du partage d'expériences, de la mobilisation des ressources et du développement des capacités. Ils sont aussi encouragés à harmoniser différentes initiatives aux niveaux régional et infrarégional.

Au niveau mondial

- ✓ Partie intégrante de la planification et de la mise en œuvre des politiques, le **Comité directeur ODD- Éducation 2030 plaide en faveur d'investissements pour le suivi de l'ODD4 et la collecte de données, d'un montant de 280 millions de dollars US/an** selon les estimations du Groupe de coopération technique. **Le Comité directeur plaide également en faveur d'un financement prévisible des institutions qui contribuent à la production des biens publics mondiaux** et qui sont mandatées par les Nations Unies pour recueillir des données et suivre la réalisation de l'ODD4, ainsi que de celles qui fournissent un développement des capacités nationales pour l'utilisation des données à des fins de politique et de planification. Le Comité directeur appelle les pays, les bailleurs, les agences des Nations Unies et les parties prenantes pertinentes à travailler de manière coordonnée, en s'appuyant sur les responsabilités et le partage des coûts convenus.

Décisions

Document relatif au financement national

Le Comité directeur propose que le document portant sur le financement national soit publié, après une dernière révision par les Groupes de travail Financement et Plaidoyer & Communication.

Le document rappelle que pour réaliser pleinement l'ODD4, les gouvernements se sont engagés à allouer progressivement au moins 4 à 6 pour cent de leur produit intérieur brut (PIB) et/ou au moins 15 à 20 pour cent de leurs dépenses publiques totales à l'éducation, conformément aux critères de référence convenus à l'échelle internationale et régionale, lorsqu'ils définissent les objectifs de dépenses appropriés au niveau national pour l'éducation. Pour atteindre ces cibles, on estime que les pays à revenu faible et intermédiaire devront faire passer leurs dépenses pour l'éducation de 1,2 trillions de dollars US par an, le niveau actuel, à 3 trillions de dollars US, soit un taux de croissance annuelle des dépenses publiques pour l'éducation de 7 pour cent. Le document contient les recommandations suivantes :

- ✓ **Les gouvernements devraient accroître les recettes publiques, allouer à l'éducation une part plus importante des recettes nouvelles dégagées** (pour se conformer aux critères de référence internationaux ou les dépasser) et **donner la priorité aux dépenses en faveur des groupes les plus marginalisés**. Une part du supplément de recettes provenant de la croissance économique ou d'un espace budgétaire élargi devrait être allouée au secteur de l'éducation, en veillant à ce que l'éducation de base obtienne un financement adéquat par des fonds publics. Les gouvernements, en particulier dans les pays à revenu faible ou intermédiaire, sont encouragés à élargir progressivement l'assiette fiscale pour accroître leurs dépenses pour l'éducation et combler les écarts de financement. Les stratégies envisageables sont la diminution des exonérations, la fin des incitations fiscales néfastes et la lutte contre la fraude fiscale des entreprises nationales et internationales qui opèrent dans les pays en développement.
- ✓ **Les gouvernements devraient, dans l'allocation des ressources et dans leurs dépenses** pour l'éducation, adopter une approche sensible mettant l'accent sur l'accroissement de l'équité et sur le soutien aux groupes les plus marginalisés et aux enfants et jeunes défavorisés.

- ✓ **Les gouvernements** devraient **améliorer la disponibilité, le suivi, la transparence et l'utilisation des données de financement** – désagrégées par sous-secteur de l'éducation, y compris des données sur l'ampleur et l'objet des coûts de l'éducation de base supportés par les ménages, afin de réduire la charge financière pour les familles, en particulier les plus pauvres et les plus vulnérables.

Processus d'examen du Forum politique de haut niveau (2018)

Le Comité directeur approuve le plan de sa soumission à l'examen du HLPF 2018 et demande que la soumission sur l'éducation prête une attention particulière aux liens réciproques entre l'éducation et les objectifs des ODD qui font l'objet de l'examen 2018 [ODD6 : Eau propre et assainissement ; ODD7 : Énergie ; ODD11 : Villes ; ODD12 : Consommation et production responsables ; et ODD15 : Vie terrestre], en notant l'importance de : l'éducation en vue du développement durable (EDD) ; le rôle de l'éducation non formelle et de la formation des adultes ; les actions multipartites au niveau local qui font intervenir, entre autres, le gouvernement, les enseignants, les chercheurs et la société civile.

Contribution du Comité directeur ODD-Éducation 2030 au HLPF 2019

Le Comité directeur approuve les stratégies proposées au Comité directeur ODD-Éducation 2030 pour sa contribution à l'Examen du HLPF 2019, qui incluent :

- ✓ L'identification de quelques messages clés essentiels pour la progression de la réalisation de l'ODD4, qui peuvent être construits autour de thématiques comme la qualité, les compétences utiles pour la vie et le travail et l'EFTP, équité, inclusion, financement, paix et justice sociale, apprentissage tout au long de la vie.
- ✓ Une réunion du groupe d'experts sur l'ODD4 devrait être organisée, adossée à la Réunion mondiale sur l'éducation de décembre 2018.
- ✓ Un plan de travail et une chronologie plus détaillés en vue de la préparation de la contribution au HLPF 2019 et au sommet de l'Assemblée générale des Nations sur les ODD devront être élaborés.
- ✓ Le rapport du HLPF 2019 devrait s'inspirer des Présentations nationales volontaires, des résultats des consultations régionales, des résultats de la Réunion mondiale sur l'éducation 2018, des Rapports mondiaux de suivi sur l'éducation et des données de l'ISU, ainsi que du travail des Groupes de travail du Comité directeur ODD-Éducation 2030.

Réunion mondiale sur l'éducation 2018

Le Comité directeur ODD-Éducation 2030 approuve les résultats attendus de la Réunion mondiale sur l'éducation 2018, mais demande des éclaircissements supplémentaires sur la nature de l'examen critique ainsi que sur les liens entre l'événement et ses résultats, et le HLPF 2019 :

1. L'examen critique des progrès réalisés à ce jour dans la réalisation de l'ODD4 et des autres cibles et engagements en rapport avec l'éducation dans le Programme de développement durable à l'horizon 2030, y compris les contributions émanant des consultations/réunions régionales sur l'éducation, le travail des Groupes de travail du Comité directeur ODD-Éducation 2030 et le Rapport GEM.
2. Un accord a été atteint, concernant les messages clés et une stratégie du Comité directeur ODD-Éducation 2030, sur la contribution à l'Examen mondial du HLPF 2019.
3. L'identification et un accord ont été réalisés sur les domaines stratégiques nécessitant une orientation politique et/ou une intervention en vue de la réalisation effective de l'Agenda Éducation 2030, et ils doivent être transmis au HLPF.

Plaidoyer, communication et sensibilisation

Le Comité directeur ODD-Éducation 2030 a approuvé un ensemble de décisions relatives à son engagement avec les processus régionaux et mondiaux, ainsi que sa position vis-à-vis de la Campagne sur le droit à l'éducation. Il propose quelques recommandations pour renforcer la communication et la sensibilisation du Comité directeur auprès des États membres.

- ✓ **Engagement avec les processus des Nations Unies** : Le Comité directeur s'engagera avec les processus des Nations Unies et envisage spécifiquement une sensibilisation ciblée, y compris par le biais d'événements parallèles possibles : Dialogue avec la jeunesse du Président de l'Assemblée générale (New York, 30 mai) ; HLPF (New York, juillet) ; Assemblée générale des Nations Unies (New York, septembre).
- ✓ **G20**: Le Comité directeur exprime son appréciation quant à la priorité à l'éducation annoncée par la Présidence argentine du G20, mettant l'accent sur les compétences nécessaires à l'apprentissage tout au long de la vie et sur le financement de l'éducation. Il accueille chaleureusement l'invitation à une collaboration étroite avec la Présidence du G20 et accepte d'explorer les options pour un événement parallèle possible lors du Sommet du G20 (Buenos Aires, novembre/décembre 2018).
- ✓ **Campagnes**: Le Comité directeur approuve la campagne sur le droit à l'éducation, acceptant de publier la déclaration conjointe proposée par le Rapport GEM. Le Comité directeur a également pris note de la campagne prévue sur les rapports nationaux de suivi sur l'éducation qui sera lancée à l'occasion de la Semaine mondiale d'action 2018.
- ✓ **Renforcement de la communication interne et externe** :
 - Pour relever de manière cohérente les défis éducatifs mondiaux, comme le stipule l'article 88 du Cadre d'action 2030, et renforcer à cette fin la transparence des actions entamées aux niveaux mondial et régional, l'UNESCO et les autres organisations représentées au Comité directeur sont encouragées à communiquer sur les progrès et les résultats de leurs projets, programmes et initiatives mondiaux et régionaux portant sur l'éducation, en les reliant aux cibles spécifiques de l'ODD4. L'utilisation de données, graphiques, tableaux et d'autres informations sous un format attrayant et facile à comprendre est recommandée, notamment sur la nouvelle plate-forme du site Internet ODD4.
 - Le Secrétariat améliorera également ses efforts pour faire en sorte que les groupes régionaux soient tenus parfaitement informés des activités et des résultats du Comité directeur et de son action, par des réunions d'informations régulières, des consultations et d'autres efforts de communication.
- ✓ **Modalités de fonctionnement interne** : Le Comité directeur convient que les produits et initiatives de plaidoyer et de communication devront être revus et approuvés par le Comité directeur par e-mail ; autorise le Secrétariat du Comité directeur à établir un contact direct avec le responsable de la communication des membres du Comité directeur, pour les produits de communication approuvés ; fournit un retour rapide sur les contenus au Secrétariat pour ce qui concerne le site internet sdg4education2030.org et l'intranet du Comité directeur.

Rotation et transition

Des propositions portant sur les modalités de rotation et de transition seront élaborées par le Secrétariat du Comité directeur et partagées avec les membres actuels en vue de recueillir leurs observations. Ces propositions incluront les avantages et les inconvénients de la représentation élargie d'un État membre (passant de 3 à 4 États membres par région), ainsi que les moyens permettant de renforcer la communication interne au sein des groupes régionaux, notamment en tenant toutes les délégations informées et encourageant la soumission de contributions au Comité directeur chaque fois que nécessaire. [Il convient de noter que les pays non membres du Comité directeur ODD-Éducation 2030 ont la faculté d'assister aux réunions en qualité d'observateurs et de contribuer aux délibérations par l'intermédiaire de leurs représentants régionaux].

Les propositions de rotation et de transition seront affinées selon les besoins et présentées lors de la prochaine réunion du Comité directeur ODD-Éducation 2030 (septembre 2018) en vue d'une discussion et d'une décision sur la question de savoir des changements doivent être proposés pour examen lors de la Réunion mondiale sur l'éducation (Bruxelles, 3-5 décembre 2018). Conformément au Cadre d'action Éducation 2030, une décision finale à ce sujet fera partie du mandat de la Réunion mondiale sur l'éducation 2018.

REF 3 - Proposition de révision du mandat du Comité directeur ODD-Éducation 2030

Noter que toutes les modifications apportées au Mandat d'origine (mai 2016) sont surlignées

Contexte

Avec l'adoption du Programme de développement durable à l'horizon 2030 et de ses 17 Objectifs de développement durable (ODD) au Sommet des Nations Unies de septembre 2015, la communauté internationale s'est engagée en faveur d'un nouvel agenda mondial, visant à éliminer la pauvreté d'ici à 2030 et à parvenir au développement durable sans laisser personne de côté. L'éducation est au cœur du Programme 2030, comme en atteste l'existence d'un objectif distinct dans ce domaine et les nombreux liens de réciprocité avec d'autres Objectifs de développement durable. L'ODD 4 sur l'éducation qui vise à « Assurer l'accès de tous à une éducation de qualité, sur un pied d'égalité, et promouvoir les possibilités d'apprentissage tout au long de la vie », ainsi que ses cibles associées, fixent un nouveau programme plus ambitieux en faveur de l'éducation universelle à l'horizon 2030.

L'ODD 4-Éducation 2030 est le résultat de trois années de consultations intensives, ponctuées de jalons importants tels que l'Accord de Mascate (mai 2014) et la Déclaration d'Incheon (mai 2015). Il procède d'une vision de l'éducation qui transforme l'existence des individus, des communautés et des sociétés, en ne laissant personne de côté, tout en contribuant à l'ensemble des ODD appropriés. Le Cadre d'action Éducation 2030, adopté par 184 États membres en novembre 2015, est l'instrument de mise en œuvre de l'agenda ODD-Éducation 2030. Il précise que l'UNESCO, en sa qualité d'institution spécialisée des Nations Unies dans le domaine de l'éducation, continuera de jouer le rôle qui lui a été confié à la fois de chef de file et de coordonnatrice de l'ODD-Éducation 2030.

Afin d'assurer une solide coordination internationale, l'UNESCO est chargée de constituer un Comité directeur multipartite de l'ODD-Éducation 2030 (CD ODD-Éducation 2030). Celui-ci sera la principale structure de coordination de l'appui aux efforts engagés en faveur de l'éducation au niveau mondial, dans le cadre de l'architecture plus large du Programme de développement durable à l'horizon 2030. Le Comité directeur de l'ODD-Éducation 2030 fait partie d'un mécanisme mondial de coordination qui pourra être périodiquement examiné et adapté en fonction des besoins à l'occasion des Réunions mondiales sur l'éducation (GEM).

Mandat du Comité directeur ODD-Éducation 2030

Le Comité directeur de l'ODD-Éducation 2030 a pour principal objectif d'appuyer l'action des États membres et des partenaires vers la réalisation de l'ODD 4 et des cibles liées à l'éducation sous les autres objectifs du Programme de développement durable à l'horizon 2030⁵. En ce faisant, l'agenda inachevé de l'Éducation pour tous continuera d'être pris en compte.

Pour y parvenir, le Comité directeur de l'ODD-Éducation 2030 :

- offrira une orientation stratégique aux États membres afin de soutenir la mise en œuvre de l'ODD 4 ainsi que des cibles relatives à l'éducation relevant des autres ODD, sur la base du Cadre d'action Éducation 2030 ;
- offrira une orientation stratégique à la communauté mondiale de l'éducation, notamment les partenaires nationaux, régionaux et internationaux, afin de soutenir la mise en œuvre coordonnée de

⁵ L'éducation contribue à faire avancer tous les ODD. Les objectives relatives à l'élimination de la pauvreté, la santé, l'égalité des genres, la croissance économique et l'emploi, la consommation et la production durables, et le changement climatique font des références spécifiques à l'éducation soit dans le langage de la cible soit dans l'indicateur global : 1 (a), 3.7, 5.6, 8.6, 12.8 et 13.3.

l'ODD 4 sur la base du Cadre d'action Éducation 2030; assurera le lien entre d'une part lui-même et les parties prenantes de l'éducation⁶ et d'autre part l'architecture et les processus des ODD au sens large aux niveaux mondial, régional et national, notamment le Forum politique de haut niveau pour le développement durable et le Conseil économique et social des Nations Unies (ECOSOC);

- travaillera avec des organismes internationaux existants dans les processus et mécanismes de soutien des ODD ou avec des organismes qui seront créés ultérieurement, selon les besoins;
- formulera des recommandations à l'intention de la communauté éducative sur les priorités de premier plan et les actions clés, notamment les activités phares potentielles;
- examinera les progrès accomplis dans la réalisation des objectifs et des cibles, en se fondant sur le Rapport mondial de suivi sur l'éducation (GEM), les rapports des Nations Unies sur l'examen des ODD, les rapports intergouvernementaux régionaux et d'autres études et sources complémentaires appropriées et formulera des recommandations sur les mesures correctives, le cas échéant, tout en contribuant aux mécanismes mondiaux de suivi et d'examen des ODD;
- formulera des recommandations relatives aux priorités, au programme et aux résultats des réunions mondiales périodiques sur l'éducation **et d'autres** réunions de haut niveau;
- bâtira des partenariats solides⁷ entre les diverses parties prenantes et s'assurera d'un soutien pour la réalisation de l'ODD-Éducation 2030;
- encouragera et entreprendra des activités de plaidoyer conjointes **aux niveaux mondial, régional et national, par un ou plusieurs groupe électoraux du Comité directeur;**
- assurera un suivi, mènera une action de plaidoyer et mobilisera des ressources y compris des financements adéquats, à la fois internes et externes. Compte tenu du principe consistant à ne laisser personne de côté, il conviendra de cibler les populations vulnérables et les pays les plus menacés, notamment les pays touchés par des conflits et des crises, ceux qui auront le plus de difficultés à réaliser les ODD, ainsi que ceux qui sont le plus loin de garantir une éducation de base pour tous;
- encouragera l'harmonisation **des messages de plaidoyer dans les actions et les activités des groupes électoraux du Comité directeur, par l'intermédiaire de leurs plates-formes respectives aux niveaux mondial, régional et national.**

Composition du Comité directeur de l'ODD-Éducation 2030

[Aucune modification n'est proposée pour cette section du Mandat, dans la mesure où la composition est en cours d'examen et dans l'attente des discussions qui auront lieu lors de la réunion du CD]

Comme spécifié dans le Cadre d'action, le Comité directeur de l'ODD-Éducation 2030 compte 38 membres. Sa composition est la suivante :

- États membres, qui ont la majorité, avec trois représentants d'états membres pour chacun des six groupes régionaux, et un représentant des pays de E-9 en rotation ;
- L'UNESCO, l'UNICEF et la Banque mondiale, chacune disposant d'un siège permanent, et un représentant des cinq autres agences co-organisatrices (PNUD, HCR, FNUAP, ONU-Femmes et OIT)⁸, par rotation;

⁶ Ces parties prenantes incluent les États membres, les organismes du système des Nations Unies, les organisations bilatérales et multilatérales, la société civile, les enseignants, le milieu universitaire, les jeunes, le secteur privé et les fondations.

⁷ En général, les partenariats uniront les divers groupes représentés au sein du Comité directeur de l'ODD-Éducation 2030. Un partenariat spécial composé d'entités particulières sera défini et aligné sur des cibles spécifiques du programme ou certains domaines thématiques.

⁸ Une institution représente officiellement les cinq organisations. Toutes les institutions participeront aux réunions du Comité directeur de l'ODD-Éducation 2030 en fonction de leurs domaines spécifiques d'expertise et de leur contribution à l'action du Comité ainsi qu'à la réalisation de certaines cibles ou certains domaines thématiques du programme.

- un représentant du PME ;
- deux représentants des ONG, en rotation ;
- un représentant des organisations d’enseignants ;
- un représentant de l’OCDE, en raison de son statut d’organisation de coopération internationale et de son rôle dans l’architecture de l’aide au niveau mondial, liée à l’aide publique au développement (APD) ;
- un représentant d’organisations régionales de chacune des six régions, qui sera choisi par la région, avec une option de représentation tournante. Pour l’Amérique latine et les Caraïbes, le représentant sera issu de l’Organisation des États Ibéro-américains pour l’éducation, la science et la culture.

Tous les membres seront désignés par leur groupe électoral respectif, ils le représenteront et lui rendront des comptes. Les États membres participent au Comité directeur de l’ODD-Éducation 2030 en qualité de représentants de leur région. Il appartient donc à chaque État membre de garantir une représentation appropriée et une communication suffisante au sein de leur région. De même, il incombera aux représentants des autres groupes de communiquer avec leurs pairs et de les consulter le cas échéant. Des consultations au sein des groupes et entre les groupes devront être organisées aux niveaux mondial, régional et national, en fonction des besoins, pour garantir un échange d’informations approprié entre le Comité directeur de l’ODD-Éducation 2030 et les parties prenantes à chaque niveau.

Les membres seront remplacés par roulement tous les deux ans, en veillant à garantir la continuité des activités et la mémoire institutionnelle. De plus, le Comité directeur de l’ODD-Éducation 2030 constituera un groupe de membres associés, par roulement, dans le respect de l’équilibre régional. Ce groupe comprendra des représentants du secteur privé, des fondations et des organisations de jeunes et d’étudiants. Les membres associés participeront aux réunions en tant qu’observateurs, sur invitation du Comité directeur.

Critères de sélection des membres

L’accent étant placé sur la mise en œuvre de l’ODD-Éducation 2030 au niveau national, il est conseillé que **tous les représentants d’États membres** possèdent une expertise technique et une expérience solides de l’élaboration des politiques éducatives au niveau national ou sous-régional. Il est prévu que chaque groupe observe un équilibre entre la représentation politique et l’expertise technique en matière d’éducation. En outre, les membres du Comité directeur devront être nommés dans le respect de l’équilibre entre les femmes et les hommes.

Méthodes de travail

Les méthodes de travail seront les suivantes :

- Le Comité directeur de l’ODD-Éducation 2030 est coprésidé par un représentant d’un État membre et l’ADG/ED de l’UNESCO.
- **Le Bureau du Comité directeur de l’ODD-Éducation 2030 est composé des deux co-présidents, d’un représentant d’État membre de chacun des six groupes régionaux, ainsi que d’un représentant du groupe électoral de la société civile/organisations d’enseignants,** dans le respect de l’équilibre entre les femmes et les hommes et sera élu pour un terme de deux ans. Le Bureau :
 - fera le lien entre le Comité directeur de l’ODD-Éducation 2030 (dans son ensemble) et le Secrétariat entre les réunions et en fonction des besoins pour traiter les questions sensibles sur demande du Comité directeur. Il ne prendra de décision que sur instruction de ce dernier ;
 - travaillera avec le Secrétariat et le soutiendra en vue de définir les thèmes et l’ordre du jour du

Comité directeur et des réunions mondiales, ainsi que sur toute autre question d'ordre stratégique ou opérationnel ;

- peut représenter le Comité directeur dans des manifestations politiques de haut niveau en relation avec les structures et les processus des ODD au niveau mondial (ECOSOC, Forum politique de haut niveau...) ou autres forums et manifestations.

- les représentants d'État membres siégeant au Bureau auront la responsabilité à la fois de consulter leurs groupes régionaux en préparation des délibérations du Comité directeur et de partager ses informations et de diffuser ses recommandations et ses décisions.

- Le Comité directeur de l'ODD-Éducation 2030 se réunira régulièrement, au moins une fois par an, pour des réunions en personne. D'autres réunions par téléconférence et des consultations par courrier électronique auront lieu si nécessaire ;
- Le Comité directeur de l'ODD-Éducation 2030 pourra également constituer des groupes d'experts thématiques ad hoc temporaires, afin d'obtenir un soutien technique et/ou de s'appuyer sur les travaux de groupes existants. Ceux-ci pourront être définis plus amplement dans les plans de travail opérationnels du Comité directeur. Pour assurer le lien entre lui et les groupes mondiaux thématiques/techniques de l'éducation, le Comité directeur pourra désigner des points focaux thématiques qui le représenteront.
- Hormis les représentants de la société civile des pays en développement et les représentants des pays les moins avancés, les membres du Comité directeur de l'ODD-Éducation 2030 devront prendre en charge leurs frais de voyage pour se rendre aux réunions.
- L'UNESCO financera le coût des services d'interprétation lors des réunions.
- Les langues de travail des réunions seront l'anglais et le français, conformément au règlement de l'UNESCO. Si nécessaire et possible, le Secrétariat s'efforcera de fournir des services d'interprétation dans d'autres langues du système des Nations Unies, en fonction des besoins.
- L'UNESCO assurera le Secrétariat du Comité directeur de l'ODD-Éducation 2030 et veillera à ce que les documents soient fournis dans les délais opportuns afin de laisser aux membres du Comité un délai suffisant pour les consulter.
- Une collaboration étroite et un dialogue entre le Comité directeur de l'ODD-Éducation 2030 et le Groupe de coopération technique sur les indicateurs seront assurés en vue de soutenir l'examen des progrès accomplis, notamment par : la participation des membres du Comité directeur au sein du Groupe de coopération technique sur les indicateurs à titre d'observateur ; des rapports périodiques du Président du Groupe de coopération technique au Comité directeur sur la mise en œuvre du cadre des indicateurs thématiques ; des recommandations du Groupe de coopération technique sur le développement des capacités statistiques de suivi à soumettre à l'examen du Comité directeur. Le Comité directeur entérinera les indicateurs thématiques conçus par le Groupe de coopération technique, étant entendu que les débats techniques déjà menés au sein du Groupe de coopération technique ne seront pas rouverts au cours des délibérations du Comité directeur.⁹

⁹ **Indicateurs mondiaux** : les 11 indicateurs mondiaux relatifs à l'ODD 4 ont été définis par l'Équipe spéciale inter-institutions sur les ODD (IAEG-SDG) et approuvés par la Commission de statistique de l'ONU à sa 47e session. Ils seront adoptés par l'ECOSOC en juin 2016 et par l'Assemblée générale des Nations Unies en septembre 2016, à l'intérieur du cadre mondial des indicateurs pour les ODD. Tous les pays doivent obligatoirement faire rapport sur les indicateurs mondiaux. Ceux-ci peuvent faire l'objet d'une réflexion, mais ils ne peuvent pas être modifiés par le Comité directeur ni par un groupe, une instance ou une partie prenante autre que les organismes officiels du système des Nations Unies ayant participé à leur définition.

Indicateurs thématiques : un ensemble plus large d'indicateurs comparables au niveau international a été constitué par le Groupe consultatif technique sur les indicateurs de l'éducation, et sera finalisé et mis en œuvre ultérieurement par l'Institut de statistique de l'UNESCO (ISU) en travaillant avec les pays, les partenaires et les parties prenantes du Groupe de coopération technique sur les indicateurs pour l'ODD 4-Éducation 2030. L'ensemble des indicateurs thématiques servira à suivre les progrès réalisés dans l'éducation au niveau mondial ainsi que les cibles de l'ODD 4 de façon plus exhaustive, dans l'ensemble des pays, et permettra de recenser les problèmes conceptuels relatifs aux cibles qui ne trouvent pas de traduction adéquate dans les indicateurs mondiaux. Le cadre des indicateurs thématiques comprend le sous-ensemble des indicateurs mondiaux et représente un ensemble recommandé

Alignement entre les niveaux mondial, régional et national

- Liens entre le Comité directeur de l'ODD-Éducation 2030 et l'architecture et les processus des ODD : Le Comité directeur participera à divers processus et structures de l'architecture des ODD à l'échelle mondiale, régionale et nationale. Il peut s'agir, notamment, d'interactions au niveau régional avec des commissions régionales et d'autres enceintes. Au niveau mondial, le Comité directeur répondra aux demandes de contributions de l'ONU, notamment du Forum politique de haut niveau ;
- La coordination à l'échelle régionale est essentielle pour assurer l'alignement des approches entre les niveaux mondial, régional et national. Les trois États membres représentant chacune des six régions, ainsi que l'organisation représentant chacune des régions, auront un rôle particulier à jouer pour assurer l'articulation entre les niveaux mondial et national. L'articulation régionale permet à la communication de s'opérer dans les deux sens puisqu'elle veille à ce que : (i) les priorités et préoccupations nationales des diverses régions guident les travaux du Comité directeur et (ii) les orientations données par le Comité directeur aux États membres bénéficient d'un appui supplémentaire à l'échelle régionale. Une façon d'y parvenir est de s'assurer que les trois représentants régionaux des États membres, ainsi que l'organisation régionale, fassent partie des mécanismes de coordination régionale.
- Compte tenu de leur caractère intergouvernemental, les organisations régionales représentées au sein du Comité directeur constituent une plate-forme légitime pour la coordination, en veillant à ce que les gouvernements s'associent aux représentants de la société civile, aux institutions coorganisatrices, ainsi qu'à d'autres partenaires, selon les cas.
- L'UNESCO, les institutions coorganisatrices et les autres partenaires qui facilitent les consultations régionales et nationales et les activités relatives aux ODD aideront les représentants des États membres au sein du Comité directeur à échanger des informations et des connaissances sur les activités de ce comité et à obtenir des renseignements sur les activités et réalisations régionales et nationales relatives à l'agenda de l'ODD 4 – Éducation 2030 si nécessaire ;
- Le Comité directeur peut jouer un rôle pour assurer la coordination entre les différentes initiatives (sous-)régionales en facilitant les liens entre les diverses consultations menées par les États membres, les organisations intergouvernementales régionales, les partenaires, la société civile, universitaires et autres parties prenantes ;
- Les membres du Comité directeur participeront aux consultations relatives à l'ODD 4-Éducation 2030 et aux activités connexes à l'échelle nationale, régionale et mondiale, selon les cas, afin de représenter le Comité directeur et d'établir un lien entre les échelons mondial, régional et national, et inversement.

Des résultats particuliers, liés aux activités du Comité directeur, peuvent être précisés dans les plans opérationnels de celui-ci.

ANNEXE

Procédure de désignation [Aucun changement n'est proposé pour cette section du mandat, dans l'attente des discussions sur la composition du SC qui auront lieu lors de la réunion.]

États membres : États membres : Trois représentants seront désignés par le Président de chaque groupe régional après consultation au sein du groupe. Un représentant devra être désigné par le Président du groupe des pays de l'E-9 après consultation au sein du groupe.

Agences organisatrices : Les chefs de secrétariat de l'UNESCO, de l'UNICEF, et de la Banque mondiale désigneront un représentant chacun. Le PNUD, le HCR, l'UNFPA, ONU-Femmes, et l'OIT désigneront un représentant chacun, et, après consultation au sein de leur groupe, désigneront une organisation parmi eux qui les représentera dans la réunion du Comité directeur de l'ODD-Éducation 2030. Il est à noter que les représentants de toutes les organisations seront conviés en tant qu'observateurs à la réunion du Comité directeur de l'ODD-Éducation 2030, et devront donc nommer un représentant chacun.

Partenariat mondial pour l'éducation : Le Président du Partenariat désignera un représentant.

ONG : Le groupe de coordination de la Consultation collective des organisations non gouvernementales (CCONG) élira deux représentants jusqu'à la prochaine réunion mondiale de la CCONG.

Organisations d'enseignants : Le Chef de secrétariat de l'Internationale de l'éducation (IE) désignera un représentant.

OCDE : Le Secrétaire général désignera un représentant.

Organisations régionales : Le Président de chaque groupe régional désignera une organisation régionale après consultation au sein du groupe régional. Pour l'Amérique latine et les Caraïbes, le représentant sera issu de l'Organisation des États Ibéro-américains pour l'éducation, la science et la culture. Le chef de secrétariat de l'organisation désignera un représentant.

Nota bene : Toutes les désignations devront être assorties d'une biographie sous la forme d'un court résumé (200 mots au plus) et devront être communiquées au Secrétariat de l'UNESCO. Les désignations seront confirmées par le Secrétariat de l'UNESCO.

REF 4 - Déclaration de Nairobi et Appel à l'Action sur l'éducation

Créer le lien entre les cadres d'éducation continental et mondial pour l'Afrique que nous voulons

Préambule

1. Nous, ministres de l'éducation de l'Afrique, hauts fonctionnaires, représentants de l'Union africaine et des organisations des Nations Unies, ainsi que des organisations panafricaines et sous régionales, des organisations de la société civile, de la jeunesse et d'enseignants et des partenaires internationaux pour le développement, se sont réunis à la Conférence panafricaine de haut niveau sur l'éducation (PACE2018) qui s'est tenue à Nairobi, Kenya, du 25 au 27 avril 2018, définissant une vision harmonisée de la transformation de l'éducation visant à respecter nos engagements envers **l'Agenda 2063 pour l'Afrique que nous voulons** et **l'Agenda mondial 2030 pour le développement durable**. Nous remercions le Gouvernement et le peuple du Kenya pour leur appui et le Ministère de l'éducation d'avoir accueilli cet important événement.
2. Nous réaffirmons notre engagement envers la Déclaration de Kigali 2015 et l'Objectif de développement durable 4 (**ODD4**) - **Éducation 2030**, une pièce maîtresse de l'Agenda mondial pour le développement durable visant à assurer à tous une éducation inclusive et équitable de qualité et des possibilités d'apprentissage tout au long de la vie, et envers la **Stratégie continentale de l'éducation pour l'Afrique (CESA 16-25)** visant à réorienter les systèmes d'éducation et de formation en Afrique, la réponse de l'Afrique et l'appropriation de l'ODD4 - Éducation 2030.

Former des citoyens africains qualifiés en tant qu'agents de changement

3. Nous nous engageons à promouvoir **un apprentissage de qualité tout au long de la vie** pour tous à tous les niveaux, en utilisant divers modes d'apprentissage avec des passerelles flexibles entre les modèles d'éducation formelle, non-formelle et informelle, y compris des systèmes renforcés de reconnaissance et d'équivalence, afin de répondre aux besoins de tous les enfants, les jeunes et les adultes à l'école et hors de l'école.
4. Reconnaissant que **l'accès et la qualité de l'éducation et de la formation à tous les niveaux** demeurent un défi crucial sur le continent africain où se trouvent des millions d'enfants, de jeunes et d'adultes sans compétences instrumentales ni compétences pertinentes pour la vie et le travail dans un monde interconnecté, nous réaffirmons notre engagement à :
 - a. Assurer des approches intégrées de politiques, de programmation et de financement pour les **programmes de développement, de protection et de l'éducation de la petite enfance**, en plaçant l'accent sur le développement holistique, y compris l'alphabétisation et la numératie, avec une attention particulière pour les enfants marginalisés et vulnérables, en s'engageant à assurer de manière progressive l'enseignement pré-primaire gratuit et obligatoire d'au moins d'une année et avec la participation active des familles et des communautés et des collectivités territoriales décentralisées ;
 - b. Mettre en œuvre et financer à un niveau adéquat des politiques et des programmes d'apprentissage diversifiés, différenciés et appropriés, des programmes d'études inclusifs et tenant compte des différences des genres, et promouvoir l'éducation multilingue, les langues des signes et le braille pour **atteindre les laissés pour compte**;
 - c. Veiller à ce que **la planification sectorielle de l'éducation prenne effectivement en compte les enfants non scolarisés, les jeunes et les adultes qui n'ont jamais été scolarisés dans l'éducation formelle ou qui l'ont quittée prématurément, ainsi que toutes les formes d'exclusion**, y compris

les handicaps et l'albinisme, et à ce que les systèmes de données et d'indicateurs soient correctement désagrégés et pris en charge aux niveaux continental, régional, national et local ;

- d. Promouvoir l'enseignement et l'apprentissage dans la **langue maternelle**, en particulier dans les premières années d'éducation ; et élaborer des politiques pour sauvegarder et rehausser le statut, l'estime et la valeur des langues indigènes africaines ;
 - e. Assurer le recrutement, le déploiement, la motivation et le soutien professionnel adéquats des **enseignants**, et renforcer la formation des enseignants et les programmes de développement professionnel à tous les niveaux, y compris l'éducation de la petite enfance et l'éducation non formelle ; reconnaître les enseignants en tant que professionnels à part entière et convenir de cadres communs de qualification, et renforcer la concertation et le partenariat avec les organisations d'enseignants ;
 - f. Développer et renforcer les systèmes régionaux et nationaux **d'évaluation de l'apprentissage** assurant leur utilisation efficace pour influencer les politiques, les pratiques et les résultats d'enseignement et d'apprentissage; partager les bonnes pratiques entre les régions; et accroître les investissements pour les évaluations régionales ;
 - g. Rendre **nos systèmes éducatifs plus réactifs, plus flexibles et plus résilients** pour inclure les réfugiés et les personnes déplacées à l'intérieur du pays, et investir dans l'éducation dans les situations d'urgence et de crise ;
 - h. Rendre **l'environnement d'apprentissage et d'enseignement** sain, inclusif et sûr grâce à des réponses adéquates à la violence et à la discrimination en milieu scolaire sur la base du genre, du handicap, de l'origine, de la race, de l'ethnicité, de la religion ou de tout autre facteur.
5. Nous nous engageons à réaliser **l'égalité de genre** en :
- a. Rendant tous les aspects du système éducatif sensibles au genre, réceptifs et transformateurs ;
 - b. Mettant en œuvre la stratégie d'égalité des genres de la CESA 16-25 ;
 - c. Prestant une éducation sexuelle dans les établissements d'enseignement scolaire et tertiaire, et assurant son accès aux adolescents et aux jeunes.
6. Nous reconnaissons qu'il importe d'améliorer la pertinence des politiques et des pratiques éducatives pour renforcer les **compétences nécessaires à la vie et au travail**, et pour favoriser l'émergence de sociétés résilientes, durables, saines et pacifiques en Afrique dans un monde globalisé et interconnecté. Nous nous engageons donc à :
- a. Accroître l'accès équitable à **l'enseignement et la formation techniques et professionnels (EFTP)** de qualité sous toutes ses formes, et reconnaître que l'EFTP devrait être transversal et englober l'apprentissage continu pour l'entrepreneuriat, l'employabilité, le renforcement des capacités, la reconversion et la polyvalence;
 - b. Adapter les programmes/curricula, les qualifications et les parcours proposés et étendre les systèmes d'information sur le marché du travail pour couvrir le **secteur informel** et mieux évaluer et anticiper l'évolution des besoins en compétences, renforcer le développement des compétences pour accroître, renforcer et valoriser l'éducation et la formation dans l'économie informelle, et mettre en place un cadre de partenariat public-privé (PPP);
 - c. Augmenter l'offre de **programmes d'alphabétisation efficaces et pertinents** pour les jeunes et les adultes afin d'atteindre des niveaux de compétence fonctionnelle, intégrant le développement des compétences pour un travail et des moyens d'existence décents, la santé et une citoyenneté responsable ;
 - d. **Tirer parti des opportunités numériques** en renforçant le développement des compétences et des aptitudes numériques à tous les niveaux, par le biais de partenariats à l'appui des technologies de l'information et de la communication (TIC) dans l'éducation, y compris l'adoption

de l'éducation aux médias et à l'information (EMI) et la sécurité sur Internet dans les programmes scolaires, et intégrer les TIC dans les politiques éducatives, en intégrant les ressources éducatives ouvertes et les technologies d'assistance, et en créant des plates-formes d'éducation et de formation mobiles et en ligne offrant un accès équitable à tous les apprenants, quelle que soit leur situation ;

- e. Améliorer la pertinence de l'enseignement et de l'apprentissage en intégrant **l'Éducation au développement durable et l'Éducation à la citoyenneté mondiale** dans nos politiques et pratiques éducatives à tous les niveaux et programmes d'apprentissage, et en assurant un engagement critique des jeunes ;
7. Nous reconnaissons que la transformation de l'Afrique exige des efforts accrus pour progresser vers des sociétés fondées sur le savoir grâce au progrès de l'enseignement supérieur et de la recherche en Afrique, l'accent étant mis en particulier sur la pertinence et l'accès équitable, le renforcement de la recherche et l'enseignement et l'apprentissage des sciences, de la technologie, de l'ingénierie et des mathématiques (STIM). Nous nous engageons à :
- a. **Ratifier la Convention d'Addis-Abeba** et renforcer les systèmes nationaux d'assurance qualité, et allouer les ressources nécessaires;
 - b. Renforcer des actions et des partenariats concertés, intégrés, articulés et efficaces pour atteindre les objectifs 2063 pour les STIM, élaborer et mettre en œuvre des politiques qui **favorisent les STIM** à tous les niveaux, en particulier parmi les filles et les femmes, et développer des stratégies de STIM pour résoudre des problèmes concrets tels que l'insécurité alimentaire, les énergies renouvelables, le changement climatique, les réponses humanitaires, les épidémies et les calamités.
8. Reconnaisant le potentiel, la force et le leadership des jeunes, nous nous engageons à inclure de manière systémique **la jeunesse et les organisations dirigées par la jeunesse** dans les processus continentaux, régionaux et nationaux de prise de décision et de dialogue sectoriel en matière d'éducation.

Créer un environnement propice à la transformation de l'éducation en Afrique

9. Nous reconnaissons l'importance de l'appropriation de la CESA 16-25 et de l'ODD4- Education 2030 aux niveaux continental, régional et national, en accord avec les ambitions de développement général, et que leur réalisation exige des **approches plus intégrées des politiques et des stratégies d'éducation dans une perspective d'apprentissage tout au long de la vie**, favorisant **une articulation véritablement à l'échelle du système et une collaboration intersectorielle**.
10. Rappelant l'engagement des gouvernements d'allouer progressivement au moins 4 à 6% du produit intérieur brut national et/ou au moins 15 à 20% des **dépenses publiques totales pour l'éducation**, suivant le principe de la taille, de la part, de la sensibilité et du contrôle, nous nous engageons à :
- a. Mobiliser des fonds additionnels pour l'éducation y compris des financements novateurs, des fonds nationaux de l'éducation, et l'examen du Fonds pour l'éducation en Afrique proposé ;
 - b. Plaider en faveur de réformes fiscales pour augmenter les recettes publiques et la part des ressources publiques pour l'éducation et les services sociaux connexes ;
 - c. Assurer une allocation plus équitable des ressources éducatives en tenant compte de la diversité, de l'inclusion et du financement pour les situations d'urgence;
 - d. Allouer des ressources dédiées au recrutement et au développement professionnel des enseignants et du corps d'encadrement;

- e. Améliorer l'efficacité, la transparence et la redevabilité (y compris entre autres des mesures visant à optimiser l'affectation des enseignants, le suivi budgétaire, l'examen des dépenses publiques et les comptes nationaux de l'éducation).
11. Nous nous engageons à renforcer les **mécanismes nationaux d'examen et de suivi** des objectifs et engagements de la CESA 16-25 et de l'ODD4-Education 2030 et à utiliser les résultats de ces évaluations pour améliorer la performance des systèmes éducatifs, améliorer l'équité, la qualité et la pertinence des résultats éducatifs à tous les niveaux, et renforcer la redevabilité publique, la transparence et la réactivité. Nous nous engageons en outre à :
- a. Renforcer des mécanismes de collecte, d'analyse, de diffusion et d'utilisation des données au niveau national, y compris les SIGE, et des rapports sur les données aux niveaux régional, continental et mondial pour le suivi des progrès vers la CESA 16-25 et l'ODD4-Education 2030 ;
 - b. Élargir les espaces de participation du public, y compris les organisations de la jeunesse et des enseignants, et l'engagement des médias dans le dialogue et la prise de décision sur l'éducation ;
 - c. S'engager davantage avec les parlements et les parlementaires aux niveaux national, régional et panafricain pour mobiliser le soutien à l'éducation ;
 - d. Travailler avec l'UA et l'UNESCO pour produire un rapport biennal de suivi des progrès accomplis dans la mise en œuvre de la CESA 16-25 et l'ODD4-Education 2030 au niveau continental ;
 - e. Revoir la législation sur le droit à l'éducation afin qu'elle réponde aux engagements de la CESA 16-25 et l'ODD4-Education 2030.
12. Nous nous engageons à améliorer et à renforcer la coordination sectorielle et intersectorielle aux niveaux continental, régional et national pour l'apprentissage tout au long de la vie à travers :
- a. L'élaboration de cadres juridiques, de politiques et de stratégies ;
 - b. Le renforcement des capacités pour créer et améliorer les modalités de prestation afin d'appuyer les possibilités d'apprentissage flexibles qui peuvent être officiellement reconnues, validées et accréditées ;
 - c. Le développement des mécanismes et des outils pour rendre opérationnels les cadres nationaux et régionaux de qualification (CNQ/CRF) pour l'articulation entre sous-secteurs et la mobilité.

Vers l'avenir

13. Reconnaissant l'importance de renforcer les mécanismes de partenariat et de coordination efficaces aux niveaux national, régional et continental et appelant les organisations internationales et régionales, en particulier l'Union africaine, les communautés économiques régionales, l'UNESCO et les co-organismes de l'ODD4, les banques de développement et les autres partenaires de développement multilatéraux et bilatéraux, à travailler ensemble pour assurer la cohérence et la coordination à l'appui du développement de l'éducation nationale, nous nous engageons à :
- a. Établir un **mécanisme commun CESA 16-25 / ODD4-Education 2030**, pour assurer des programmes coordonnés de consultation, d'action conjointe, de renforcement des capacités, et d'examen, suivi et préparation de rapports sur les engagements continentaux et mondiaux en matière d'éducation en étendant la structure de coordination de la CESA aux mécanismes de coordination régionale existants de l'ODD4 ;
 - b. Promouvoir les échanges transnationaux et la diffusion de politiques et de stratégies éducatives probantes, en s'appuyant sur les plateformes nationales et régionales existantes de communication et de gestion des connaissances ;

c. Promouvoir l'éducation en tant que bien public et dans l'intérêt public.

14. Nous nous engageons à renforcer le lien entre les niveaux mondial et régional en veillant à ce que la voix de l'Afrique soit reflétée dans les délibérations du Comité directeur mondial sur l'ODD - Education 2030, du Groupe de coopération technique sur les indicateurs et de l'apport des contributions au processus d'examen annuel du FPHN dirigé par l'ONU.
15. Nous appelons au renforcement des partenariats avec les partenaires internationaux de développement et de leur engagement à soutenir le développement de l'éducation en Afrique autour des priorités nationales, y compris dans les contextes à faible revenu fragiles et affectés par les conflits, et à promouvoir des approches novatrices en matière d'éducation et de formation.
16. Nous convenons de tenir la Conférence panafricaine de haut niveau sur l'éducation (PACE) tous les deux ans pour faire le point sur les progrès réalisés par l'Afrique dans la mise en œuvre de l'ODD4 et de l'Agenda 2063 de l'Union africaine – L'Afrique que nous voulons par le biais du mécanisme conjoint CESA16-25 - Education 2030, et nous accueillons favorablement la proposition du Royaume du Maroc d'accueillir la prochaine PACE.

Nous adoptons cette Déclaration et Appel à l'action, et convenons de la soumettre à l'endossement du Comité technique spécialisé sur l'éducation la science et la technologie (STC-EST) de l'Union a

REF 5 - Déclaration finale de Bangkok (APMED 2030 - juillet 2018)**Recommandations d'action au niveau régional sur les Cibles ODD 4.3 et 4.4**

Cible 4.3: *D'ici à 2030, faire en sorte que les femmes et les hommes aient tous accès dans des conditions d'égalité à un enseignement technique, professionnel et tertiaire, y compris universitaire, de qualité et d'un coût abordable*

Cible 4.4: *D'ici à 2030, augmenter considérablement le nombre de jeunes et d'adultes disposant des compétences, notamment techniques et professionnelles, nécessaires à l'emploi, à l'obtention d'un travail décent et à l'entrepreneuriat*

Contexte

L'Asie et le Pacifique constituent l'une des régions les plus étendues, marquée par la croissance la plus rapide au monde, du point de vue du développement économique et social. À l'instar des économies mondiales, cette région rencontre les changements que l'on associe à la quatrième révolution industrielle. Bien que des progrès remarquables aient été accomplis ces dernières décennies dans le domaine de la croissance économique, cette dernière ne s'est pas accompagnée de l'équité, ce qui se traduit par une montée des inégalités.¹⁰ C'est aussi dans la région Asie-Pacifique que l'on rencontre la plus forte proportion de jeunes dans le monde et le renforcement des compétences pour les technologies de l'information et de la communication (TIC), la durabilité, l'entrepreneuriat ainsi que des compétences « fondamentales et transférables »¹¹ est essentiel pour doter les apprenants des moyens pour devenir plus résilients, capables de s'adapter à des évolutions rapides et d'orienter leur propre avenir. Les Objectifs de développement durable (ODD) reconnaissent l'urgence de jeter des ponts entre le monde de l'éducation et celui de l'emploi et d'offrir à tous un socle éducatif solide et des compétences leur permettant, y compris aux jeunes, de se lancer dans le monde du travail.

Faisant suite à la décision prise lors de la première réunion officielle du Réseau des coordinateurs nationaux ODD4 (7 juillet 2017), la 4^e Réunion Asie-Pacifique sur Éducation 2030 (APMED2030) s'est spécifiquement focalisée **sur la cible 4.3 (accès équitable à l'enseignement et à la formation techniques et professionnels et à l'éducation tertiaire) et sur la cible 4.4 (compétences pertinentes pour le travail)**, étudiant les progrès et les enjeux liés à la mise en œuvre et au suivi du développement des compétences et des acquis de l'éducation et de la formation formelles, non formelles et informelles.

Les présentes Recommandations d'action au niveau régional sur les cibles ODD 4.3 et 4.4 sont le principal document final de la 4^e APMED2030 informé par les différentes perspectives des délégués à la 4^e APMED2030 et elles représentent l'engagement collectif des membres du mécanisme de coordination régionale Asie-Pacifique pour l'ODD4-Éducation 2030.

Contexte et motifs

Comme les années précédentes, la 4^e APMED2030 a été divisée en deux parties, la première étant la réunion technique portant sur les cibles ODD 4.3 et 4.4 dans le contexte de l'Asie-Pacifique et sous le thème transversal de la « **Transformation de l'apprentissage : répondre à la demande de compétences pour la réalisation des ODD dans la région Asie-Pacifique** ». La deuxième partie a été la 2^e réunion du Réseau des coordinateurs nationaux, discutant de la préparation régionale à la Réunion mondiale sur l'éducation (GEM, décembre 2018) et à l'examen mondial de l'ODD4 en 2019.

¹⁰ Nations Unies, Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique, 2018. *L'inégalité en Asie et dans le Pacifique à l'ère du Programme de développement durable à l'horizon 2030*

¹¹ Ajouter une note de bas de page à propos de la multitude de références aux compétences – compétences pour le 21^e siècle, compétences transversales, compétences interpersonnelles, compétences fondamentales et compétences transférables, etc.

Trois jours avant la 4^e APMED s'est tenue à Bangkok la Réunion de consultation technique mondiale sur l'avenir de l'Éducation en vue du développement durable (EDD) qui a fourni l'occasion aux États membres de discuter des moyens de développer l'EDD dans la région, en raison de sa pertinence critique pour la réalisation des 17 ODD, en particulier de l'ODD4. L'EDD, qui constitue un sujet de préoccupation majeur, a été l'un des enjeux thématiques au cœur des discussions techniques de la 4^e APMED.

La 4^e réunion APMED a examiné cinq enjeux thématiques liés au problème transversal des « compétences » des jeunes et des adultes, par le biais d'approches formelles, non formelles et informelles : (i) assurer l'inclusion, l'égalité des sexes et l'équité dans l'apprentissage au cours de la deuxième décennie ; (ii) les compétences numériques ; (iii) la transition école-travail ; (iv) le renforcement des cadres de qualification pour promouvoir la mobilité et l'employabilité ; et (v) l'intégration de l'EDD comme facteur clé de la réalisation des ODD.

Les participants ont partagé et débattu des politiques et pratiques innovantes permettant de traiter et d'améliorer le développement des compétences. Ils ont également identifié des stratégies utiles pour développer efficacement de nouveaux parcours d'apprentissage, en liant la réforme de l'enseignement secondaire à un accès accru à l'EFTP et une éducation tertiaire de qualité afin de renforcer l'employabilité et d'aider les jeunes à s'adapter à l'évolution de la dynamique du marché du travail à travers l'Asie et le Pacifique. Certes les jeunes sont en mesure de pousser les économies et les sociétés à être plus dynamiques et productives, mais il a été reconnu que ce potentiel ne pourra être réalisé que s'ils bénéficient d'un apprentissage tout au long de leur vie, de la petite enfance à l'adolescence et à l'âge adulte. De la même manière, les parcours d'apprentissage sont essentiels pour les élèves qui décrochent et pour les apprenants de la deuxième chance, pour assurer à la fois l'inclusion des sexes dans la population active et l'élimination des problèmes de la pauvreté et de l'exclusion.

La nécessité de repenser les compétences numériques a été évoquée, afin d'assurer que des réponses politiques soient mises en place face à l'évolution rapide de la demande en compétences numériques. Bien qu'il soit important de déterminer quelles sont les compétences numériques à l'épreuve du futur, il convient de ne pas oublier non plus que les compétences de base en TIC sont considérées comme faisant partie des compétences fondamentales, au même titre que l'alphabétisation et l'aptitude au calcul, nécessaires pour profiter pleinement et participer à un développement social et économique durable et inclusif pour tous. L'offre d'une qualité et d'une égalité d'accès aux infrastructures et à une formation pertinente à tous les niveaux, y compris la nécessité d'aider et d'accompagner continuellement les enseignants, a été soulignée comme étant un moyen essentiel d'intégrer les compétences numériques.

Le suivi des cibles 4.3 et 4.4 a été reconnu comme constituant le problème le plus ardu pour différentes raisons comprenant, mais sans s'y limiter : (a) la multiplicité des sources de données ; (b) l'indisponibilité et l'absence de qualité des données y compris l'absence de données désagrégées ; (c) des cadres institutionnels et juridiques fragmentés ; et (d) des ressources techniques et financières inadéquates pour un meilleur suivi. Une lacune significative existe aussi dans les données liant les résultats de l'enseignement et de la formation à une entrée réussie sur le marché du travail et/ou le travail décent. Les participants ont insisté sur le défi que représente l'accès aux données infranationales et nationales pour une prise de décision politique et une distribution des ressources basée sur des données réelles. Tandis que le processus mondial de développement méthodologique est très encourageant, il convient d'élaborer des stratégies pour traduire et contextualiser ce processus au niveau national.

Les participants ont également reconnu l'importance de la convergence et de la création de partenariats en dehors du secteur de l'éducation pour pouvoir réaliser les cibles ODD 4.3 et 4.4, en particulier avec les autres ministères (par exemple le ministère du travail et de l'industrie), le secteur privé et les employeurs ainsi que la société civile. Ces partenariats pourraient permettre que l'éducation et le renforcement des compétences conduisent au travail décent et à une croissance économique inclusive. En outre, les pays peuvent aussi tirer parti d'une collaboration inter et intra-régionale ainsi que d'une coopération triangulaire sud-sud-nord pour accroître le financement de l'éducation et du développement des compétences. Les pays participants ont aussi identifié le besoin de : 1) financements accrus pour l'éducation ; 2) changement et mise en cohérence des systèmes ; et 3) renforcement des partenariats publics-privés.

Les grandes lignes du projet de document final présenté le 14 juillet 2018 à la 2^e réunion du Réseau des coordinateurs nationaux de l'ODD4, puis distribué par voie électronique en vue de son examen et de son acceptation par les parties prenantes, inclut l'ensemble suivant de recommandations régionales qui doivent être mises en œuvre par toutes les parties prenantes, y compris le secteur privé, en 2018-2019.

Recommandations d'action

Les recommandations suivantes s'adressent à toutes les parties prenantes clés de l'ODD4-Éducation 2030 : gouvernements, organisations internationales/régionales, OSC/ONG, universitaires, média, secteur privé, établissements de formation des enseignants et écoles, communautés, jeunes et parents. Pour une mise en œuvre efficace, il conviendra de créer des mécanismes de suivi et de pilotage dans chaque État membre, et des plans d'action intégrés au niveau national, indiquant non seulement les activités, mais aussi les tâches et responsabilités partagées. Un grand nombre d'actions de suivi indiquées ci-dessous nécessiteront la participation de plusieurs acteurs.

Domaine d'action 1 : Inclusion, équité et égalité des sexes

Les recommandations suivantes concernent spécifiquement les personnes les plus marginalisées, et plus particulièrement les filles et les femmes, les adolescents et les jeunes en situation de handicap, les migrants, les groupes autochtones exclus, les réfugiés et les pauvres.

Recommandations	Parties prenantes chef de file ¹²
<p>Politiques, cadres juridiques :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Examiner et établir les cadres juridiques/normatifs appropriés pour garantir l'inclusion, l'équité et l'égalité des sexes dans l'enseignement secondaire, les parcours d'apprentissage alternatifs et le développement des compétences. 2. Améliorer la coordination dans la mise en œuvre des cadres éducatifs et de compétences, et des politiques prévoyant la mise en place de réseaux communautaires et de solutions multisectorielles, y compris en lien avec la protection sanitaire et sociale, reflétant ainsi le contexte du pays et ses valeurs. 	<p>Gouvernement (Ministères de l'Éducation et autres Ministères en lien avec le développement social et humain, ex. santé, finance)</p>
<p>Fourniture de services :</p> <ol style="list-style-type: none"> 3. Améliorer l'accès et la qualité des parcours éducatifs du secondaire et du post-secondaire, services, mise à disposition et gouvernance (formels, non formels, alternatifs, modèles flexibles, etc.) en portant une attention particulière au groupe le plus marginalisé. 4. L'enseignement secondaire tout entier, y compris l'EFTP, devrait viser à développer les compétences fondamentales et transférables en lien avec la formation aux moyens de subsistance de base, afin d'encourager un développement holistique de l'individu et des communautés auxquelles il participe. 	<p>Gouvernement, secteur privé, partenaires de développement</p>

¹² Le terme « partie(s) prenante(s) chef de file » signifie qu'une des parties prenantes clés identifiée pour le domaine d'action en question aura la responsabilité/sera censée faire avancer l'action, avec ou sans les autres parties prenantes partenaires. Cela n'exclut pas le fait que d'autres parties prenantes n'aient aucun intérêt ou responsabilité dans la prise des mesures sur le point recommandé.

Recommandations	Parties prenantes chef de file ³
<p>5. Accroître les investissements publics et privés pour élargir l'offre de possibilités d'apprentissage abordables, accessibles, conviviales, aux groupes les plus marginalisés, à ceux qui n'ont pas achevé leur scolarité, par la reconnaissance des acquis préalables et la mise en place de cours passerelles vers le travail décent.</p>	
<p>Assurance d'un appui financier (ex. bourses ou dispense des frais d'inscription, etc.)</p> <p>6. Un appui financier ciblé devrait être proposé, en particulier aux groupes et communautés les plus marginalisés, afin de leur permettre d'accéder à des programmes accrédités de développement des compétences, y compris par des options d'enseignement secondaire et des cours EFTP.</p> <p>8. Financement des écoles par les ministères de l'éducation, qui devrait inclure une robuste formule intégrant l'équité, et les ministères et partenaires, y compris les PPP, devraient soutenir ces programmes éducatifs au service des adolescents et des jeunes les plus exposés au risque d'exclusion.</p>	<p>Gouvernement (Ministère de l'Éducation et Ministère des Finances), partenaires de développement, secteur privé</p>
<p>Plaidoyer, engagement politique et partenariats :</p> <p>9. Plaider avec les communautés et les parents afin que les jeunes les plus marginalisés aient accès à un enseignement secondaire de qualité et au développement des compétences dans des environnements d'apprentissage (formels, non formels ou informels), inclusifs en termes de sexe et de handicap, y compris dans les zones les plus éloignées.</p> <p>10. Renforcer la volonté politique et le financement pour offrir une éducation de qualité et un développement des compétences plus accessibles aux jeunes les plus vulnérables et aux femmes en situation de pauvreté.</p> <p>11. Établir et mettre en œuvre des quotas et des cibles réalistes pour accroître et maintenir l'inscription à des formations pour l'emploi s'adressant aux femmes et aux filles, surtout dans les emplois, métiers et secteurs émergents et non traditionnels.</p>	<p>Administrations nationales et locales, ONG, jeunes, partenaires de développement, élèves, parents et communautés</p>

Domaine d'action 2 : Compétences numériques

Recommandations	Parties prenantes chef de file
<p>1. S'efforcer en permanence d'offrir et de maintenir les infrastructures offrant aux jeunes et aux adultes des compétences numériques, qui par leur ampleur et leur nature sont nécessaires à la participation sociale et économique, l'emploi, les emplois décents et l'entrepreneuriat, pour assurer leur pertinence face à un monde connecté en pleine évolution.</p>	<p>Gouvernement, secteur privé, partenaires de développement</p>
<p>2. Permettre à tous d'accéder à une qualité inclusive dans les infrastructures TIC et à une formation aux compétences numériques pertinentes, en s'efforçant de façon délibérée d'éviter les fractures numériques et d'autonomiser les groupes marginalisés et vulnérables, y compris les personnes en situation de handicap, les filles et les femmes, les migrants, les personnes âgées et les communautés rurales.</p>	<p>Gouvernement</p>

Recommandations	Parties prenantes chef de file
3. Renforcer la capacité des enseignants à intégrer les TIC dans leurs pratiques pédagogiques, par le biais d'un développement et d'un accompagnement professionnels continus ainsi que de programmes d'enseignement des compétences numériques et de programmes d'évaluation. Les gouvernements doivent suivre et coordonner les solutions TIC, déterminer les technologies les plus pertinentes et abordables et assurer l'efficacité des coûts.	Gouvernement, OSC, secteur privé
4. Renforcer les partenariats avec le secteur privé afin que la formation aux compétences numériques soit maintenue dans un cadre formel, non formel et informel pertinent au regard des besoins de l'industrie et du marché du travail.	Toutes les parties prenantes
5. Renforcer les capacités de recherche sur les compétences numériques des filles et des femmes afin de bien comprendre les raisons qui expliquent leur manque de participation dans les technologies numériques ou les industries TIC et de faciliter une intervention politique fondée sur des données concrètes pour résoudre ce problème.	Institutions de recherche

Domaine d'action 3 : Promouvoir une transition sans heurt entre l'école et le travail

Pour remédier à l'inadéquation des compétences entre le programme scolaire et le marché du travail :

Recommandations	Parties prenantes chef de file
1. Promouvoir la coordination interministérielle pour assurer la continuité dans le développement des compétences fondamentales, transférables et professionnelles des jeunes, en particulier dans le cadre de la réforme de l'enseignement secondaire.	Gouvernement
2. Promouvoir une amélioration des informations sur le marché du travail liées à la dimension genre, ainsi que sur l'orientation professionnelle et le placement, y compris par le biais des technologies numériques et des médias sociaux.	Toutes les parties prenantes, y compris les élèves, les jeunes, les parents et les communautés
3. Examiner les programmes d'éducation post-secondaire afin de vérifier leur pertinence pour le marché du travail national et régional, actuel et futur, la création d'emplois et l'entrepreneuriat, en veillant à engager un spectre complet de parties prenantes/secteurs.	Gouvernement, institutions nationales de recherche/techniques
4. Promouvoir une coopération systémique du secteur privé et des organisations de travailleurs sur la conception (programmes d'enseignement) et la promotion d'un apprentissage lié au travail (apprentissage, stage, etc.).	Gouvernement, secteur privé, organisations de travailleurs
5. Promouvoir un partenariat public-privé de plus grande envergure afin de renforcer les investissements dans l'éducation, le développement des compétences et l'apprentissage.	Gouvernement, secteur privé
6. Entreprendre des enquêtes sur la transition école-travail, y compris des enquêtes sur la demande du marché du travail et les aspirations des jeunes, afin de faciliter la transition entre des systèmes d'éducation et de formation tirés par l'offre à des systèmes pilotés par la demande.	institutions nationales de recherche/techniques

Domaine d'action 4 : EFTP

Améliorer la pertinence et la qualité de l'EFTP et de la fourniture/de programmes de formation en compétences :

Recommandations	Parties prenantes chef de file
1. Réformer les systèmes de développement professionnel, de gestion et d'évaluation des enseignants du secondaire et de l'EFTP, en coordination avec les secteurs pertinents, et renforcer leurs qualifications.	Gouvernement
2. Renforcer les mécanismes de coordination et de coopération entre l'EFTP et les autres secteurs de l'éducation, centres de formation, secteurs du travail et de l'emploi, industrie et organisations nationales, afin d'autonomiser les plus marginalisés et de les intégrer au monde du travail.	Institutions EFTP, secteur privé
3. Développer des politiques, programmes et stratégies de communication appropriés pour offrir aux femmes, aux filles, aux jeunes et aux personnes en situation de handicap, l'égalité des chances pour apprendre, se développer et renforcer leurs connaissances, compétences et aptitudes.	Gouvernement, jeunes, OSC
4. Définir des normes de reconnaissance mutuelle des compétences au niveau infrarégional afin de faciliter la reconnaissance des compétences et des qualifications et de faciliter la mobilité transfrontalière des travailleurs.	Gouvernement
5. Assurer la pertinence de la fourniture EFTP par rapport au marché du travail en instaurant des mécanismes de gouvernance tripartites pour l'EFTP (gouvernement, employeurs et organisations de travailleurs).	Toutes les parties prenantes
6. Entreprendre une analyse du marché du travail afin de bénéficier de prévisions, scénarios et prédictions publics et privés conjoints en matière de compétences, l'accent étant mis sur les secteurs économiques leaders, et veiller à baser les politiques et programmes EFTP sur ces résultats.	Institutions nationales de recherche/ techniques

Domaine d'action 5 : Enseignement supérieur

Recommandations	Parties prenantes chef de file
1. Identifier une autorité d'accréditation gouvernementale ou non gouvernementale, officiellement autorisée par le gouvernement à prendre des décisions sur la reconnaissance des qualifications nationales et étrangères. ¹³	Gouvernement
2. Plaider en faveur de l'importance de cadres de qualifications intégrés, fondés sur les besoins spécifiques du pays. Les cadres de qualifications nationaux doivent faire le lien entre l'EFTP et l'enseignement supérieur pour promouvoir une utilisation efficace des acquis de l'apprentissage et des différents parcours d'apprentissage et améliorer la standardisation des qualifications différents niveaux.	Gouvernement, OSC
Recommandations	Parties prenantes chef de file

¹³ En termes de formulation, la citation extraite de la Convention de Tokyo stipule que : « L'autorité compétente en matière de reconnaissance signifie un organe gouvernemental ou non gouvernemental officiellement habilité par le gouvernement à prendre des décisions relatives à la reconnaissance des qualifications étrangères ». http://portal.unesco.org/en/ev.php?URL_ID=48975URL_DO=DO_TOPICURL_SECTION=201.html

3. Promouvoir l'utilisation des technologies pour garantir l'égalité d'accès à l'apprentissage tout au long de la vie, y compris pour dispenser les cours d'enseignement supérieur et une formation reconnus et/ou accrédités par le secteur privé et public.	Promotion : gouvernement Opérationnel : institutions nationales (ex. universités)
4. Développer des systèmes et des mesures pour la validation des acquis antérieurs ou issus de l'expérience dans l'enseignement supérieur, y compris des processus permettant aux individus de demander la reconnaissance de leur formation antérieure, de leur expérience professionnelle, de leur développement professionnel, de leurs licences et examens professionnels et d'autres modes d'éducation et de formation acquis dans le monde du travail.	Gouvernement
5. Dimensionner les différentes modalités de fourniture et d'évaluation (y compris la reconnaissance des acquis de l'apprentissage antérieurs et les parcours secondaire-tertiaire) afin d'accroître l'accès et la participation, y compris la sensibilisation aux personnes les plus vulnérables, par le biais de cours passerelles.	Gouvernement
6. Ratifier et appliquer la Convention de Tokyo afin de promouvoir la mobilité et une reconnaissance équitable des qualifications.	Gouvernement

Domaine d'action 6 : Suivi des cibles ODD4 4.3 et 4.4

Recommandations	Parties prenantes chef de file
1. Assurer/renforcer la collecte, les synergies, l'analyse et la pleine utilisation des données désagrégées concernant les populations marginalisées afin d'assurer un suivi complet et inclusif des cibles 4.3 et 4.4.	Toutes les parties prenantes
2. Encourager les pratiques, renforcer les capacités, liées à l'alphabétisation, à la collecte et au partage des données parmi et entre les ministères et les institutions pertinentes, y compris les gouvernements nationaux et locaux et les communautés, afin d'utiliser des sources de données multiples pour un suivi systématique des cibles 4.3 et 4.4.	Gouvernement (y compris niveau infranational/provincial)
3. Développer des cadres régionaux et des méthodologies nationales standardisées pour un suivi approprié des cibles 4.3 et 4.4 dans l'ensemble de la région, de façon cohérente, comparable et techniquement correcte.	Gouvernement Institutions nationales et régionales de recherche/techniques
4. Concevoir et appliquer un programme régional de développement des capacités approprié afin de créer un mécanisme de suivi national bien coordonné pour les cibles 4.3 et 4.4, dans le cadre du mécanisme de suivi ODD4 national complet.	Groupe de travail régional thématique (RTWG) – Éducation 2030 +
5. Susciter la synergie par une pleine utilisation de toutes les sources de données (ex. enquêtes administratives, enquêtes auprès des ménages et données d'évaluation, etc.) afin de fournir des informations pertinentes en termes de politiques pour améliorer la mise en œuvre et le suivi des progrès des cibles 4.3 et 4.4.	Toutes les parties prenantes

L'avenir : Bâtir de nouveaux parcours d'apprentissage destinés aux adolescents et aux jeunes, dans l'objectif de l'apprentissage tout au long de la vie dans la région Asie-Pacifique

Les politiques nationales et les programmes visant à la réalisation de ces cibles en matière d'EFTP et d'éducation tertiaire doivent être holistiques et s'insérer dans le cadre général des compétences pour la vie, le travail et le développement durable. Cela signifie qu'il n'est pas possible de développer des politiques portant sur les cibles 4.3 et 4.4 sans les articuler avec les autres cibles, surtout avec la cible 4.1 (enseignement secondaire inclus), 4.5 (égalité des sexes et inclusion), 4.6 (alphabétisation des jeunes et des adultes) et 4.7 (EDD et Éducation à la citoyenneté mondiale), et avec l'ODD 8 (Travail décent et croissance économique). Il convient aussi de noter que « les compétences fondamentales et transférables, transversales, interpersonnelles » essentielles pour le travail et la vie découlent de la réalisation de la cible ODD 4.2 (Développement de la petite enfance).

Le présent ensemble des recommandations constitue l'engagement collectif de tous les participants à la 4^e APMED2030 de travailler ensemble dans les années à venir et de les utiliser pour guider les actions au niveau national et infrarégional afin d'accomplir les jalons suivants de la feuille de route régionale pour l'ODD4-Éducation 2030, pour avancer vers la réalisation des cibles de l'ODD 4.3 et 4.4 :

- Réviser et actualiser les politiques et programmes nationaux afin d'assurer un environnement éducatif holistique qui englobe l'enseignement secondaire, l'EFTP, l'éducation tertiaire et l'éducation des adultes dans un contexte d'apprentissage tout au long de la vie et veiller à ce que personne ne soit laissé de côté pour profiter des différentes possibilités et parcours d'apprentissage ;
- Commenter sur les cadres de suivi de l'ODD4 nationaux et régionaux ;
- Faire rapport en 2020 sur les progrès accomplis vis-à-vis des actions recommandées par l'APMED2030 ;
- Utiliser comme référence pour l'examen régional à mi-parcours de l'ODD4-Éducation 2030 (SDG4MTR) en 2023.

En dernier lieu, dans le but de faire progresser l'Agenda général de l'ODD4-Éducation 2030 dans la région Asie-Pacifique, les pays, agences des Nations Unies, partenaires OSC/ONG et toutes les autres parties prenantes ont convenu de coordonner leurs efforts sur la base des principes suivants ancrés à tous les niveaux et dans tous les domaines d'action :

- **Conserver l'agenda sur l'équité** comme moteur clé de la réalisation des cibles ODD 4.3 et 4.4, afin de réduire la marginalisation des filles et des femmes, des enfants en situation de handicap, des populations isolées, entre autres, et améliorer la participation féminine dans la population active formelle ;
- **Impliquer les communautés, les jeunes et les autres partenaires** dans l'amélioration des politiques et services en rapport avec les cibles 4.3 et 4.4 ;
- **Investir dans l'innovation et dans des données de qualité** comme moyen indispensable de délivrer des résultats ;
- Améliorer les actions intersectorielles et interinstitutionnelles, **essentielles à des réponses politiques efficaces ; et**
- **Accroître et améliorer leurs investissements financiers, par des formules efficaces tenant compte de l'équité**, afin d'obtenir des résultats pour tous.

Les présentes Recommandations d'action au niveau régional sur les cibles ODD 4.3 et 4.4 ont été adoptées officiellement par les membres du Réseau des coordinateurs nationaux ODD4 par un partage virtuel le 3 août 2018.

La rédaction de ce document a été conduite par le Groupe de rédaction composé des membres suivants :

- M. Saifiddin Dalvatzoda, Tadjikistan (Asie centrale)
- Mme Shinobu Yamaguchi, Japon (Asie orientale)
- M. Md. Mahamud Ul Hoque, Bangladesh (Asie du Sud)
- Mme Kanittha Hanirattisai, Thaïlande (Asie du Sud-Est)
- Mme Danielle Cochrane, Iles Cook (Pacifique)
- Mme Cecilia Soriano, ASPBAE
- Mme Elaine Butler, ASPBAE
- M. Julien Magnat, BIT
- Mme Maki Hayashikawa, UNESCO Bangkok
- M. Nyi Nyi Thaung, UNESCO Bangkok
- Mme Amalia Serrano, UNESCO Bangkok
- M. Mark Manns, UNESCO Bangkok
- M. Wesley Robert Teter, UNESCO Bangkok
- Ms. Jonghwi Park, UNESCO Bangkok
- Mme Lina Benete, UNESCO Almaty
- M. Francisco Benavides, UNICEF EAPRO
- Mme Urmila Sarkar, UNICEF ROSA

REF 6 - Accords de Cochabamba (juillet 2018)***La solidarité régionale au service de l'ODD4-E2030 en Amérique latine et dans les Caraïbes***

Nous, Ministres de l'Éducation et représentants gouvernementaux de haut niveau d'Amérique latine et des Caraïbes, avec les représentants d'institutions des Nations Unies, d'organisations régionales, d'organisations de la société civile et d'autres partenaires de l'Agenda 2030 pour le développement durable,

Considérant que, par la Déclaration de Buenos Aires adoptée lors de la 1^e Réunion des Ministres de l'Éducation organisée les 25 et 26 janvier 2017, les Ministres de l'Éducation et les représentants gouvernementaux de haut niveau d'Amérique latine et des Caraïbes, avec les représentants d'institutions des Nations Unies, d'organisations régionales, d'organisations de la société civile et d'autres partenaires de l'Agenda 2030 pour le développement durable, ont pris l'engagement d'élaborer une feuille de route en vue de la mise en œuvre de l'ODD4 – E2030 au niveau régional, incluant des mécanismes de coordination, de communication et de suivi qui répondent aux attentes, aux réalités et aux priorités éducatives de la région ;

Reconnaissant que, lors de la réunion susmentionnée, les participants ont réaffirmé le rôle de coordinateur régional pour l'ODD4-E2030 d'OREALC/UNESCO Santiago et qu'ils ont prié instamment les co-organisateur de l'Agenda mentionné (UNESCO, UNICEF, HCR, OIT, ONU-Femmes, PNUD, FNUAP et Banque mondiale) ainsi que d'autres acteurs pertinents de la région à assurer une cohérence et à formuler des actions collectives pour appuyer sa mise en œuvre ;

Considérant qu'OREALC/UNESCO Santiago a organisé deux Réunions de suivi technique après la Réunion ministérielle régionale de Buenos Aires, en avril 2017 et en février 2018, afin de rédiger une feuille de route pour la mise en œuvre de l'ODD4–E2030 en Amérique latine et dans les Caraïbes. Les participants à ces réunions étaient les représentants actuels des pays latino-américains et caribéens au Comité directeur mondial de l'ODD-Éducation 2030 (Argentine, Bolivie et Brésil), un représentant d'un pays caribéen élu par le GRULAC (Grenade), ainsi que l'UNESCO et l'UNICEF, les organisations sous-régionales et régionales (CARICOM, CECC–SICA, OEA et OEI) et des représentants de la société civile et d'organisations d'enseignants (CLADE and Internationale de l'Éducation) ;

Considérant la discussion qui a eu lieu et le consensus qui a été atteint lors de la Réunion ministérielle régionale de Cochabamba, nous avons convenu de :

1. Adopter la feuille de route assortie de ses mécanismes de coordination en vue de la mise en œuvre de l'ODD4-E2030 en Amérique latine et dans les Caraïbes (Annexe 1). Elle est constituée d'un cadre de référence pour le développement et la mise en œuvre d'actions régionales et de recommandations pour appuyer la mise en œuvre nationale, pour permettre aux États membres de faire des progrès coordonnés et cohérents dans la mise au point de politiques et d'actions sur les thèmes reconnus prioritaires par la région : éducation de qualité, équité et inclusion, enseignants et personnels éducatifs, apprentissage tout au long de la vie.
2. Appeler OREALC/UNESCO Santiago à faciliter la création et le fonctionnement d'un mécanisme de coordination permettant la mise en œuvre de la feuille de route et assurant la représentation, la coordination et la communication entre les Ministères de l'Éducation des États membres et d'autres acteurs régionaux pertinents. Le mécanisme sera composé de :

Comité directeur régional : le Comité directeur régional sera composé des partenaires clés et doté de la structure et des modes de travail suivants :

Basé sur les principes de la représentation, de l'inclusion, de la rotation et de la cohérence, le groupe sera composé de 20 membres au plus :

- Les représentants des pays latino-américains et caribéens au Comité directeur mondial ODD-Éducation 2030 ; et, de plus, sept États membres, deux d'Amérique du Sud, deux d'Amérique centrale et du Mexique et trois des Caraïbes qui seront élus par les États membres de chaque région.
- **Trois institutions co-organisatrices** : l'UNESCO et l'UNICEF disposeront de sièges permanents et un troisième siège sera occupé en rotation par une autre agence co-organisatrice ;
- **Quatre organisations intergouvernementales** : CARICOM, CECC-SICA, OEA et OEI ;
- **Deux organisations de la société civile**, en rotation, alignées avec le Comité directeur mondial ODD-Éducation 2030, ayant une couverture régionale et/ou sous-régionale.

Secrétariat exécutif : il sera assuré par OREALC/UNESCO Santiago et apportera son appui au Comité directeur régional dans la mise en œuvre de la feuille de route.

Groupes de travail : Le Comité directeur régional établira quatre Groupes de travail chargés d'activités spécifiques pour faire avancer la mise en œuvre de la feuille de route dans chacun des domaines suivants : (i) Examen, suivi et établissement de rapports ; (ii) Politiques et stratégies ; (iii) Plaidoyer et communication ; (iv) Financement et gouvernance. Les Groupes de travail pourront, en fonction des besoins, inclure des experts leur apportant un appui technique.

3. Appeler le Comité directeur régional, avec le soutien d'OREALC/UNESCO Santiago, dans le cadre de son rôle en tant que Secrétariat exécutif et en consultation avec tous les États membres à :
 - 3.1 Faciliter la mise en œuvre de la feuille de route pour la période 2018–2021 et développer un rapport d'étape à présenter à la prochaine Réunion ministérielle régionale sur l'éducation, organisée par OREALC/UNESCO Santiago avec un État membre hôte. Dans ce cadre, la mise en œuvre de la feuille de route sera examinée, révisée et modifiée en fonction des besoins, en prévision de la phase suivante.
 - 3.2 Renforcer l'articulation entre les réunions ministérielles régionales sur l'éducation, les agendas et les programmes de travail des différentes organisations régionales et sous-régionales, afin de créer des synergies améliorées pour faire avancer la mise en œuvre de la feuille de route.
 - 3.3 Rédiger une proposition en vue de mobiliser des ressources financières, techniques et humaines pour renforcer la coopération régionale et internationale pour l'éducation en Amérique latine et dans les Caraïbes, y compris par la coopération sud-sud.
 - 3.4 Développer des stratégies régionales de communication et de plaidoyer signalant l'importance des principes de l'Agenda ODD4-Éducation 2030 et de la mise en œuvre de la feuille de route.
 - 3.5 Faire en sorte que le Comité directeur régional se coordonne étroitement avec le GRULAC et avec le Comité directeur mondial ODD-Éducation 2030.
4. Confier à OREALC/UNESCO Santiago la responsabilité d'organiser, tous les deux ou trois ans avec un État membre hôte, une Réunion ministérielle régionale sur l'éducation en Amérique latine et dans les Caraïbes, avec l'accord des États membres et en coordination avec le Comité directeur régional.
5. Élaborer des plans de travail pour aligner les politiques nationales et locales avec l'ODD4-E2030, tout en tenant compte des priorités nationales et régionales.
6. Renforcer la collaboration intersectorielle pour appuyer la réalisation de l'Agenda 2030.
7. Appeler le Comité directeur régional à coordonner les perspectives régionales, avec les représentants du GRULAC et le Comité directeur mondial, lors de la Réunion mondiale sur l'éducation et le Forum politique de haut niveau de 2019, pour veiller à ce que l'éducation occupe une place appropriée dans les Examens nationaux volontaires des ODD (ENV). Œuvrer

avec les jeunes et les adultes afin de faire progresser la mise en œuvre de l'ODD4 – E2030 et appeler le Comité directeur régional à explorer les modalités de leur participation aux mécanismes de coordination régionaux.

Nous remercions les individus et le gouvernement de l'État plurinational de Bolivie pour l'organisation de la 2^e Réunion régionale des Ministres de l'Éducation d'Amérique latine et des Caraïbes dans le cadre de l'ODD4–E2030 et nous rendons hommage au travail accompli par son Ministère de l'Éducation dans la préparation de ce processus fondamental destiné à assurer le droit de tous à une éducation de qualité, inclusive et équitable, tout au long de la vie.

REF 7 - Note conceptuelle et ordre du jour provisoire de la Consultation Éducation 2030 en Europe et Amérique du Nord

Contexte

Adopté par les gouvernements à l'occasion de l'Assemblée générale des Nations Unies de septembre 2015, [Transformer notre Monde : le Programme de développement durable à l'horizon 2030](#) représente l'agenda de développement le plus ambitieux et universel à ce jour. Reposant sur une vision mondiale partagée, il constitue l'engagement d'éliminer la pauvreté et de parvenir au développement durable pour tous d'ici 2030. Son principe central, « ne laisser personne de côté », implique un droit à une éducation de qualité inclusive et équitable et à des possibilités d'apprentissage tout au long de la vie pour tous les enfants, les jeunes et les adultes, conformément aux engagements pris collectivement en 2015 dans la [Déclaration d'Incheon et le Cadre d'action Éducation 2030](#). Disposant à la fois d'un objectif indépendant (ODD 4) et d'un ensemble de cibles en rapport avec l'éducation dans les domaines de la santé, du travail décent, de l'égalité des sexes et de la production et consommation responsables, l'éducation se situe au cœur du Programme 2030 et sa nature de catalyseur pour tous les objectifs est reconnue. Depuis 2015, les États membres de toutes les régions du monde ont entrepris des efforts pour aligner leurs politiques et stratégies nationales en matière d'éducation sur les engagements du Programme de développement durable à l'horizon 2030. Pour ce faire, il leur a fallu axer leurs politiques sur les populations les plus vulnérables, assurer un apprentissage plus efficace et pertinent à la fois pour le monde du travail et pour la citoyenneté, adapter la coordination, la gestion et le suivi du secteur de l'éducation, et enfin renforcer les liens avec les autres secteurs du développement.

L'éducation a un rôle essentiel à jouer dans la construction et le maintien du type de société que nous souhaitons pour nos enfants et petits-enfants. Elle devrait avoir pour objet de préparer à une vie de citoyens actifs dans des sociétés démocratiques et à un emploi durable, ainsi qu'au développement personnel des élèves, tout en développant une base de connaissances approfondie et étendue¹⁴. Le développement durable requiert un engagement de la part des citoyens individuels et de la société civile, ainsi que des autorités publiques, et il ne peut donc être pleinement réalisé que dans des sociétés démocratiques. L'un des buts essentiels de l'éducation est de renforcer les compétences pour une culture de la démocratie¹⁵ permettant aux institutions démocratiques et aux lois de fonctionner réellement. Notre compréhension du concept d'éducation de qualité doit englober le rôle de l'éducation dans la société ainsi que l'inclusion sociale : aucun système éducatif ne peut être considéré comme étant de qualité s'il ne fournit pas des possibilités adéquates à tous les apprenants¹⁶.

La Commission européenne s'appuie sur la [Stratégie Europe 2020 et sur le Cadre stratégique Éducation et Formation 2020](#) pour mesurer les progrès de la réalisation des objectifs à long terme de l'UE. Ce cadre met en avant sept critères quantitatifs et un ensemble d'indicateurs qualitatifs. Les progrès des États membres de l'UE par rapport à six de ces critères (décrochage scolaire ; réussite dans l'enseignement supérieur ; éducation et protection de la petite enfance ; compétences de base ; taux d'emploi des diplômés récents et apprentissage des adultes) font l'objet de rapports systématiques et sont diffusés chaque année dans la publication phare de la Commission, le [Rapport de suivi de l'éducation et de la formation](#). Le 7^e critère de référence, portant sur la mobilité, se met en place progressivement en raison de contraintes liées aux données. Dans le cadre européen, la Commission européenne s'appuie sur les mêmes indicateurs et critères de référence pour mesurer les progrès accomplis par l'UE dans la réalisation de l'ODD 4 sur

¹⁴ Recommandation CM/Rec(2007)6 du Comité des Ministres [du Conseil de l'Europe] aux États membres relative à la responsabilité publique pour l'enseignement supérieur et la recherche. Les quatre grands objectifs de l'enseignement supérieur énoncés dans cette Recommandation s'appliquent aussi à d'autres niveaux et filières de l'éducation.

¹⁵ Voir le Cadre de référence des compétences pour une culture de la démocratie du Conseil de l'Europe, ainsi que la Recommandation CM/Rec(2007)6 du Comité des Ministres [du Conseil de l'Europe] aux États membres relative à la Charte sur l'éducation à la citoyenneté démocratique et l'éducation aux droits de l'homme du Conseil de l'Europe.

¹⁶ Recommandation CM/Rec(2012)13 du Comité des Ministres [du Conseil de l'Europe] aux États membres en vue d'assurer une éducation de qualité.

l'éducation (voir le [rapport de suivi annuel des ODD d'Eurostat](#)). L'UE a entamé un processus pour adapter le cadre de suivi lorsque la stratégie actuelle prendra fin, c'est-à-dire après 2020, afin d'intégrer comme il se doit les ODD dans sa stratégie post-2020.

Le processus mondial d'examen des ODD

Le processus mondial d'examen des Objectifs de développement durable (ODD) implique un certain nombre de processus et mécanismes, en particulier :

Examens nationaux volontaires (ENV) : Pour présenter les progrès réalisés au niveau national par rapport aux stratégies et aux cadres de suivi régionaux, de nombreux pays ont effectué ou effectuent des [examens nationaux volontaires](#) (ENV) de leurs progrès vers la réalisation des ODD, à présenter au Forum politique de haut niveau (HLPF) qui se tient chaque année sous les auspices du Conseil économique et social (ECOSOC) des Nations Unies, à New York. Constituant la principale plate-forme des Nations Unies pour le développement durable, le HLPF¹⁷ occupe un rôle central dans le suivi et l'examen des ODD à l'échelle mondiale. Sous les auspices de l'ECOSOC, il fait porter son examen chaque année sur un ensemble d'objectifs et sur leurs articulations – en fonction des besoins. L'examen du HLPF 2019 sera consacré au thème « *Autonomiser les personnes et assurer l'inclusion et l'égalité* ». Pour ce faire, il effectuera un examen détaillé de l'ODD 4 en lien avec les objectifs suivants : ODD 8 (Travail décent et croissance économique) ; ODD 10 (Inégalités réduites) ; ODD 13 (Mesures relatives à la lutte contre les changements climatiques) ; ODD 16 (Paix et justice) ; ainsi qu'avec l'ODD 17¹⁸ (Partenariats) qui fait l'objet quant à lui d'un examen annuel. Il s'agira également du premier cycle quadriennal d'examen mondial de l'ODD 4 et de ses articulations avec d'autres ODD. Le processus a pour but de permettre un examen approfondi des progrès accomplis pour tous les Objectifs sur un cycle de quatre ans.

Comité directeur ODD-Éducation 2030 : Constituant le principal mécanisme multipartite au niveau mondial pour la consultation et la coordination en vue de l'ODD4, le Comité directeur ODD-Éducation 2030¹⁹ joue un rôle clé dans le processus d'examen du HLPF 2019. Conformément au Cadre d'action Éducation 2030, le Comité directeur « fournit des orientations stratégiques, passe en revue les progrès accomplis sur la base du Rapport mondial de suivi sur l'éducation et formule des recommandations à l'intention de la communauté éducative sur les priorités essentielles et les actions clés à mettre en place pour réaliser le nouvel agenda ; il assure le suivi et le plaidoyer en faveur de financements adéquats et encourage l'harmonisation et la coordination des activités des partenaires. »²⁰ En 2018, le Comité directeur ODD-Éducation 2030 a réalisé l'examen, le suivi et l'établissement de rapports au niveau mondial, par le biais du [Groupe de coopération technique \(TCG\)](#) sous la conduite de l'ISU et de l'[Alliance mondiale pour le suivi de l'apprentissage](#) (GAML) ; il a suivi les recommandations du Rapport mondial de suivi sur l'éducation 2017/18 « *Rendre des comptes en matière d'éducation* » ainsi que celles des rapports publics sur l'éducation et il a soumis sa contribution au processus d'examen du HLPF 2018.

Réunion mondiale sur l'éducation (Bruxelles, 3-5 décembre 2018) : Conformément au Cadre d'action Éducation 2030, une Réunion mondiale sur l'éducation sera organisée les 3-5 décembre 2018 à Bruxelles, en Belgique, dont les résultats attendus sont les suivants :

- Évaluation des progrès actuels vers la réalisation des cibles et engagements de l'ODD4-Éducation 2030, identification des obstacles qui entravent les progrès.
- Identification des domaines stratégiques nécessitant des orientations politiques et/ou une intervention en vue de la réalisation effective de l'Agenda mondial Éducation 2030.

¹⁷ Le Forum a été créé à l'occasion de la Conférence des Nations Unies sur le développement durable de juin 2012 (Rio+20) dans le but de fournir une orientation politique de haut niveau et de promouvoir et examiner la mise en œuvre du développement durable

¹⁸ L'ODD 17 fait l'objet d'un examen annuel.

¹⁹ Outre le Conseil de l'Europe et la Commission européenne, le Comité directeur comprend l'Allemagne, la Norvège, la Turquie comme représentants des États membres du Groupe I () et la Bulgarie, la République Tchèque, la Fédération de Russie) comme représentants des États membres du Groupe II (

²⁰ Cadre d'action Éducation 2030, paragraphe 94.

- Accord sur les messages clés à soumettre dans le cadre de l'examen mondial du HLPF 2019 et de l'Assemblée générale des Nations Unies en 2019.
- Renforcement de la coordination et du soutien à la mise en œuvre de l'ODD-Éducation 2030.

Consultations régionales Éducation 2030 : Une série de consultations régionales Éducation 2030 est organisée en 2018 en vue de la Réunion mondiale sur l'éducation de décembre 2018 et de l'examen du HLPF 2019. Elle inclut la [Conférence panafricaine de haut niveau sur l'éducation](#) (Nairobi, 25-27 avril 2018), la [Consultation Asie-Pacifique Éducation 2030](#) (Bangkok, 12-14 juillet 2018), la [Conférence ministérielle latino-américaine et caribéenne](#) (Bolivie, 25-26 juillet 2018) et une consultation Éducation 2030 pour la région des États arabes prévue en novembre 2018. La consultation Éducation 2030 qui se tiendra à Strasbourg le 24 octobre 2018 sera une occasion unique de soumettre des informations provenant de la région Europe et Amérique du Nord, dans le cadre de ce processus mondial d'examen des progrès vers la mise en œuvre des engagements relevant de l'ODD4-Éducation 2030.

La consultation Éducation 2030 en Europe et Amérique du Nord

But et objectifs

C'est dans ce cadre général de consultations régionales et mondiales sur l'éducation figurant dans le Programme de développement durable à l'horizon 2030 que s'insère la consultation Europe et Amérique du Nord accueillie par le Conseil de l'Europe (Strasbourg, 24 octobre 2018) et organisée par l'UNESCO en étroite coopération avec le Conseil de l'Europe et la Commission européenne, afin de fournir une plateforme pour l'examen des progrès accomplis et préparer la contribution à la Réunion mondiale sur l'éducation (Bruxelles, 3-5 décembre 2018) ainsi qu' à l'examen du HLPF 2019. Selon les priorités régionales en matière de politique éducative, et en prenant appui sur les mécanismes de coordination régionaux existants, la consultation examinera les stratégies nationales et régionales qui visent à :

1. Renforcer l'inclusion et l'équité dans l'éducation, mettant l'accent en particulier sur l'assurance du droit à l'éducation pour les réfugiés, les migrants et les demandeurs d'asile, dans une perspective d'apprentissage tout au long de la vie.
2. Rehausser la pertinence de l'apprentissage à tous les niveaux, en vue de la citoyenneté démocratique et d'un développement social inclusif, conformément à l'accent mis par l'ODD4 sur l'éducation à la citoyenneté mondiale et au développement durable.
3. Améliorer l'efficacité et l'équité des financements nationaux et de l'aide internationale, en mettant l'accent sur les communautés et les pays qui en ont le plus besoin.
4. Renforcer le suivi de l'équité et de la qualité dans l'éducation et les articulations entre le suivi au niveau national, régional et mondial des buts, cibles et engagements en matière d'éducation.

Des notes thématiques seront fournies pour introduire la discussion de chaque thème.

Résultats attendus

1. Approbation et adoption d'une déclaration de la région Europe et Amérique du Nord à soumettre à la Réunion mondiale sur l'éducation (Bruxelles, 3-5 décembre 2018) dans le cadre de l'examen mondial de l'éducation dans le Programme de développement durable à l'horizon 2030.
2. Conclusions et recommandations présentées par le Rapporteur général sur les manières de renforcer l'alignement entre les efforts réalisés en Europe/Amérique du Nord et les engagements pris en vue de 2030, afin de renforcer l'inclusion et l'équité dans l'éducation, en particulier pour les réfugiés et les migrants, de renforcer l'éducation à la citoyenneté dans un monde globalisé, d'améliorer le financement de l'éducation et de renforcer le suivi de l'équité et de la qualité.

Ordre du jour provisoire Mercredi 24 octobre 2018	
9h00 – 9h15	<p>Séance d'ouverture Discours d'ouverture</p> <ul style="list-style-type: none"> - Conseil de l'Europe, DG Démocratie (à confirmer) - Commission européenne, Directeur (à confirmer) - UNESCO, Directrice générale adjointe pour l'éducation
9h15-9h45	<p>Introduction</p> <ul style="list-style-type: none"> - Présentation de l'ordre du jour / résultats attendus - Présentation générale d'Éducation 2030 en Europe et en Amérique du Nord
9h45 – 11h00	<p>Table ronde 1 : Inclusion & équité dans une perspective d'apprentissage tout au long de la vie Mettre l'accent sur le droit à l'éducation pour les réfugiés, les migrants et les demandeurs d'asile</p> <p>Président de séance : à confirmer</p> <ul style="list-style-type: none"> - Introduction par le président de séance (5 minutes) - Présentations des participants à la table ronde (4 présentations/7 minutes chacune) sur des thèmes comme : offre linguistique pour les réfugiés (Italie) ; reconnaissance des qualifications des réfugiés (Grèce) suivies d'une discussion en plénière. - Identification de 2 recommandations clés sur l'articulation avec les engagements mondiaux pour 2030 concernant l'inclusion et l'équité dans une perspective d'apprentissage tout au long de la vie
11h00 – 11h15	Pause café/thé
11h15 – 12h30	<p>Table ronde 2 : Éducation à la citoyenneté démocratique et développement social inclusif Modérateur : Conseil de l'Europe</p> <ul style="list-style-type: none"> - Introduction du modérateur (5 minutes) - Table ronde interactive avec d'éventuelles contributions sur le Cadre de compétences pour une culture de la démocratie (Andorre ; expérience des pays nordiques : Centre européen Wergeland) ; démocratie, intégrité et transparence : l'expérience des pays d'Europe du Sud-Est ... - Discussion en plénière et identification de 2 recommandations clés sur l'articulation avec les engagements mondiaux pour 2030 concernant l'éducation à la citoyenneté mondiale et au développement durable.
12h30 – 14h00	Pause déjeuner
14h00 – 15h15	<p>Table ronde 3 : Amélioration du financement national et international de l'éducation Modérateur : à définir</p> <ul style="list-style-type: none"> - Introduction du modérateur - Table ronde interactive avec d'éventuelles contributions sur l'aide internationale au développement et humanitaire à l'éducation ; tendances en matière d'équité dans le financement national de l'éducation (DG/DEVCO de l'UE, représentant d'un État membre sur l'aide, représentant d'un État membre sur le financement national) - Identification de 2 recommandations clés sur l'articulation avec les engagements mondiaux pour 2030 concernant l'amélioration du financement national et international de l'éducation.
15h15-15h30	Pause café/thé

15h30–16h45	<p>Table ronde 4 : Suivi de l'équité et de la qualité dans l'éducation Renforcement des articulations entre le suivi national-régional-mondial Modérateurs : à définir</p> <ul style="list-style-type: none"> - Introduction du modérateur - Présentations de la table ronde (4 présentations/7 minutes chacune) sur le suivi régional et mondial (CE, Conseil de l'Europe, OCDE, ISU) - Identification de 2 recommandations clés concernant le renforcement du suivi de l'équité et de la qualité aux niveaux mondial et régional.
16h45 – 17h30	<p>Séance de clôture</p> <ul style="list-style-type: none"> - Recommandations clés concernant le renforcement des articulations entre les cibles et les engagements régionaux et mondiaux en matière d'éducation - Présentation et approbation d'une déclaration pour contribuer à la Réunion mondiale sur l'éducation - Discours de clôture

Participants

Un total de 120 participants, notamment :

- Représentants des États membres des Groupes I et II de l'UNESCO [2 par délégation nationale]
- Agences co-organisatrices des Nations Unies et organisations affiliées
- Agences bilatérales de développement
- Organisations régionales
- Membres de la profession enseignante, organisations de la société civile, représentants de jeunes et d'étudiants
- Secteur privé, fondations
- Représentants des milieux académiques

Langues de travail

Anglais et français ; une interprétation simultanée sera fournie entre les deux langues.

Documents de travail

- Note conceptuelle
- Ordre du jour
- Liste des participants
- Projet de déclaration pour contribuer à la Réunion mondiale sur l'éducation (Bruxelles, 3-5 décembre 2018)
- Notes d'information pour les tables rondes [avec questions indicatives/focus et recommandations proposées à examiner]
- Note d'informations pratiques

Documents de référence [à inclure dans les documents de travail pour chacune des quatre tables rondes thématiques]

REF 8 - Projet de note conceptuelle et d'ordre du jour de la troisième réunion régionale arabe sur Éducation 2030 (ARMED III) novembre 2018

Aligner les programmes d'enseignement, les enseignants et l'évaluation de l'apprentissage pour atteindre les cibles de l'ODD4 dans les pays arabes

Contexte et motifs

La communauté internationale a chargé l'UNESCO de coordonner le suivi et la mise en œuvre de l'Objectif de développement durable 4 (ci-après dénommé ODD4), c'est-à-dire de la composante Éducation du Programme international de développement durable à l'horizon 2030.

L'ODD4 comporte sept cibles principales liées à la qualité de l'éducation et à l'équité, dont l'éducation de qualité pour tous les apprenants à tous les niveaux de l'éducation formelle et non formelle ; le développement des compétences pour la vie et le travail et la citoyenneté mondiale au service du développement durable. Il met l'accent sur trois moyens importants de mise en œuvre, à savoir :

- a. Environnements sûrs et inclusifs ;
- b. Bourses pour l'enseignement supérieur ; et
- c. Formation et conditions de travail des enseignants.

En coordination avec des partenaires régionaux, le Bureau de l'UNESCO à Beyrouth (UBO) a piloté l'articulation des questions et enjeux éducatifs dans la région, ainsi que les priorités de l'agenda post-EPT, ce qui a conduit à l'élaboration et à l'adoption du Cadre d'action Éducation 2030 en 2015. Pour offrir un appui cohérent et coordonné aux pays de la région arabe, l'UBO a également créé en 2016 le Groupe de soutien régional arabe composé de 21 organisations (voir la liste jointe). Présidé par le RCEP pour la période 2018-2019, le Groupe a pour but de coordonner et de soutenir l'engagement d'un partenariat multipartite en mobilisant l'engagement en faveur du nouvel Agenda pour l'éducation, dans le contexte de la mise en œuvre de la feuille de route régionale arabe adoptée tous les deux ans à l'occasion des Réunions régionales arabes sur Éducation 2030²¹.

Au niveau des pays, les États arabes ont créé des points focaux nationaux pour l'ODD4 qui se réunissent régulièrement pour échanger sur les réalisations et les pratiques prometteuses, ainsi que sur les besoins de dialogue politique et de développement des capacités, de partage d'informations et d'amélioration de la coordination et du suivi tant à l'échelon national que régional.

Dans la mesure où les « enseignants » ont été identifiés comme priorité de l'Agenda Éducation 2030 international et régional, l'UBO, en coopération avec les partenaires (Ministère de l'éducation et de l'enseignement supérieur du Liban/MEHE et le Groupe de recherche sur la formation des enseignants/TERG) a tenu une conférence régionale de deux jours sur l'ODD4 consacrée au développement professionnel des enseignants (TPD). L'événement de haut niveau avait pour thème « Qualité et innovation dans le développement professionnel des enseignants : Problèmes et enjeux » (14-15 décembre 2017, Beyrouth). Les représentants des pays arabes et les spécialistes des enseignants assistant à la conférence ont insisté sur la nécessité d'améliorer la coordination entre les différentes composantes de l'éducation, telles que les programmes d'enseignement, les pratiques pédagogiques et

²¹ La première réunion régionale a eu lieu au Caire en décembre 2015, tandis que la deuxième, organisée conjointement avec le RCEP, a eu lieu en mars 2018 ; elles ont adopté respectivement la feuille de route du Caire et de Dubaï définissant et recherchant le meilleur moyen d'intégrer les engagements nationaux et des partenaires dans l'opérationnalisation de l'Agenda Éducation 2030 aux niveaux national et régional.

l'évaluation, comme levier de politique important conduisant à l'amélioration de la qualité d'ensemble des processus et des résultats de l'éducation²².

Les participants aux réunions nationales et régionales sur l'ODD4 ont également réclamé un meilleur dialogue politique sur les questions clés liées aux cibles de l'ODD4, en conjonction avec la fourniture d'une assistance technique aux États afin de parvenir à une mise en œuvre et un suivi cohérents et efficaces des indicateurs de l'ODD4.

Sous les auspices du Groupe de soutien régional arabe déjà mentionné, l'UBO et ses partenaires ont donc envisagé d'organiser une première réunion régionale sur l'ODD4 consacrée à l'alignement des programmes d'enseignement, des enseignants et de l'évaluation en tant que dimensions essentielles à l'obtention de résultats de qualité concernant l'ODD4. La réunion permettra d'apporter un traitement tangible aux problèmes liés à l'ODD4, en prenant en compte le contexte spécifique des États arabes, y compris les effets des différentes crises prolongées dans la région, nécessitant des stratégies de riposte adéquates et des actions adaptées en matière de programmes d'enseignement/apprentissage, d'enseignants et d'évaluation.

La présente réunion constitue la troisième Réunion régionale arabe sur Éducation 2030 (ARMED III) et elle couvre deux activités différentes, bien que liées :

1. Atelier technique sur l'alignement des programmes d'enseignement, des enseignants et de l'évaluation (4-6 novembre 2018) ; et
2. Réunion d'une journée des coordinateurs nationaux ODD4 (7 novembre 2018).

Objet et objectifs de la réunion ARMED III

Pourquoi se focaliser sur la question de l'alignement des programmes d'enseignement, des enseignants et de l'évaluation ?

L'absence d'alignement des programmes d'enseignement, des enseignants et de l'évaluation a été évoquée dans le cadre de nombreuses réunions internationales et régionales, ainsi que dans des études sur les acquis de l'apprentissage comme les rapports TIMSS et PISA. Alors que les pays, dont les États arabes, ont renforcé leurs efforts pour mieux aligner le contenu de l'apprentissage, ses objectifs et ses approches (programmes d'enseignement) avec les pratiques pédagogiques et les procédures d'évaluation, l'absence d'un tel alignement continue d'opposer un obstacle important à l'amélioration de la qualité des résultats d'apprentissage des apprenants. Elle peut se traduire par l'existence d'agences séparées dans les pays, qui ne collaborent pas efficacement à la définition d'une vision prospective partagée de l'éducation, convertie ensuite en actions appropriées reposant sur des processus de mise en œuvre efficaces. Elle peut aussi se manifester au niveau des écoles et des classes dans le contexte des tests/examens nationaux qui ne sont pas alignés avec les programmes d'enseignement ; ou dans le fonctionnement solitaire des enseignants, sans coordination entre les différentes matières et sans prise en compte des problèmes transversaux de l'apprentissage.

L'alignement des programmes d'enseignement, des enseignants et de l'évaluation peut renforcer la cohérence tant au niveau national que scolaire, préalable à la définition d'une vision de l'éducation et à la préparation d'une bonne mise en œuvre par des plans d'action cohérents. Ce n'est que s'ils sont basés sur

²² Pour une vue d'ensemble des principales conclusions et recommandations de la conférence, consulter http://www.unesco.org/new/en/beirut/single-view/news/reflecting_on_recommendations_of_the_arab_regional_sdg4_teach/, ainsi que le rapport biennal 2016/2017 de l'UBO récemment publié (<http://www.unesco.org/new/fileadmin/MULTIMEDIA/FIELD/Beirut/video/JJ.pdf>).

cet alignement que les buts éducatifs et les objectifs de l'apprentissage peuvent être formulés et suivis de façon cohérente, sans que les résultats attendus soient contrecarrés par des stratégies d'évaluation inappropriées. La formulation et le développement des compétences clés des apprenants doivent être fondés sur cet alignement, faute de quoi les systèmes éducatifs risquent d'être confrontés à un déséquilibre dans l'acquisition et le développement de connaissances pertinentes et à jour, de compétences utiles et d'attitudes appropriées, le tout étayé par des valeurs éducatives partagées.

Il est inutile de préciser que le but ultime d'un système alignant correctement les programmes d'enseignement, les enseignants et l'évaluation à tous les niveaux de l'éducation vise à ce que les enfants et les jeunes reçoivent une éducation de qualité et pertinente et qu'ils acquièrent les connaissances, les attitudes, les valeurs et les compétences nécessaires pour la vie et le travail, ce qui est au cœur de l'ODD4-Éducation 2030. Pour que cela puisse se produire de façon systématique, la collecte, l'analyse et l'interprétation d'observations factuelles sur le processus d'enseignement et d'apprentissage sont essentielles pour informer la formulation/révision des politiques, ainsi que la planification, le pilotage et l'évaluation du système éducatif national par le biais de son processus transformationnel.

Comme l'ont montré les réunions régionales précédentes (ARMED I et ARMED II), les indicateurs de l'ODD4 portant sur l'évaluation (4.1.1), les enseignants (4.c.1) et l'éducation à la citoyenneté mondiale / au développement durable (4.7) présentent des problèmes particuliers pour les pays arabes. La réunion ARMED III s'attachera par conséquent aux liens existant entre la qualité de l'éducation et ces indicateurs ODD4, en traitant les besoins à court et à long terme des pays en matière de développement des capacités pour le suivi et l'évaluation des processus, réalisations et enjeux de l'ODD4, ainsi que pour l'établissement de rapports sur ces aspects.

But général de la réunion ARMED III

À la lumière de ce qui précède, et dans le but d'intégrer l'Agenda ODD4 par une formation/formulation de politiques solides et par le développement des capacités, la présente réunion ARMED III plaidera en faveur de l'alignement des programmes d'enseignement, des enseignants et de l'évaluation, en tant que moyen d'appuyer la mise en œuvre et le suivi des cibles ODD4 dans les pays arabes.

Objectifs spécifiques

1. Objectifs de la réunion technique

Afin d'exploiter les réalisations et les résultats des réunions précédentes, y compris de la conférence ODD4-TPD de décembre dernier déjà mentionnée, l'atelier a pour but de :

- Contribuer à préciser l'enjeu et plaider pour l'importance de l'alignement des programmes d'enseignement, des enseignants et de l'évaluation, en tant que levier de politique important pour atteindre les cibles de l'ODD4 ;
- Partager les pratiques prometteuses pour aligner les programmes d'enseignement, les enseignants et l'évaluation dans les pays arabes et à l'échelle internationale ;
- Identifier les problèmes qui entravent l'alignement des programmes d'enseignement, des enseignants et de l'évaluation, ainsi que la façon de traiter et surmonter les problèmes ;
- Développer des plans d'action aux niveaux national et régional pour améliorer l'alignement des programmes d'enseignement, des enseignants et de l'évaluation, pour atteindre les cibles de l'ODD4.

2. Objectifs de la réunion des coordinateurs ODD4

Sur la base des réalisations et des conclusions des précédentes réunions des partenaires ODD4, la présente réunion a pour objectif de :

- Examiner la mise en œuvre au niveau national de la feuille de route ODD4 de Dubaï de mars 2017 ;
- Partager les pratiques prometteuses en matière de plaidoyer, de dialogue politique, de développement des capacités et de suivi concernant les cibles de l'ODD4 ;
- Identifier les actions prioritaires conjointes permettant d'appuyer une meilleure mise en œuvre et un meilleur suivi des cibles de l'ODD4 dans les États arabes ;
- Développer des plans de suivi à différents niveaux sur la base des contributions du Groupe de soutien régional arabe et du travail des points focaux ODD4 nationaux ;
- Discuter de la préparation régionale de la Réunion mondiale sur l'éducation (décembre 2018), ainsi que du Forum politique de haut niveau 2019 sur l'Agenda 2030 (juillet 2019).

Résultats attendus

1. Résultats attendus de l'atelier technique

À la fin de de l'atelier technique de trois jours, les résultats attendus suivants sont envisagés:

- ✓ Compréhension partagée de ce qu'implique l'alignement des programmes d'enseignement, des enseignants et de l'évaluation de l'apprentissage ; et pourquoi cela est important pour atteindre les cibles de l'ODD4 ;
- ✓ Partage des rapports des pays arabes sur la question de l'alignement, l'accent étant mis sur les réalisations, les enjeux/lacunes et les enseignements dégagés ;
- ✓ Inventaire des pratiques prometteuses en matière d'alignement des programmes d'enseignement, des enseignants et de l'évaluation de l'apprentissage, tant par des interventions de politique que par le des pratiques dans les écoles/classes, fondées sur un dialogue significatif entre les initiatives ascendantes et descendantes ;
- ✓ (Projet) de plans d'action pour le suivi à différents niveaux, focalisés sur les problèmes prioritaires/solutions relatifs à l'alignement des programmes d'enseignement, des enseignants et de l'évaluation de l'apprentissage ; ainsi que le soutien nécessaire du Groupe de soutien régional arabe et d'autres partenaires ;
- ✓ Déclaration conjointe concernant l'engagement des pays arabes en faveur de l'amélioration de l'alignement des programmes d'enseignement, des enseignants et de l'évaluation d'apprentissage, en tant que levier important pour atteindre les cibles de l'ODD4.

2. Résultats attendus de la réunion des coordinateurs ODD4

À la fin de la réunion d'un jour de coordinateurs ODD4, les résultats suivants sont attendus:

- ✓ Vue d'ensemble à jour des problèmes de mise en œuvre et de suivi de l'ODD4 dans les États arabes (accomplissements, enjeux/lacunes et besoin de soutien) ;
- ✓ Recueil de pratiques prometteuses dans les États arabes, à diffuser par l'intermédiaire de la plate-forme ODD4 de l'UBO ;
- ✓ Actions collectives identifiées pour renforcer la mise en œuvre et le suivi de l'ODD4 dans les États

arabes, à la lumière de la feuille de route de Dubaï ; et

- ✓ Plans de suivi élaborés pour actualiser/examiner la feuille de route ODD4 régionale arabe, y compris par la diffusion des résultats du présent atelier aux niveaux national et régional ;
- ✓ Vue d'ensemble du niveau de préparation régionale vis-à-vis des événements mondiaux relatifs à l'Agenda 2030 en 2018 et 2019.

Thèmes à traiter

- Pertinence des cibles de l'ODD4 dans les États arabes ;
- Tendances internationales et régionales en matière d'alignement des programmes d'enseignement, des enseignants et de l'évaluation : quels enseignements pouvons-nous dégager de ces tendances pour ce qui concerne le traitement/la réalisation des cibles de l'ODD4 ?
- Importance de l'alignement des programmes d'études, des enseignants et de l'évaluation pour le développement et le suivi des compétences pour la vie et le travail ;
- Importance de l'alignement des programmes d'études, des enseignants et de l'évaluation pour améliorer la qualité de l'éducation, l'équité et la responsabilité dans leur ensemble ;
- Amélioration de l'alignement par le biais du développement institutionnel ;
- Amélioration de l'alignement au niveau de l'école/classe par le biais du développement de capacités de pratique réflexive et par la mise en œuvre d'approches holistiques ;
- Enjeux de l'alignement dans le contexte de l'éducation dans les situations de crise ;
- Accomplissements, enjeux/lacunes et besoin d'appui dans les États arabes, en matière d'alignement des programmes d'enseignement, des enseignants et de l'évaluation ;
- Besoins des États arabes en matière de développement des capacités de suivi et d'évaluation, d'établissement de rapports sur les cibles et indicateurs de l'ODD4.

Participants attendus

Équipes des pays arabes (un maximum de quatre participants de chaque pays sera entièrement pris en charge par l'UNESCO et les partenaires : trois spécialistes techniques + un coordinateur ODD4 national)

- Spécialistes techniques et décideurs. L'atelier bénéficiera des contributions de représentants des ME qui assisteront à la réunion technique de trois jours. Les équipes nationales comprendront des spécialistes responsables des programmes d'enseignement, des enseignants et de l'évaluation (un maximum de trois membres de chaque équipe nationale sera pris en charge par l'UNESCO ; les membres supplémentaires devront être pris en charge par leur ME respectif).
- 19 coordinateurs ODD4 nationaux. Les coordinateurs ODD4 nationaux participeront aux deux réunions, c'est-à-dire à la réunion technique de trois jours et à la réunion des coordinateurs ODD4 d'une journée. L'UNESCO prendra en charge un coordinateur de chaque pays. Les représentants supplémentaires devront être pris en charge par leur ME respectif.

Groupe de soutien régional arabe ODD4

- Consultants internationaux et régionaux et personnels d'appui. Ils contribueront à l'atelier technique de trois jours conformément à l'ordre du jour – voir la liste en annexe.
- Groupe de soutien régional arabe. Voir la liste en annexe – il contribuera à la fois à l'atelier technique de trois jours et à la réunion des coordinateurs ODD4 d'un jour, en fonction des besoins.

- Personnel de l'UNESCO. Bureaux de l'UNESCO à Beyrouth et dans la région arabe (voir la liste en annexe – ils contribueront aux deux réunions).

Méthodologie de la réunion ARMED III

- Approches interactives. L'atelier technique de trois jours et la réunion des coordinateurs ODD4 d'un jour feront appel à des approches interactives. Les présentations plénières (y compris les tables rondes) alterneront avec le travail de groupe ; présentations sur stand et développement concret de plans d'action/recommandations. Un matériel à code QR pour interagir avec les panélistes sera fourni aux participants afin d'accroître les possibilités de participation dans le contexte des séances plénières.
- Langues de travail. Une interprétation simultanée sera organisée dans les réunions plénières en arabe/anglais. L'interprétation sera également possible dans les groupes de travail, en fonction des besoins. Les participants disposeront d'un équipement de sonorisation approprié pour faciliter leur plein engagement et leur interaction.
- Informations de sonorisation et partage des connaissances. Les équipes nationales seront invitées à préparer leurs présentations/rapports en respectant une structure type qui leur sera communiquée à l'avance. Toutes les contributions (présentations PowerPoint, documents internationaux et nationaux sur l'ODD4 et d'autres questions, documents d'information) seront mises à la disposition des participants en ligne et sur clé USB.
- Rapport de l'atelier et suivi. Pour toutes les réunions, des rapports complets seront publiés, qui incluront les plans (d'action) de suivi.

Ordre(s) du jour²³

Ordre du jour (1) des 4-6 novembre 2018 : Atelier technique
Jour 1 : dimanche 4 novembre 2018 – QUESTIONS et ENJEUX

Horaires	Activités	Facilitateurs/Contributeurs
08h00-09h00	Enregistrement des participants	Bureau d'enregistrement
09h00-10h00	Ouverture officielle Discours d'ouverture : Ministre de l'Éducation (Pays hôte) Directeur du Groupe de soutien régional arabe ODD4 du Bureau de l'UNESCO à Beyrouth	Facilitateur : Mme Costanza Farina, UNESCO Amman (à confirmer).
10h00-11h00	Séance d'introduction Présentation de l'ordre du jour Présentation des consultants/personnes ressources Présentation des participants et des attentes Questions d'organisation	Facilitateur : Dr Dakmara Georgescu, UNESCO Beyrouth
11h00-11h30	Pause thé et café	
11h30-12h30	Table ronde (1) : Pertinence de l'ODD4 pour les États arabes UNESCO, Groupe de soutien régional arabe ODD4, pays arabes représentés au Comité directeur mondial ODD4 : Égypte, Tunisie et E.A.U. Discussions	Facilitateur : Dr Hamel Al Hammami, UNESCO Beyrouth
12h30-13h30	Table ronde (2) : Aligner les programmes d'enseignement, les enseignants et l'évaluation pour atteindre les cibles de l'ODD4 : Perspectives régionales et internationales M. David Peck, Royaume-Uni ; RCEP – à confirmer (Indicateurs ODD4) ; M. Yusuf Sayed, SA/UK, à confirmer) Discussions	Facilitateur : Dr Jeannette Vogelaar, UNICEF
13h30-14h30	Déjeuner	
14h30 - 16h00	Travail de groupe (1) Questions et enjeux pour les pays arabes relatifs à l'alignement des programmes d'enseignement, des enseignants et de l'évaluation	Facilitateurs : à confirmer (les pays utiliseront leurs rapports nationaux préparés sur la base d'une structure type partagée ; ils aborderont un certain nombre de questions préparées pour eux et partagées par le(s) facilitateur(s))
16h00 – 17h00	Les groupes peuvent continuer à préparer le rapport à partager le lendemain Consultation des matériels affichés (écrits et audiovisuels)	

²³ Pour chacun des Ordres du jour, et pour chaque séance spécifique, des directives méthodologiques détaillées seront préparées, se focalisant sur les thèmes à traiter, les approches et les résultats attendus des séances respectives. Les présentateurs seront invités à préparer des documents imprimés à distribuer à la fin de chaque séance.

Jour 2 : lundi 5 novembre 2018 - SOLUTIONS

Horaires	Activités	Facilitateurs/Contributeurs
08h30-11h00	<p>Restitution des groupes (1)</p> <p>Questions et enjeux pour les pays arabes relatifs à l'alignement des programmes d'enseignement, des enseignants et de l'évaluation de l'apprentissage dans le but d'atteindre les cibles de l'ODD4</p> <p>Synthèse par le rapporteur</p>	<p>À confirmer</p> <p>(Présentation de 10-15 minutes par chacun des cinq groupes, suivie de discussions de 5-10 minutes)</p>
11h00-11h30	Pause thé et café	
11h30-12h30	<p>Table ronde (3)</p> <p>Alignement des programmes d'enseignement, des enseignants et de l'évaluation de l'apprentissage : solutions institutionnelles et pratiques</p> <p>(Ministères de l'Éducation : dispositifs institutionnels appropriés, à confirmer ; Dr Mona Taji, Jordanie : Autonomiser les écoles ; Dr Malak Zaalouf, Égypte : Développer la pratique réflexive ; M. Dave Peck, Royaume-Uni : approches holistiques /WSA)</p> <p>Discussions</p>	<p>À confirmer</p> <p>(Les panélistes se rapporteront aux discussions du Jour 1 sur les questions et les enjeux dans les pays arabes)</p>
12h30-13h30	<p>Table ronde (4)</p> <p>Pratiques prometteuses pour l'amélioration de la qualité de l'éducation</p> <p>3-4 panélistes de pays en situation de crise ; Dr Idris Higazi, UNESCO Beyrouth ; Groupe de soutien ODD4</p> <p>Discussions</p>	À confirmer
13h30-14h30	Déjeuner	
14h30 - 16h00	<p>Travail en groupe (2)</p> <p>Alignement des programmes d'enseignement, des enseignants et de l'évaluation dans le contexte national : que devons-nous faire ? comment ?</p>	<p>À confirmer</p> <p>(Les équipes nationales se concentreront aussi sur l'intégration de la préparation aux situations de crise dans les plans ODD4)</p>
	(Développement de plans d'action nationaux et régionaux sur la base d'une structure type partagée ; examen d'une déclaration conjointe sur les questions d'alignement)	
16h00 – 17h00	<p>Les groupes pourront poursuivre pour préparer le rapport à communiquer le lendemain</p> <p>Consultation de matériels affichés (écrits et audiovisuels)</p>	

Jour 3 : mardi 6 novembre 2018 - ACTIONS

Horaires	Activités	Facilitateurs/Contributeurs
08h30-11h00	<p>Restitution des groupes (2)</p> <p>Alignement des programmes d'enseignement, des enseignants et de l'évaluation dans le contexte national : que devons-nous faire ? comment ?</p> <p>Synthèse par le rapporteur : recommandations principales émanant des groupes (accent mis sur les projets de plans d'action et de déclaration conjointe sur les questions d'alignement)</p>	À confirmer
11h00-11h30	Pause thé et café	
11h30-12h30	<p>Table ronde (5) : 3-4 volontaires des pays arabes partageront les impressions/gains/enseignements qu'ils retirent de l'atelier</p> <p>Discussions</p>	À confirmer
12h30-14h00	<p>Synthèse de l'atelier par le rapporteur : Finalisation et diffusion de la déclaration conjointe</p> <p>Discours de clôture : lien avec la réunion d'un jour des coordinateurs ODD4</p> <p>Évaluation de l'atelier</p>	À confirmer
14h00-15h00	Déjeuner	
15h00	Fin de l'atelier technique	

Ordre du jour (2) du Jour 4 : mercredi 7 novembre 2018 – Réunion des coordinateurs nationaux ODD

Horaires	Activités	Facilitateurs/Contributeurs
08h00-09h00	Enregistrement des participants	Bureau d'enregistrement
09h00-10h00	<p>Séance d'ouverture Discours d'accueil</p> <p>Séance d'introduction Présentation de l'ordre du jour Présentation des participants et attentes Résumé des développements depuis ARMED II</p>	À confirmer
10h00-11h30	<p>Pertinence de l'atelier technique pour l'Agenda Éducation 2030 régional : table ronde des coordinateurs ODD4</p> <p>Discussions</p>	À confirmer (l'alignement avec d'autres initiatives régionales sera aussi évoqué)
11h30-12h00	Pause thé et café	
12h00-13h30	<p>Agenda 2030 arabe : état de la préparation régionale en vue des événements et rapports mondiaux 2018 et 2019</p> <p>Présentations et discussions plénières sur la préparation des futures activités nationales, régionales et mondiales ; et sur l'appui nécessaire aux pays arabes</p>	À confirmer
13h30-15h00	<p>Plénière – Feuille de route ODD4 arabe : Comment améliorer le suivi et la coordination</p> <ol style="list-style-type: none"> a. Partage des principaux accomplissements, questions et enjeux du point de vue des coordinateurs nationaux ODD4, pour préparer l'examen de la feuille de route de Dubaï en 2019 b. Questionnaire national HLPF 2019 c. Examen de la déclaration régionale arabe sur l'ODD4 d. Comment exploiter les résultats d'ARMED III : questions de suivi pour 2019 et au-delà <p>Clôture de la séance</p> <ul style="list-style-type: none"> • Discours de clôture des coordinateurs nationaux ODD4 et du Groupe de soutien ODD4 	À confirmer Un questionnaire électronique sur la mise en œuvre de la feuille de route régionale arabe sera partagé avec les pays avant la réunion. Commande d'un rapport régional en 2019
15h00-16h00	Déjeuner	
16h00-18h00	Réunion du Groupe de soutien régional	

Annexe I : Liste des membres du Groupe de soutien régional arabe (en date de mars 2018)

Catégorie I : Représentation régionale arabe au Comité directeur mondial

1. Égypte
2. Émirats arabes unis
3. Tunisie
4. ABEGS

Catégorie II : Organisations régionales

5. Ligue des États arabes
6. ALECSO
7. ISESCO

Catégorie III : Agences des Nations Unies / multilatérales

8. UNESCO (secrétariat du groupe)
9. UNICEF
10. HCR
11. UNRWA
12. CESAO
13. PAM
14. ECW
15. GPE

Catégorie IV: Organisations non gouvernementales

16. CCONG (2)
17. Internationale de l'éducation
18. Education Above All
19. Open Society Foundation

Catégorie V: Centres de Catégorie II de l'UNESCO

20. RCEP (Préside le Groupe pour la période 2018-2019)
21. RCQE
22. ECDRC

Catégorie VI : Pays ressource technique régional

23. Maroc (anciennement membre de la représentation régionale arabe au Comité directeur mondial)

Annexe II : Feuille de route de Dubaï pour l'ODD4- Éducation 2030 (2017 - 2018)

Feuille de route de Dubaï pour Éducation 2030 dans la région arabe (2017 - 2018)

1. Nous, responsables de gouvernements de la région arabe, co-organisateurs des Nations Unies, organisations de la société civile, syndicats professionnels et partenaires de développement et techniques, nous sommes réunis pour la deuxième Réunion régionale arabe sur l'ODD4 – Éducation 2030 (ARMED II) les 6 et 7 mars 2017 à Dubaï, Émirats arabes unis. ARMED II a été co-organisée par l'Organisation des Nations Unies pour l'Éducation, la Science et la Culture (UNESCO) et par le Centre régional de planification de l'éducation (RCEP) avec le soutien de partenaires régionaux, sous les auspices de Son Excellence Dr Hussain Ibrahim Al Hammadi, Ministre de l'Éducation des Émirats arabes unis.
2. Rappelant la première Réunion régionale arabe sur l'ODD4 – Éducation 2030 (ARMED I) qui a eu lieu au Caire en décembre 2016 et réaffirmant le rôle central de l'éducation dans le développement durable, nous reconnaissons que l'Agenda ODD 4 nous inspire à poursuivre une vision humaniste de l'éducation et du développement, basée sur les droits de l'homme et la dignité, la justice sociale, la protection, la diversité culturelle et une responsabilité et redevabilité partagées. Par ailleurs, il s'appuie sur le principe que l'éducation est un bien public, un droit humain fondamental, le socle permettant d'assurer la réalisation d'autres droits. En outre, il est essentiel pour la paix, l'épanouissement humain et le développement durable.
3. Étant donné que certains des pays de notre région sont touchés par des crises prolongées qui détruisent les vies, les droits et les moyens de subsistance de millions de personnes déplacées et de communautés, ainsi que ceux des pays d'accueil également impactés par ces crises, nous réaffirmons le pouvoir transformationnel de l'éducation pour prévenir et atténuer l'impact des conflits, fournir une protection en temps de crise, inculquer aux personnes touchées les connaissances et les compétences nécessaires pour le relèvement et la reconstruction et donner espoir dans l'avenir. Nous continuons de nous dévouer à l'inclusion systématique des enfants et des jeunes dans les processus nationaux de planification de l'éducation, afin de suivre leur participation et les niveaux d'instruction atteints. Pour maximiser l'opportunité que représente l'Agenda 2030, nous reconnaissons la nécessité de traiter les défis auxquels nos pays et la région toute entière sont confrontés, par la diversification des parcours dans une perspective d'apprentissage tout au long de la vie, l'amélioration de l'apprentissage essentielle au renforcement de la qualité et le réexamen des jeunes et des compétences nécessaires au monde du travail, parmi d'autres.
4. À ce titre, l'Agenda ODD 4 a fourni à nous tous la possibilité de repenser l'éducation sur un mode collectif et coopératif et de guider son processus transformationnel en vue d'offrir à tous une éducation équitable, inclusive et de qualité et des possibilités d'apprentissage tout au long de la vie, ce qui concrétisera pour tous la « *transformation de notre monde : Programme de développement durable* ».
5. Reconnaisant la nature interconnectée des réalités sur le terrain, l'Agenda ODD 4 est inextricablement lié à d'autres ODD, et il y contribue : l'ODD1 Pas de pauvreté, l'ODD2 Faim « zéro », l'ODD3 Bonne santé et bien-être, l'ODD5 Égalité entre les sexes, l'ODD 8 Travail décent et l'ODD 16, Paix, justice et institutions efficaces. Pour réussir, la plupart des interventions en matière d'éducation nécessitent des approches intégrées afin que les enfants et les jeunes soient bien nourris, en bonne santé, protégés et qu'ils bénéficient d'un accès équitable, d'équipements appropriés, de compétences pour la vie et le travail et d'institutions efficaces qui leur procurent l'espoir d'un avenir pacifique et juste.
6. Ayant adopté la Feuille de route régionale arabe pour l'ODD 4 et Éducation 2030 (Feuille de route du Caire) lors d'ARMED I, nous, États membres arabes et partenaires, avons entamé la mise en œuvre de l'Agenda d'une façon appropriée et pertinente pour les contextes nationaux. Plus d'un an après l'adoption de la feuille de route du Caire, nous nous sommes réunis à Dubaï pour en faire l'examen et réfléchir aux résultats obtenus en termes de mise en œuvre et, dans le même temps, tirer les

enseignements de nos expériences et des défis rencontrés et, plus important encore, pour nous mettre d'accord sur une feuille de route pour 2017-2018.

7. Au cours de trois réunions organisées en 2016, un groupe de partenaires qui se sont engagés à appliquer la feuille de route du Caire a établi un groupe régional dénommé « Groupe de soutien régional arabe pour l'ODD 4 » en juillet 2016, définissant son mandat, entreprenant plusieurs activités conjointes telles que le développement d'un portail dédié, une formation technique sur les indicateurs, et il a convenu d'élargir les actions de soutien collectif en 2017 et 2018, portant sur les conseils techniques régionaux, l'appui au sein des pays, le plaidoyer et la communication, l'établissement de rapports et le suivi, et le financement.
8. Conscients de ce que la Feuille de route du Caire n'a pas été intégralement mise en œuvre et de la nécessité de poursuivre la mise en place /le renforcement /un soutien accru aux mécanismes et initiatives pilotés par les pays pour permettre une analyse complète et l'intégration de la vision, des principes et des cibles de l'ODD 4 dans les processus nationaux de développement de l'éducation, nous, États membres et Partenaires, adoptons par la présente la *Feuille de route de Dubaï pour 2017-2018* et réitérons notre engagement à transformer notre système éducatif pour accomplir l'objectif ambitieux d'ici à 2030. Concrètement, nous souhaitons adopter un ensemble d'actions de suivi à réaliser en 2017 et 2018. Ce faisant, nous nous engageons à partager nos expériences et notre expertise sur une base régulière, à élaborer de brefs rapports d'étape annuels sur la mise en œuvre de la feuille de route et à nous rencontrer en 2018 (ARMED III) pour procéder de nouveau à l'examen et à une réflexion collective sur nos progrès.

*Dubaï, Émirats arabes unis
Mars 2017*

PLAIDOYER ET COMMUNICATION				
ÉTATS MEMBRES		PARTENAIRES		
Actions	Calendrier	Actions	Partenaires	Calendrier
Lancer et réaliser des campagnes de sensibilisation sur l'ODD4 et ses cibles	En cours, jusqu'à la fin 2018	Poursuivre la mise à jour du portail web ODD4 (bonnes pratiques, etc.)	Tous	Toute l'année
Promouvoir par différents moyens le partage d'expériences et d'initiatives remarquables au niveau national, sous-régional et régional (y compris, sans s'y limiter, par le portail web régional ODD4), y compris les liens et les contributions à d'autres ODD	En cours, jusqu'à la fin 2018	Publier des lettres d'information électroniques	ABEGS/RCEP/UNESCO/ALECSO	Semestriel
		Actualiser les dossiers de politique et les profils pays	UNESCO/ALESCO/RCEP	Annuel
		Plaider pour une participation accrue d'autres partenaires, tels que le secteur privé	UNESCO / PAM	Toute l'année
		Lancer une campagne d'une semaine/année en faveur de l'éducation	UNESCO/PAM/CME&ACEA	Annuel

EXAMEN ET SUIVI

ÉTATS MEMBRES		PARTENAIRES		
Actions	Calendrier	Actions	Partenaires	Calendrier
Contextualiser les indicateurs ODD4 au niveau national en fonction des stratégies nationales et suivre les liens/contributions à d'autres ODD	Mars 2018 au plus tard	Entreprendre des consultations techniques sur la définition et le développement d'approches et type de données pour le suivi de la Cible 4.7, en consultation avec les États membres	Tous	31 juillet 2017 au plus tard
Préparer des rapports périodiques et d'étape annuels sur l'ODD4, sur la base de la structure type et des modèles fournis par l'UNESCO	En cours, jusqu'à la fin 2018	Publier un état (annuel) de l'éducation dans la région arabe (national, sous-régional, régional)	RCEP/ABEGS/UNESCO /ALECSO/CME&ACEA	Annuel ou biennal
		Diffuser et utiliser les « Directives techniques pour la mesure et le suivi de l'ODD4 » dans le cadre des initiatives de développement des capacités	RCEP/UNESCO / UNICEF	Date limite de finalisation le 1 ^{er} septembre, puis diffusion et utilisation
		Mettre en place un cadre et un plan de suivi régional en consultation avec les États membres	UNESCO/RCEP/ ABEGS/ALECSO/UNRWA	1 ^{er} septembre 2017 au plus tard

FINANCEMENT				
ÉTATS MEMBRES		PARTENAIRES		
Actions	Calendrier	Actions	Partenaires	Calendrier
Développer des initiatives pour mobiliser des ressources nationales et externes	En cours, jusqu'à la fin 2017	Identifier les lacunes de financement externe au niveau national et cartographier les bailleurs	UNESCO	Toute l'année
		Développer un cadre de coût et de financement, y compris l'utilisation de l'initiative de l'AEN	UNESCO / ALECSO/UNICEF	Toute l'année avec des initiatives d'appui concret au niveau national
		Œuvrer pour le développement de stratégies de financement permettant de fournir l'appui nécessaire aux pays en situation de crise, ainsi qu'à ceux qui sont touchés par cette situation, en consultation avec les États membres	UNESCO/HCR/ PAM/GPE/UNICEF	Toute l'année

COORDINATION ET PARTENARIATS		APPUI AUX PAYS (développement des capacités ; assistance technique, etc.)		
ÉTATS MEMBRES		PARTENAIRES		
Actions	Calendrier	Actions	Partenaires	Calendrier
Mettre en place un mécanisme national de coordination et de partenariat pour l'éducation, y compris la création d'une ou plusieurs équipes centrales chargées de superviser les activités ODD4 et constituée(s) de responsables techniques et de décideurs politiques	En cours pour les États membres qui ne l'ont pas fait dans le cadre de la mise en œuvre de la feuille de route du Caire	Intégrer l'ODD4 dans les plans nationaux	UNESCO/GPE/ UNICEF	Toute l'année avec initiatives de soutien concret à mettre en œuvre au niveau national
Développer des partenariats par l'identification des besoins des partenaires nationaux et les mettre en relation, préciser le rôle de chaque partenaire	En cours, jusqu'à la fin 2018	Renforcer les capacités en coût et financement de l'éducation	RCEP/GPE/UNESCO / UNICEF	Toute l'année avec initiatives de soutien concret à mettre en œuvre au niveau national
Améliorer la coopération avec les partenaires nationaux et régionaux, ainsi qu'avec les Centres de Catégorie II de l'UNESCO ¹ pour la mise en œuvre des programmes et des plans de développement des capacités	En cours, jusqu'à la fin 2018	Renforcer les capacités statistiques de mesure/suivi et établissement de rapports sur les indicateurs, y compris l'alignement du suivi des plans d'éducation en situation de crise / humanitaire vis-à-vis de l'ODD 4	RCEP/GPE/CME&ACEA /ALECSO/PAM/ UNESCO/UNRWA/HCR/AB EGS/UNICEF	Toute l'année avec des ateliers de formation pratique à organiser

1 Les Centres de Catégorie II de l'UNESCO sont associés à l'UNESCO par des dispositifs approuvés par la Conférence générale. Ils sont choisis sur proposition d'un ou de plusieurs États membres, en fonction de leur spécialisation dans un des domaines de compétence. Par le biais du renforcement des capacités, du partage des connaissances et de la recherche, ils fournissent une contribution précieuse et unique à la mise en œuvre des objectifs du programme stratégique de l'UNESCO, au profit des États membres. Pour la région arabe, il y a quatre Centres de Catégorie II :

Centre régional d'éducation des adultes (ASFEC), Syrs Al Layan, Égypte

POLITIQUE ET PLANIFICATION	
ÉTATS MEMBRES	
Actions	Calendrier
Identifier les lacunes en matière de politique et de programmes pour intégrer et promouvoir l'ODD4 au niveau national	En cours, jusqu'à la fin 2018
Développer des dossiers de politique sur l'ODD4 pour appuyer le dialogue politique sur des questions spécifiques (éducation pré-primaire obligatoire pour les enfants de 5 ans, développement et amélioration de la qualité de l'EFTP, éducation des filles et des femmes, réforme des programmes d'enseignement, intégration de l'ECM, etc.)	En cours, jusqu'à la fin 2018
Organiser la discussion et le dialogue aux niveaux régional et national sur « Repenser l'éducation »	En cours, jusqu'à la fin 2018
Développer et mettre en œuvre un plan de développement des capacités aux Ministères de l'Éducation, reposant sur une évaluation des besoins en développement des capacités, incluant une planification et une mise en œuvre stratégiques concernant l'éducation dans les situations d'urgence et pour le suivi et l'évaluation	Développement du plan avant la fin 2017 Mise en œuvre du plan en cours, jusqu'à la fin 2018
Élargir et améliorer la formation initiale et continue des enseignants	En cours, jusqu'à la fin 2018
Promouvoir et planifier en vue du développement des capacités des apprenants, surtout en ce qui concerne l'apprentissage créatif et la recherche scientifique	En cours, jusqu'à la fin 2018

Centre régional d'éducation et de protection de la petite enfance dans les États arabes (RCECCE), Damas, Syrie

Centre régional de planification de l'éducation (RCEP), Sharjah, E.A.U.

Centre régional de qualité et d'excellence dans l'éducation (RCQE), Riyad, Arabie Saoudite

REF 9a - Processus d'examen du Forum politique de haut niveau 2019

La présente note a pour objet de préciser les principaux enjeux et options pour la préparation, la contribution et la représentation du Comité directeur ODD-Éducation 2030 au Forum politique de haut niveau (HLPF) 2019.

Ainsi que stipulé dans le Programme 2030 pour le développement durable, le HLPF joue un rôle central dans le suivi et l'examen du Programme 2030 et de ses 17 ODD au niveau mondial, en cohérence avec l'Assemblée générale, le Conseil économique et social et les autres organes et forums pertinents.

Conformément aux résolutions 66/288 et 67/290 de l'Assemblée générale des Nations Unies, compte tenu de son caractère universel et intergouvernemental, le Forum politique de haut niveau :

- a. formulera des **orientations** politiques, des **conseils** et des **recommandations** en vue du développement durable ;
- b. améliorera l'**intégration des trois dimensions** du développement durable de manière holistique et intersectorielle à tous les niveaux ;
- c. constituera une tribune dynamique propice à une concertation régulière, à l'**établissement de bilans et à la définition de programmes** pour la promotion du développement durable ;
- d. aura un programme ciblé, dynamique et pragmatique qui accordera l'attention voulue aux problèmes nouveaux et naissants que pose le développement durable ;
- e. **suivra et passera en revue les progrès** accomplis dans la concrétisation des engagements pris en faveur du développement durable, y compris ceux ayant trait aux moyens de concrétisation ;
- f. encouragera la **participation de haut niveau** de toutes les entités concernées du système des Nations Unies, y compris les fonds et les programmes, et invitera en fonction des besoins d'autres institutions financières et commerciales multilatérales compétentes, ainsi que les organes conventionnels, selon leurs mandats respectifs, à contribuer à ses délibérations dans le respect des règles et dispositions des Nations Unies ;
- g. améliorera la **coopération et la coordination au sein du système des Nations Unies** pour ce qui est des programmes et politiques de développement durable,
- h. devra promouvoir la transparence et la mise en œuvre en continuant à renforcer le rôle consultatif et la participation des **grands groupes et autres parties prenantes** au niveau international afin de mieux utiliser leurs compétences spécialisées tout en conservant le caractère intergouvernemental des débats,
- i. encouragera le **partage des meilleures pratiques et données d'expérience** se rapportant à la mise en œuvre du développement durable et, sur une base volontaire, facilitera le partage des données d'expérience, y compris les succès remportés, les difficultés rencontrées et les enseignements tirés de l'expérience ;
- j. rapprochera les scientifiques et les décideurs à la faveur de l'examen de la documentation, en rassemblant les informations et les évaluations dispersées, notamment sous la forme d'un **rapport mondial sur le développement durable**, en tirant parti des évaluations existantes ;
- k. contribuera à faire en sorte que la prise de décisions s'appuie sur l'analyse des faits à tous les niveaux, en concourant à l'intensification des efforts engagés pour **renforcer les capacités de collecte et d'analyse des données** dans les pays en développement ; et
- l. favorisera la **cohérence** et la coordination des politiques de développement durable à l'**échelle du système**.

Source : Objectifs à l'adresse <https://sustainabledevelopment.un.org/hlpf>

Le Forum se réunit tous les ans sous les auspices du Conseil économique et social (ECOSOC) (pour une durée de huit jours, y compris trois journées ministérielles) et tous les quatre ans au niveau des Chefs d'État et de gouvernement sous les auspices de l'Assemblée générale (pendant deux jours). Les réunions annuelles du HLPF organisées sous les auspices de l'ECOSOC préparent le terrain pour sa réunion quadriennale organisée sous les auspices de l'Assemblée générale, ce qui signifie que les 17 ODD sont tous passés en revue sur une période de quatre ans. Pour la première fois, le HLPF sera convoqué deux fois en 2019, sous les auspices de l'ECOSOC (en juillet) et de l'Assemblée générale (en septembre).

Thème du HLPF 2019

Chaque année, le HLPF entreprend un examen thématique des ODD. En 2019, sur le thème général « Autonomiser les personnes et assurer l'inclusion et l'égalité », le HLPF procédera à un examen approfondi des Objectifs suivants :

- Éducation de qualité (ODD 4)
- Travail décent et croissance économique (ODD 8)
- Inégalités réduites (ODD 10)
- Mesures relatives à la lutte contre les changements climatiques (ODD 13) et
- Paix, justice et institutions efficaces (ODD 16)

L'ODD 17 (Partenariats pour les objectifs) sera également traité, comme c'est le cas chaque année.

Contributions au HLPF

Le suivi et l'examen réalisés par le HLPF sont informés par les contributions suivantes :

Au niveau des Nations Unies :

- Un **Point annuel sur les Objectifs de développement durable** préparé par le Secrétaire général des Nations Unies et présenté à l'ECOSOC (undocs.org/E/2018/64) publié à la fin du mois de mai, et
- un rapport imprimé sur papier glacé préparé par la Division de statistique des Nations Unies au Département des affaires économiques et sociales (DAES, qui fait office de secrétariat pour le HLPF) à partir des contributions des différentes entités des Nations Unies (ex. l'UNESCO fournit la majeure partie des informations pour l'ODD 4 (unstats.un.org/sdgs/files/report/2018/TheSustainableDevelopmentGoalsReport2018-EN.pdf) contenant les messages clés, un texte descriptif accompagné de graphiques/tableaux, publié au milieu du mois de juin (voir **Annexe 1**). Les Objectifs faisant l'objet d'un examen spécifique sont également traités spécifiquement (document de 4 pages maximum).

En outre, le suivi et l'examen du HLPF sont informés par cinq principaux types de contributions :

- Les **examens nationaux volontaires (ENV)** constituent une composante importante du HLPF car ils offrent une plate-forme permettant de mieux mettre en avant les problèmes transversaux dans le cadre du Programme pour le développement durable et les problèmes liés aux Objectifs mondiaux examinés. Chaque année, le DAES organise des réunions pour faciliter la préparation des examens nationaux volontaires. La nouvelle révision des [directives](#) communes d'application volontaire sera consacrée au renforcement de l'évaluation analytique des ENV, en prêtant une attention particulière au principe de « ne négliger personne », ce qui représentera pour les États membres du Comité directeur ODD-Éducation 2030 une opportunité importante de travailler avec leurs gouvernements respectifs à la préparation et à la présentation de leur examen national volontaire.
- Les commissions techniques de l'ECOSOC et d'autres **organes et forums intergouvernementaux**, notamment le Comité directeur ODD-Éducation 2030 sont invités par le Président de l'ECOSOC à

communiquer des contributions sur le thème de l'année, en réponse à un ensemble prédéfini de questions (voir **Annexe 2**). Le lien ci-après renvoie à la contribution de 2018 qui avait été rédigée par l'ISU et l'équipe du Rapport mondial de suivi sur l'éducation : https://sustainabledevelopment.un.org/content/documents/18961UNESCO_SDGEducation_2030_Steering_Committee_input_to_2018_HLPF.pdf

et faisait le point sur la contribution de l'éducation au Programme 2030 en général et aux progrès dans la réalisation de l'ODD4, notamment en rapport avec le thème du HLPF de 2018, la *Transformation vers des sociétés durables et résilientes*. Les contributions soumises sont résumées par le DAES, par thème, dans un rapport de synthèse préparé avant le HLPF (voir l'exemple de la synthèse [2018](#)).

- Les contributions des **Commissions économiques régionales** font partie intégrante des préparatifs du HLPF et elles servent de documents de base aux négociations sur les projets de déclaration ministérielle du HLPF. Il convient donc de créer des synergies entre les organisations régionales membres du CD, ainsi qu'entre les consultations régionales d'Éducation 2030 et les événements/ateliers dédiés, organisés par les Commissions régionales dans le cadre de leur contribution au HLPF.
- **Grands groupes et autres parties prenantes** qui représentent les opinions des organisations non gouvernementales. L'un de ces groupes est le groupe Education and Academia dont la contribution au HLPF 2018 est consultable ici : https://sustainabledevelopment.un.org/content/documents/18833EducationAndAcademia_SectoralPaper_2018HLPF.pdf
- **Notes d'information sur chacun des ODD analysés** : Ce rapport de 10 pages représente une contribution coordonnée émanant des organisations du système des Nations Unies et il est préparé par une structure élargie du Comité exécutif des affaires économiques et sociales (CEAES Plus) convoquée par le DAES, en coopération avec les organisations chefs de file pour chacun des ODD (voir par exemple la note 2017 pour l'[ODD 5](#)). L'UNESCO et l'UNICEF seront probablement co-chefs de file pour l'ODD4 en 2019.

Outre les contributions formelles ci-dessus, l'équipe du Rapport mondial de suivi sur l'éducation, en vertu de son mandat qui l'invite à « faire rapport de la mise en œuvre des stratégies nationales et internationales », produira une publication supplémentaire spéciale pour le HLPF 2019, consacrée aux aspects qualitatifs de la mise en œuvre de l'ODD 4 au niveau des pays, en collaboration avec l'UNESCO et le Comité directeur ODD – Éducation 2030 (voir **Annexe 3**).

L'Assemblée générale des Nations Unies organisera une réunion du Forum politique de haut niveau des Nations Unies (HLPF) sur le développement durable au niveau des chefs d'Etat et de gouvernement, les 24-25 septembre 2019.

Les réunions du HLPF sous les auspices de l'Assemblée générale des Nations Unies ont lieu tous les quatre ans, au début de la Session de l'AG. La 74^{ème} session de l'AG ([UNGA 74](#)) sera inaugurée le 17 septembre 2019. Le premier jour de la Discussion générale de haut niveau aura lieu le lundi 30 septembre 2019. Selon la [Décision A/72/L.66](#), la première réunion du HLPF sous les auspices de l'AG sera convoquée de 15h à 18h le mardi 24 septembre, et de 10h à 13h et de 15h à 18h le mercredi 25 septembre 2019.

Calendrier du HLPF

Pendant la première semaine du HLPF, comme l'indique le programme ci-dessous, les examens thématiques sont discutés l'après-midi des jours 1 et 3, tandis que les ODD individuels sont examinés le matin des jours 2 et 4. Les deux séries d'examens se composent des contributions suivantes :

- Commissions techniques de l'ECOSOC et autres organes intergouvernementaux
- un papier issu des grands groupes et des autres parties prenantes

- notes de synthèse préparées par le système des Nations Unies
- brèves notes d'information sur les questions à débattre
- présentations par les panélistes, suivies de discussions interactives

La première moitié de la deuxième semaine du HLPF est consacrée aux examens nationaux volontaires, tandis que la deuxième moitié, qui représente le segment de haut niveau, prévoit une discussion thématique sur tous les objectifs examinés et l'adoption d'une déclaration politique intergouvernementale négociée. Les discussions sur la déclaration ministérielle seront lancées début 2019.

Tout au long de la période de deux semaines, une série **d'événements parallèles** pourra attirer l'attention sur les aspects de certains objectifs individuels.

FORUM POLITIQUE DE HAUT NIVEAU SUR LE DÉVELOPPEMENT DURABLE

	Lundi 10 juillet (CR 4)	Mardi 11 juillet (CR4)	Mercredi 12 juillet (CR 4)	Jeudi 13 juillet (CR 4)	Vendredi 14 juillet (CR 4)
9h00 – 3h00	<p>9h00-10h00</p> <p><u>Ouverture</u> <u>L'état des lieux Où sommes-nous à l'an deux de la mise en œuvre du Programme 2030 ?</u></p> <p>Présentation du rapport sur l'état d'avancement des ODD par le SG</p> <p>10h30 – 13h00</p> <p><u>Mise en œuvre aux niveaux régional et infrarégional</u></p>	<p><u>Examen de la mise en œuvre des ODD*</u></p> <p>9h00-11h00 ODD1</p> <p>11h00 – 13h00 ODD2</p>	<p><u>Examen de la mise en œuvre des ODD*</u></p> <p>9h00-11h00 ODD3</p> <p>1100 – 13h00 ODD5</p>	<p><u>Examen de la mise en œuvre des ODD*</u></p> <p>9h00-11h00 ODD9</p> <p>11h00 – 13h00 ODD14</p>	<p><u>Exploiter les interconnexions pour une mise en œuvre efficace des ODD</u></p>
15h00 – 18h00	<p><u>Examen thématique*</u> <u>Éradiquer la pauvreté et promouvoir la prospérité dans un monde changeant</u> Traiter les multiples dimensions de la pauvreté et des inégalités</p>	<p><u>Examen thématique*</u> <u>Éradiquer la pauvreté et promouvoir la prospérité dans un monde changeant</u> Perspectives des différentes parties prenantes</p>	<p><u>Examen thématique*</u></p> <p>15h00-16h30 <u>Éradiquer la pauvreté et promouvoir la prospérité dans un monde changeant</u> Suivre la voie des SAMOA</p> <p><u>Éradiquer la pauvreté et promouvoir la prospérité dans un monde changeant</u> Suivre la voie des SAMOA</p> <p>16h30 – 18h00 <u>Éradiquer la pauvreté et promouvoir la prospérité dans un monde changeant</u> L'effet sur les pays en situation particulière : PMA et pays enclavés en développement. Les défis spéciaux posés aux pays à revenu intermédiaire seront également discutés.</p>	<p><u>Examen des Objectifs/ Examen thématique *</u></p> <p>15h00-16h30 ODD17 Investir dans et financer les ODD</p> <p>16h30-18h00 ODD17 Faire progresser la science, la technologie et l'innovation pour les ODD</p>	<p>15h00-17h00 ODD17 <u>Interface politique/science et questionsnaissantes</u></p> <p>17h30-18h00 <u>Séance de clôture de la première semaine</u></p>

Objectifs du HLPF 2019

Étant donné que l'Objectif 4 fera l'objet d'un examen approfondi en 2019, y compris au niveau de l'Assemblée générale, le Comité directeur ODD-Éducation 2030 doit réfléchir à son positionnement, à ses contributions et aux événements auxquels les membres du CD devraient participer.

La **Réunion mondiale sur l'éducation 2018** offrira une tribune de haut niveau pour l'examen des progrès vers la réalisation des engagements universels mondiaux en faveur de l'éducation, depuis l'adoption en 2015 du Programme de développement durable à l'horizon 2030. À ce titre, elle représente un jalon essentiel dans l'évaluation des politiques et stratégies efficaces et des principaux défis touchant à la mise en œuvre des cibles et des engagements de l'ODD4 ainsi que des cibles d'autres Objectifs de développement en rapport avec l'éducation. S'appuyant en grande partie sur les données de l'Institut de statistique de l'UNESCO et sur les analyses contenues dans les rapports mondiaux de suivi sur l'éducation, l'examen passera en revue des questions essentielles comme les structures et les mesures concrètes, en termes de politiques, de gestion, de suivi et de financement du secteur de l'éducation, qui ont été mises en place pour assurer la réalisation des cibles et engagements d'Éducation 2030. En évaluant les progrès actuels dans la mise en œuvre des cibles et engagements de l'ODD- Education 2030 à l'échelle mondiale, régionale et nationale, et en identifiant les goulets d'étranglement qui en entravent les progrès, elle se mettra d'accord sur des messages de politique clés qui seront soumis à l'examen mondial du HLPF 2019 et à l'Assemblée générale des Nations Unies en 2019.

Messages clés

Le principal enjeu pour le Comité directeur et pour la Réunion mondiale sur l'éducation de décembre est de se mettre d'accord sur 2-3 messages essentiels relatifs aux progrès dans l'accomplissement de l'ODD 4. Plus cette discussion sera entamée tôt, plus le CD sera susceptible de parvenir à un consensus sur ces messages et d'assurer la cohérence entre ses différentes contributions. Voici un exemple de synthèse de deux pages extrait du HLPF 2018 sur l'ODD 6 :

sustainabledevelopment.un.org/content/documents/19838SDG6_Highlights_UN_Water.updated_format.pdf

Enfin, l'objectif est d'influencer le contenu des déclarations ministérielles. Des recherches supplémentaires sont nécessaires pour établir si le HLPF 2019 (ECOSOC et AG) débouchera sur deux déclarations ministérielles séparées. En outre, il convient de chercher à savoir si les susdites contributions pourront influencer ou non les déclarations ministérielles du HLPF et quelles seront les étapes ultérieures nécessaires pour s'assurer de cette influence.

Préparation

Dans le cadre des préparatifs du HLPF, différentes communautés liées aux objectifs organisent des [réunions](#) préparatoires à l'examen thématique. Par exemple, pour ce qui est de l'Objectif Énergie (ODD 7) examiné au HLPF en 2018, la communauté pertinente organise en février 2018 une conférence mondiale. Le Comité directeur utilisera la Réunion mondiale sur l'éducation de la fin 2018 comme tremplin pour se mettre d'accord sur les messages et organiser ainsi la préparation de ses contributions au premier trimestre 2019.

Le DAES soutient l'organisation de réunions de groupes d'experts consacrées à chacun des objectifs examinés. Ces réunions se tiennent en principe en marge d'événements thématiques mondiaux. Le DAES a proposé d'organiser une telle réunion sur l'ODD4, en collaboration avec l'UNESCO et le Comité directeur, au début de 2019.

Il y aura aussi une série de réunions et de consultations régionales organisées par le DAES auxquelles les membres du Comité directeur pourraient demander à participer.

Présence à New York au HLPF

Les membres du CD ont différentes occasions de participer aux événements principaux et parallèles du

HLPF dans le cadre de leur délégation nationale ou institutionnelle officielle. Cela peut inclure la participation aux séances suivantes :

- **Présentation des 42 examens nationaux volontaires** (ENV,)
- Séance consacrée au **Rapport mondial sur le développement durable (RMDD)** publié tous les quatre ans
- **Événements du DAES y compris** l'événement sur les bonnes pratiques
- **Événements organisés par les grands groupes et les parties prenantes**, qui représentent les vues des organisations non gouvernementales.
- **Événements parallèles organisés par des agences et des États membres individuels**
- Certains membres du Comité directeur (ou des représentants de haut niveau de leurs organisations) pourraient participer à des tables rondes comme **panélistes** ou comme **intervenants** soit à la séance d'examen de la mise en œuvre de l'**ODD 4** soit à l'une des séances d'examen **thématique**.
- Il devrait aussi être possible d'organiser soit une **exposition** soit un **événement parallèle** au cours du HLPF, avec plusieurs co-organisateur dont au moins un État membre.

Annexe 1 : Contribution au Point annuel sur l'état d'avancement des ODD 2019 préparé par l'Assemblée générale des Nations Unies

Dans le cadre du suivi et de l'examen du HLPF, l'UNESCO (sous la conduite de l'ISU) est censé soumettre une contribution au Point annuel sur l'état d'avancement des ODD préparé par la Division statistique du DAES pour le Secrétaire général des Nations Unies. Le DAES sollicite donc les organisations et agences responsables pour qu'elles produisent un projet de texte descriptif pour chacun des objectifs ainsi qu'un certain nombre de graphiques ou de tableaux pour chacun des objectifs spécifiques (4, 8, 10, 13, 16 et 17). Les organisations sont par ailleurs invitées, dans la mesure du possible, à collaborer à la soumission de textes consolidés pour chaque objectif. Le DAES n'ayant pas assigné de rôles de rédacteur en chef, chaque agence choisit les objectifs auxquels elle souhaite contribuer.

En 2016-2018, en coordination avec ED/ESC, l'ISU a élaboré un texte sur l'Objectif 4 et il a contribué aux textes des autres objectifs pour lesquels des données étaient disponibles. Des consultations ont été organisées avec les secteurs pertinents de l'UNESCO et avec d'autres partenaires des Nations Unies participant aux projets de textes. D'autres sections de l'UNESCO ont été invitées à contribuer aux textes sur d'autres objectifs, collaborant directement, selon le cas, avec les autres agences. L'ISU a été invité à limiter le texte à 500 mots et à soumettre un maximum de 5-6 graphiques par Objectif.

Calendrier proposé

Consultation/validation des données avec les pays (si les agences ne l'ont pas déjà fait)	décembre 2018 - février 2019	
Texte descriptif à inclure dans les Rapports (y compris les données & le fichier Excel utilisé pour les graphiques)	mi-février 2019	
Données nationales, données régionales et mondiales agrégées	mi-février 2019	
	Date limite pour le Point annuel du SG	Date limite pour le rapport imprimé sur papier glacé
Édition	mars/avril	avril/mai
Date limite de soumission	1 ^{er} mai	1 ^{er} juin
Composition/Design	--	juin
Traduction dans toutes les langues	mai (Contrôle Docs Nations Unies)	juin
Impression	Document parlementaire (Contrôle Docs Nations Unies)	juin
Lancement	Disponible sur le site internet de l'ONU avant le HLPF (fin mai)	18 juin (avant le HLPF)

Annexe 2 : Contribution du Comité directeur ODD-Éducation 2030 au HLPF 2019

Dans le cadre de la réunion du Forum politique de haut niveau 2019 (New York, juillet 2019), le document soumis au HLPF par le Comité directeur ODD-Éducation 2030 contribuera à l'examen thématique annuel consacré à la question d' « autonomiser les personnes et assurer l'inclusion et l'égalité ». Le HLPF 2019 procédera à un examen approfondi de l'ensemble des objectifs suivants (ainsi que de l'ODD 17 sur les Partenariats) :

- **Objectif 4.** Assurer l'accès de tous à une éducation de qualité, sur un pied d'égalité, et promouvoir les possibilités d'apprentissage tout au long de la vie
- **Objectif 8.** Promouvoir une croissance économique soutenue, partagée et durable, le plein emploi productif et un travail décent pour tous
- **Objectif 10.** Réduire les inégalités dans les pays et d'un pays à l'autre
- **Objectif 13.** Prendre d'urgence des mesures pour lutter contre les changements climatiques et leurs répercussions
- **Objectif 16.** Promouvoir l'avènement de sociétés pacifiques et inclusives aux fins du développement durable, assurer l'accès de tous à la justice et mettre en place, à tous les niveaux, des institutions efficaces, responsables et ouvertes à tous

À l'instar des contributions précédentes, **la structure type de la soumission 2019**, qui s'inspire du Rapport du Secrétaire général sur le suivi et l'examen du Programme de développement durable à l'horizon 2030 (A/70/684), pourrait inclure les sections suivantes:

- a. Une évaluation de la situation constatée au niveau mondial;
- b. La détermination des domaines, risques et défis requérant une attention urgente;
- c. Les enseignements utiles dégagés;
- d. Les questions émergentes susceptibles d'affecter la réalisation de la transformation vers des sociétés durables et résilientes;
- e. Les domaines sur lesquels il est nécessaire que le forum politique de haut niveau fournisse des orientations politiques;
- f. Les recommandations sur l'action à mener pour accélérer les progrès de la transformation vers des sociétés durables et résilientes.

Calendrier proposé

Calendrier de la contribution au HLPF 2019	
Directives relatives aux dates-butoirs, procédures et contenus pendant la réunion des Présidents/ Bureau	décembre 2018
Avant-projet achevé et partagé avec les membres du CD pour observations	15 janvier 2019
Finalisation du projet en tenant compte des observations des membres du CD	mars-avril 2019
Soumission à l'ECOSOC	28 avril 2019

Annexe 3 : Publication du Rapport GEM sur l'ODD 4 pour le HLPF 2019

Notant que d'autres contributions statutaires ont pour objet de traiter de l'ODD 4 (ex. Rapport sur les ODD, examens nationaux volontaires, contribution du Comité directeur ODD-Éducation 2030, etc.), chacun au service de buts légèrement différents, le Rapport mondial de suivi sur l'éducation s'est proposé de marquer l'occasion du HLPF 2019 par une publication spéciale en collaboration avec l'UNESCO et le Comité directeur.

Cette publication vise à atteindre les objectifs suivants :

1. Recueillir la **perception des pays** quant à ce qu'ils considèrent comme unique dans l'Agenda de l'ODD 4, qui soit différent de leur pratique de prise de décision politique éducative au quotidien.
2. Développer une **compréhension partagée** dans la communauté internationale quant à l'importance de l'ODD 4 et aider à définir ce qui fait la spécificité de l'ODD 4.
3. À partir de cette compréhension partagée, montrer les **bonnes pratiques** de politiques et de programmes des pays en matière d'éducation allant dans le sens de cette définition.
4. Recueillir et diffuser des **informations à jour** sur la façon dont les pays coordonnent la mise en œuvre et le suivi de l'ODD 4.

Cette publication ne mettra pas l'accent sur le suivi des progrès concernant les aspects quantitatifs des cibles de l'ODD 4, car cela fait l'objet de publications existantes et programmées, mais plutôt sur une analyse qualitative de ce que représentent la mise en œuvre et le suivi de l'ODD 4 pour les pays.

Le contenu sera basé en partie sur un **questionnaire** en cours d'administration dans les pays, dans le cadre des préparations aux consultations régionales sur l'ODD 4, avec l'appui des bureaux régionaux de l'UNESCO. Le questionnaire se concentre sur :

- Les perceptions nationales de l'ODD 4 ; et
- Les exemples de bonnes pratiques – concernant l'ODD 4 en général et dans cinq domaines spécifiques : suivi de l'apprentissage, ciblage des groupes vulnérables, élargissement du contenu éducatif, offre de possibilités d'apprentissage tout au long de la vie et collaboration avec d'autres secteurs

En outre, une cartographie de l'ODD 4 et des mécanismes de coordination de l'ODD 4 sera fournie.

Le rapport devrait contenir 20 000 mots. Une date cible pour le lancement et les activités de diffusion sera discutée dans les prochaines semaines.

Calendrier indicatif

Septembre	Recueil des données émanant de la consultation régionale en Amérique latine et Caraïbes
Octobre	Recueil des données émanant de la consultation régionale en Europe et Asie centrale
Novembre	Recueil des données émanant de la consultation régionale dans les États arabes et du contact avec les pays d'Afrique subsaharienne
Décembre	Suivi avec une sélection de pays pour des études de cas approfondies
Janvier	Présentation des idées préliminaires à la GEM et préparation de l'avant-projet
Février	Poursuite de la recherche et préparation du premier projet
Mars	Intégration des commentaires et préparation du projet final
Avril	Production de la version anglaise, traduction dans les autres langues
Mai	Production des autres versions linguistiques

REF 9b - Initiatives de l'ISU relatives aux données ODD4

En tant qu'agence dépositaire des données de l'ODD 4, l'Institut de statistique de l'UNESCO (ISU) a lancé plusieurs initiatives pour répondre à la demande sans précédent de nouveaux types de données sur l'éducation et l'apprentissage. Ces initiatives rassemblent les pays, les bailleurs, les partenaires techniques et les groupes de la société civile.



Groupe de coopération technique sur les indicateurs de l'ODD4 – Éducation 2030 (TCG) (tcg.uis.unesco.org)

Qu'est-ce que le TCG ? Le Groupe fait office de plate-forme de discussion et d'élaboration des indicateurs ODD fonctionnant de manière ouverte, inclusive et transparente. Il émet des recommandations sur les actions nécessaires pour améliorer la qualité et la disponibilité des données ainsi que sur les méthodologies permettant de produire les indicateurs thématiques de suivi.

Qui y participe ? Le Groupe se compose d'environ 40 représentants d'États membres, d'organisations internationales et régionales, de groupes de la société civile et du co-président du Comité directeur ODD-Éducation 2030. L'ISU co-préside le Groupe et héberge son secrétariat. Le Groupe se réunit en personne une ou deux fois par an.

Quels sont les objectifs ? Le but final est d'aider les États membres à mettre en œuvre les indicateurs mondiaux et thématiques de l'ODD 4. Ses objectifs clés visent à :

- Finaliser et tenir à jour le cadre d'indicateurs thématiques, tout en aidant à la conception de cadres de suivi régionaux.
- Fournir des conseils et des recommandations aux pays sur la façon de mettre en œuvre et d'utiliser les indicateurs, compte tenu spécialement de leurs contextes spécifiques.
- Fournir au Comité directeur ODD 4 – Éducation 2030 les contributions nécessaires pour évaluer la couverture des indicateurs thématiques et l'utilisation des nouvelles méthodologies et sources de données.
- Faire des recommandations au Comité directeur ODD 4 – Éducation 2030 sur la façon d'aider les pays à renforcer leurs capacités statistiques.
- Faire des recommandations à l'ISU sur la communication des données ODD.

Comment fonctionne-t-il ? Le Groupe a établi trois groupes de travail spécialisés : développement des indicateurs ; renforcement des capacités ; communication, validation et diffusion des données. Ces groupes incluent des représentants des pays, des experts techniques et des personnes œuvrant en faveur de l'éducation. En règle générale, ils se rencontrent virtuellement et produisent régulièrement des rapports, des recommandations et des conseils à l'intention du TCG.

Outre ces trois groupes de travail, le TCG travaille en étroite collaboration avec l'Alliance mondiale pour la mesure de l'apprentissage, sur les indicateurs liés aux résultats d'apprentissage.



Alliance mondiale pour la mesure de l'apprentissage (GAML) (gaml.uis.unesco.org)

Qu'est-ce que GAML ? L'Alliance a pour but d'améliorer les résultats de l'apprentissage, en appuyant les stratégies nationales d'évaluation de l'apprentissage, et de développer des indicateurs comparables au niveau international ainsi que des outils méthodologiques pour mesurer les progrès dans la réalisation des cibles de l'ODD 4.

Qui y participe ? Grâce à une approche hautement collaborative, GAML réunit un large éventail de parties prenantes, y compris des décideurs et des experts impliqués dans les initiatives nationales et transnationales d'évaluation de l'apprentissage, ainsi que des bailleurs et des organisations de la société civile qui œuvrent en faveur de l'éducation. L'ISU a créé l'Alliance et héberge son secrétariat.

Quels sont les objectifs ? Bien qu'un nombre croissant de pays évalue les résultats de l'apprentissage, les données qui en ressortent ne sont pas comparables au niveau international. Pour y remédier, GAML bâtit un consensus mondial sur des rapports et une mesure internationaux de l'apprentissage, fondés sur les approches et les pratiques méthodologiques les mieux adaptées. Les objectifs clés visent à :

- élaborer tous les indicateurs mondiaux et thématiques de l'ODD 4 en rapport avec l'apprentissage et les compétences, ainsi que les outils méthodologiques et les normes nécessaires pour assurer la comparabilité au niveau mondial.
- Produire des normes, des directives et des outils pour aider les pays à renforcer la mise en œuvre de leurs évaluations et en évaluer la qualité.
- Fournir des outils de développement des capacités pour appuyer les pays dans la collecte, l'analyse et l'utilisation des données de l'évaluation de l'apprentissage, afin de répondre à leurs besoins et contextes spécifiques.

Comment fonctionne-t-elle ? Cinq des 10 cibles de l'ODD 4 portent sur l'apprentissage. GAML a créé un ensemble d'équipes de travail focalisées sur chacune de ces cibles d'apprentissage. Ces équipes réunissent d'éminents experts techniques représentant les pays, les agences d'évaluation, les bailleurs et les ONG pour résoudre les défis méthodologiques et parvenir à un consensus sur les approches les plus pragmatiques qui produiront des données comparables au niveau international sur les résultats de l'apprentissage. Par ailleurs, l'Alliance a créé une équipe de travail sur les enjeux transversaux en rapport avec la mise en œuvre de l'évaluation. Des discussions sont également en cours pour créer une autre équipe de travail sur le développement des capacités.

Sur la base du travail de GAML en matière de méthodologie, le Groupe de coopération technique adresse des recommandations au Comité directeur ODD-Éducation 2030 et au Groupe d'experts interinstitutions sur les indicateurs ODD (IAEG-ODD).

REF 10 - Note conceptuelle et ordre du jour provisoire de la Réunion mondiale Éducation 2030

L'éducation dans un monde interconnecté : Assurer un développement inclusif et équitable

Contexte

Le Cadre d'action Éducation 2030 prévoit que l'UNESCO, en consultation avec le Comité directeur ODD-Éducation 2030, organisera périodiquement des Réunions mondiales sur l'éducation, accordées avec le programme de réunions du Forum politique de haut niveau (HLPF) sur le développement durable, afin de constater les progrès accomplis par l'Agenda ODD4-Éducation 2030 et d'en partager les conclusions avec les mécanismes mondiaux en charge du suivi et de l'examen des ODD. Conformément à cette disposition, une Réunion mondiale sur l'éducation (GEM) sera organisée en décembre 2018 à Bruxelles, en Belgique. Elle sera consacrée au thème du HLPF 2019 « Autonomiser les personnes et assurer l'inclusion et l'égalité » et elle examinera les progrès accomplis vers la réalisation de l'ODD4 et les articulations entre l'ODD 4 et les Objectifs 8 (Travail décent et croissance économique), 10 (Inégalités réduites), 13 (Mesures relatives à la lutte contre les changements climatiques) et 16 (Paix, Justice et Institutions fortes), tout en accordant une attention particulière au problème des migrations et des déplacements forcés.²⁴

Éducation et développement dans un monde interconnecté

Nous vivons dans un monde de plus en plus interconnecté et interdépendant marqué par des niveaux inédits de complexité, de tension et de paradoxe. La croissance économique mondiale s'est bâtie au prix du stress écologique et de modèles économiques de production et de consommation non durables. L'accroissement de la richesse et la réduction de la pauvreté mondiale ont aussi entraîné des niveaux croissants de vulnérabilité, une montée des inégalités et de l'exclusion. Qui plus est, les progrès de l'interconnexion et de la mobilité sont également associés à une escalade de l'intolérance, des divisions et de la violence.²⁵ Néanmoins, les niveaux accrus d'interdépendance et d'interconnexion sont aussi générateurs de nouveaux horizons pour les savoirs et de possibilités de solidarité renforcée dans notre effort collectif de développement humain et social inclusif et durable.

Liens réciproques entre l'éducation et le développement

L'éducation, qui est au cœur de l'avènement de sociétés durables, inclusives et résilientes, est marquée par des liens réciproques avec presque tous les autres Objectifs de l'Agenda 2030 pour le développement durable. D'une part, elle contribue à l'amélioration de la santé mentale et physique, elle est un facteur d'égalité des sexes et elle peut réduire les inégalités. Elle rend les individus plus productifs et renforce le potentiel de croissance économique en développant les compétences et les aptitudes nécessaires pour le travail décent ainsi que les compétences professionnelles requises pour le développement durable, en particulier l'eau et l'assainissement, l'énergie verte ou la préservation de nos ressources naturelles. L'éducation contribue à l'élimination de la pauvreté et de la faim et elle encourage la paix, l'état de droit et le respect des droits de l'homme. À l'inverse, les progrès accomplis dans d'autres domaines ont de multiples répercussions sur l'éducation. Des enfants en meilleure santé ont davantage de chances d'apprendre mieux. Le passage à des modèles de production durables, par exemple, se traduit par une

²⁴ Noter que l'ODD 17 sur le renforcement des partenariats mondiaux pour le développement durable fera aussi l'objet d'un examen, comme c'est le cas chaque année.

²⁵ UNESCO. 2015. Repenser l'éducation : Vers un bien commun mondial ? Paris.

modification des demandes auxquelles doit répondre le système éducatif en termes de contenu, de développement des compétences et des aptitudes. D'autre part, l'absence de progrès dans les autres ODD, comme les chocs économiques, la dégradation de l'environnement et la pauvreté, crée des obstacles à l'accès à l'éducation ou aux bénéfices de l'éducation.²⁶

Migration, déplacements forcés et éducation

À l'ère de l'intensification de la mondialisation caractérisée par de profondes évolutions démographiques, socio-économiques, environnementales et technologiques, les migrations et les déplacements émergent comme des problèmes clés en termes de politiques de développement. Bien que le phénomène de la migration ne soit pas nouveau, dans le monde d'aujourd'hui les schémas migratoires et la mobilité se caractérisent par une ampleur, une intensité et une hétérogénéité sans précédent. Alors que plus de 257 millions de migrants ont franchi des frontières internationales en 2017²⁷ et que les migrations internes touchent 865 millions de personnes, un individu sur sept vit maintenant en dehors de la région où il est né. « Les facteurs de migration sont nombreux, liés à la prospérité économique, aux inégalités, à la démographie, à la violence et aux conflits et aux changements environnementaux. Tandis qu'une écrasante majorité de personnes émigre dans le monde pour des motifs liés au travail, à la famille et aux études, nombreuses sont celles qui quittent leur maison et leur pays pour d'autres raisons graves comme les conflits, les persécutions et les catastrophes²⁸. » Le nombre de personnes déplacées par les conflits, les persécutions et les catastrophes naturelles a aussi nettement progressé, atteignant 65,6 millions en 2016, ce qui inclut les personnes déplacées dans leur pays et les réfugiés.²⁹ Ces situations engendrent des obstacles supplémentaires pour l'accès à une éducation de qualité et elles alourdissent la pression sur les systèmes éducatifs des pays d'accueil, notamment à cause du manque de documentation et de reconnaissance des acquis éducatifs des réfugiés. Les interactions entre la migration, les déplacements forcés et l'éducation ne bénéficient pas d'une attention insuffisante pour influencer sur la mobilité sociale et économique. Il est donc crucial de mieux comprendre l'influence de l'éducation sur la migration et les déplacements forcés, ainsi que les défis complexes et les opportunités uniques que représentent les mouvements de personnes pour les systèmes éducatifs et l'acquisition des compétences, le travail décent et la possibilité d'avoir une vie digne.³⁰

Examen des progrès de l'éducation vers la réalisation des Objectifs de développement durable pour 2030

Garantir le principe qui veut « ne laisser personne de côté » exige la réalisation du droit à une éducation de qualité, inclusive et équitable, et de possibilités d'apprentissage tout au long de la vie pour tous les enfants, les jeunes et les adultes, conformément aux engagements pris collectivement en 2015 dans la [Déclaration d'Incheon et le Cadre d'action Éducation 2030](#).

²⁶ Ce paragraphe est adapté de la soumission du Comité directeur ODD-Éducation 2030 au HLPF 2018 :

<http://unesdoc.unesco.org/images/0026/002628/262882E.pdf>

²⁷ OIM 2018.

²⁸ Rapport mondial sur la migration 2018.

²⁹ UNHCR.

³⁰ Noter que la Réunion mondiale sur l'éducation interviendra quelques jours avant l'adoption par les États membres des Nations Unies d'un nouveau Pacte mondial sur la migration.

HLPF 2019 : Autonomiser les personnes et assurer l'inclusion et l'égalité :

Constituant la principale plate-forme des Nations Unies pour le développement durable, le Forum politique de haut niveau (HLPF)³¹ occupe un rôle central à l'échelle mondiale dans le suivi et l'examen des Objectifs de développement durable pour 2030 (ODD). Sous les auspices de l'ECOSOC, il fait porter son examen chaque année sur un ensemble d'objectifs et sur leurs articulations bilatérales – en fonction des besoins. L'examen du HLPF 2019 sera consacré au thème « *Autonomiser les personnes et assurer l'inclusion et l'égalité* ». Pour ce faire, il effectuera un examen détaillé de l'ODD 4 en lien avec les objectifs suivants :



Assurer l'accès de tous à une éducation de qualité, sur un pied d'égalité, et promouvoir les possibilités d'apprentissage tout au long de la vie



Promouvoir une croissance économique soutenue, partagée et durable, le plein emploi productif et un travail décent pour tous



Réduire les inégalités dans les pays et d'un pays à l'autre



Prendre d'urgence des mesures pour lutter contre les changements climatiques et leurs répercussions



Promouvoir l'avènement de sociétés pacifiques et ouvertes à tous aux fins du développement durable, assurer l'accès de tous à la justice et mettre en place, à tous les niveaux, des institutions efficaces, responsables et ouvertes à tous



Renforcer les moyens de mise en œuvre et redynamiser le Partenariat mondial pour le développement durable

Il s'agira également du premier cycle quadriennal d'examen mondial de l'ODD 4 et de ses articulations avec d'autres ODD lors du Sommet de l'Assemblée générale des Nations Unies de 2019. Ce processus a pour but de permettre un examen approfondi des progrès accomplis pour tous les Objectifs, sur un cycle de quatre ans.

But et résultats attendus

La Réunion mondiale sur l'éducation 2018 offrira une tribune de haut niveau pour l'examen des progrès vers la réalisation des engagements universels mondiaux en faveur de l'éducation, depuis l'adoption en 2015 du Programme de développement durable à l'horizon 2030. À ce titre, elle représente un jalon essentiel dans l'évaluation des politiques et stratégies efficaces et des principaux défis touchant à la mise en œuvre des cibles et des engagements de l'ODD4 ainsi que des cibles d'autres Objectifs de développement en rapport avec l'éducation. S'appuyant en grande partie sur les données de l'Institut de statistique de l'UNESCO et sur les analyses contenues dans les rapports mondiaux de suivi sur l'éducation, l'examen passera en revue des questions essentielles comme les structures et les mesures concrètes, en

³¹ Le Forum a été créé à l'occasion de la Conférence des Nations Unies sur le développement durable de juin 2012 (Rio+20) dans le but de fournir une orientation politique de haut niveau et de promouvoir et examiner la mise en œuvre du développement durable.

termes de politiques, de gestion, de suivi et de financement du secteur de l'éducation, qui ont été mises en place pour assurer la réalisation des cibles et engagements d'Éducation 2030. Ce faisant, elle s'efforcera d'atteindre les résultats suivants :

- Évaluation des progrès actuels vers la réalisation des cibles et engagements de l'ODD4- Éducation 2030 aux niveaux mondial, régional et national et identification des obstacles qui entravent les progrès
- Identification de recommandations pour les domaines stratégiques nécessitant des orientations politiques et/ou une intervention en vue de la réalisation effective de l'Agenda mondial Éducation 2030
- Accord sur les messages de politique clés à soumettre à l'examen mondial du HLPF 2019 et de l'Assemblée générale des Nations Unies en 2019
- Renforcement de la coordination et du soutien à la mise en œuvre de l'ODD4-Éducation 2030

Format

Se déroulant sur trois jours, l'événement sera subdivisé comme suit :

1. Une Réunion des hauts responsables (1,5 jours) comprenant un Forum de séances parallèles ;
2. Une Réunion des Ministres, Vice-ministres et/ou chefs de délégations (1,5 jours).

	Jour 1 Lundi 3 décembre	Jour 2 Mardi 4 décembre	Jour 3 Mercredi 5 décembre
09h30-12h30	<p>Introduction Accueil et présentation des résultats attendus et des modalités de travail.</p> <p>Examen des progrès des cibles et engagements d'Éducation 2030</p> <p>1. Perspectives mondiales : Examen des progrès à partir des données ISU les plus récentes, du Rapport mondial de suivi sur l'éducation 2019 et d'autres sources</p> <p>2. Perspectives régionales : Examen des conclusions des forums ODD régionaux et des consultations Éducation 2030</p>	<p>Synthèse du Forum ouvert Examen des principales conclusions et recommandations des ateliers du Forum ouvert du Jour 1</p> <p>L'éducation et l'Agenda 2030 Table ronde plénière consacrée aux articulations entre l'éducation et le développement</p> <p>Recommandations de politique Identification des recommandations de politiques clés</p>	<p>Examen des progrès relatifs à l'ODD4 Approbation des messages clés émanant des consultations régionales</p> <p>Recommandations de politique Présentation des conclusions de la réunion des hauts responsables</p> <p>Expériences nationales Table ronde 1 Sur la base des examens nationaux volontaires 2 pays par région</p>
Déjeuner ministériel			

14h00 - 18h00	<p>Forum ouvert Ateliers parallèles</p> <p>Trois séries consécutives de 4 ateliers parallèles (75 minutes chacun), de 14h00 à 17h45 (12 ateliers au total). Organisées par les partenaires, les deux premières séries d'ateliers traiteront des cibles de l'ODD4 et des domaines politiques d'intérêt, ainsi que des articulations avec d'autres ODD. La troisième série portera sur les problèmes d'ordre systémique. [Voir ci-dessous pour plus de détails].</p>	<p>Cérémonie d'ouverture [S.M. Reine Mathilde de Belgique] Discours d'ouverture des principaux représentants de haut niveau des groupes électoraux</p> <p>Table ronde 1 Autonomiser les personnes et assurer l'inclusion et l'égalité des sexes</p> <p>Table ronde 2 Migration, déplacements forcés et éducation</p>	<p>Expériences nationales Table ronde 2 : Sur la base des examens nationaux volontaires 2 pays par région</p> <p>Adoption de la Déclaration finale Présentation, discussion et adoption</p> <p>Clôture</p>
19h00	Dîner de gala		

Forum [Jour 1 : 3 décembre 2018]

Le Forum (Jour 1) proposera trois séries consécutives d'ateliers parallèles (75 minutes chacun). Les deux premières séries d'ateliers seront consacrées aux progrès et aux enseignements dégagés de la mise en œuvre des cibles et engagements politiques d'Éducation 2030, y compris les articulations entre l'éducation (ODD4) et d'autres ODD qui feront l'objet de l'examen du Forum de haut niveau de 2019. La troisième série d'ateliers sera consacrée aux problèmes d'ordre systémique ayant trait à la gouvernance et à la gestion des systèmes d'apprentissage intégrés. Le point de vue de l'équité parcourra tous les thèmes, conformément au thème central de l'ODD 10 sur la réduction des inégalités dans les pays et d'un pays à l'autre.

	Atelier parallèle I	Atelier parallèle II	Atelier parallèle III	Atelier parallèle IV
Séance I du Forum 14h00 – 15h15	La profession enseignante	Quelle éducation dans les situations de crise ? / Éducation des réfugiés	L'éducation des filles et des femmes	Éducation, citoyenneté et développement durable
Séance II du Forum 15h30 – 16h45	Éducation et développement de la petite enfance	Programme d'enseignement et évaluation de l'apprentissage	Développement des compétences techniques et professionnelles et emploi des jeunes	Enseignement supérieur et mobilité
Séance III du Forum 17h00 – 18h15	Partenariats pour le financement de l'éducation	Technologie, innovation et avenir de l'apprentissage	Société civile, rapports publics et redevabilité	Apprentissage tout au long de la vie et parcours pédagogiques multiples

Références et sources

Les délibérations s'appuieront sur une série de ressources comprenant :

- Conclusions des consultations régionales Éducation 2030 effectuées tout au long de 2018³²
- Examens nationaux volontaires réalisés ou en cours, portant en particulier sur le traitement de l'éducation
- Rapport mondial de suivi sur l'éducation (2016, 2017/18, 2019)
- Série de produits (publications, guides techniques, tableaux de données) de l'Institut de statistique de l'UNESCO et des partenaires, sur différents thèmes de l'Agenda 2030
- Délibérations et documents du Comité directeur ODD-Éducation 2030, notamment le projet de soumission au HLPF 2019

Participants :

300 participants au total, comprenant :

- Représentants des États membres
10 pays pour chacune des 6 régions, y compris les 3 pays représentant chaque région au Comité directeur ODD-Éducation 2030, [3 représentants par délégation sous la conduite de leurs Ministres de l'Éducation respectifs], ainsi que les représentants des pays E-9.
- Co-organisateur du Forum mondial sur l'éducation et organisations affiliées
- Agences multilatérales et bilatérales
- Organisations régionales
- Organisations de la société civile, de la profession enseignante
- Secteur privé et fondations
- Représentants de jeunes et d'étudiants
- Universitaires

Lieu

Palais d'Egmont, 8 Place du Petit Sablon, B-1000 Bruxelles, Belgique.

Langues de travail :

Les langues de travail pour les séances plénières seront l'anglais, le français, l'espagnol et l'arabe, avec interprétation simultanée. Pour les séances parallèles du Forum ouvert (après-midi du Jour 1), une interprétation sera proposée dans autant de ces langues que possible.

³² Conférence panafricaine de haut niveau sur l'éducation (Nairobi, 25-27 avril 2018) ; Consultation Asie-Pacifique Éducation 2030 (Bangkok, 12-14 juillet 2018) ; Conférence ministérielle latino-américaine et caribéenne (Bolivie, 25-26 juillet 2018) ; Consultation Éducation 2030 en Europe et Amérique du Nord (Strasbourg, 24 octobre 2018) et Réunion régionale arabe (lieu à définir, 6-8 novembre 2018).

REF 11 - Directives pour la préparation et l'organisation des ateliers du Forum

1. Contexte et but

Lors de l'examen des progrès de l'éducation à l'échelle mondiale, les délibérations de ce segment de la Réunion mondiale sur l'éducation (GEM) seront encadrées par le thème du HLPF 2019 « *Autonomiser les personnes et assurer l'inclusion et l'égalité* ». L'accent étant mis sur l'Objectif 10 « *Réduire les inégalités dans les pays et d'un pays à l'autre* » comme enjeu transversal, le Forum représente une part importante de la Réunion mondiale sur l'Éducation 2030³³, en offrant un espace permettant aux participants de partager leurs connaissances et leur expérience de façon ouverte et interactive.

Après l'examen des progrès qui aura lieu le matin du Jour 1 de la GEM (lundi 3 décembre 2018), l'après-midi sera consacré à une série de **séances parallèles d'ateliers du Forum** traitant des nouvelles réflexions et informations et des stratégies innovantes dans la mise en œuvre de l'ODD 4, qui serviront à informer la préparation de l'examen par le HLPF 2019. En particulier, ces séances s'intéresseront aux défis, lacunes et enseignements dégagés de la mise en œuvre des cibles et engagements pour l'éducation (ODD4) ainsi que de l'ensemble de l'Agenda 2030 pour le développement durable, en prêtant une attention particulière aux articulations entre l'éducation et les ODD faisant l'objet d'un examen par le HLPF 2019 :



Assurer l'accès de tous à une éducation de qualité, sur un pied d'égalité, et promouvoir les possibilités d'apprentissage tout au long de la vie



Promouvoir une croissance économique soutenue, partagée et durable, le plein emploi productif et un travail décent pour tous



Réduire les inégalités dans les pays et d'un pays à l'autre



Prendre d'urgence des mesures pour lutter contre les changements climatiques et leurs répercussions



Promouvoir l'avènement de sociétés pacifiques et ouvertes à tous aux fins du développement durable, assurer l'accès de tous à la justice et mettre en place, à tous les niveaux, des institutions efficaces, responsables et ouvertes à tous



Renforcer les moyens de mise en œuvre et redynamiser le Partenariat mondial pour le développement durable

³³ Ci-après appelée la Réunion.

2. Programme et format

Les **Séances d'Atelier du Forum** auront lieu de 14h00 à 18h15 selon le programme préliminaire suivant :

	Atelier parallèle I	Atelier parallèle II	Atelier parallèle III	Atelier parallèle IV
Séance I du Forum 14h00 – 15h15	La profession enseignante	Quelle éducation dans les situations de crise ? / Éducation des réfugiés	L'éducation des filles et des femmes	Éducation, citoyenneté et développement durable
Séance II du Forum 15h30 – 16h45	Éducation et développement de la petite enfance	Programme d'enseignement et évaluation de l'apprentissage	Développement des compétences techniques et professionnelles et emploi des jeunes	Enseignement supérieur et mobilité
Séance III du Forum 17h00 – 18h15	Partenariats pour le financement de l'éducation	Technologie, innovation et avenir de l'apprentissage	Société civile, rapports publics et redevabilité	Apprentissage tout au long de la vie et parcours pédagogiques multiples

Trois séances d'**Ateliers du forum** se dérouleront en parallèle, chacune avec quatre ateliers parallèles (75 minutes par atelier). Chaque atelier interactif se composera d'un segment de présentation par plusieurs experts sur le thème (35-40 minutes) et laissera suffisamment de temps pour une discussion et un débat dynamiques entre les participants.

Les interventions devraient avoir pour but d'établir les liens réciproques existant avec l'ODD8 sur le travail décent et la croissance inclusive, l'ODD10 sur les inégalités réduites, l'ODD13 sur les mesures relatives à la lutte contre les changements climatiques et le développement durable et l'ODD16 sur la paix, la justice et la cohésion sociale, et dans la mesure du possible **impliquer des parties prenantes nationales en mesure de partager des exemples et perspectives de leur pays.**

Des formes d'atelier innovantes telles que le dialogue interactif, les discussions de type « bocal » ou « émission-débat » sont encouragées. Noter que les présentations PowerPoint ne sont pas requises.

Résultat attendu de chaque séance : l'objectif est de mettre en avant une nouvelle réflexion, de nouvelles informations et des stratégies innovantes susceptibles de traiter les défis de la mise en œuvre de l'ODD 4, en particulier du point de vue des lacunes et des enseignements dégagés. Pour chaque séance, le résultat recherché est la définition d'un maximum de trois **recommandations clés** destinées à informer le Segment ministériel de la GEM pour les jours 2 et 3, ainsi qu'une contribution potentielle au HLPF 2019.

L'organisateur (les organisateurs) de la séance a la responsabilité d'identifier les intervenants, un modérateur et un ou plusieurs rapporteurs, et de veiller à ce qui suit :

- **Intervenants :** ils doivent être sélectionnés parmi les participants inscrits à la Réunion, assurer l'égalité des sexes, représenter une diversité de parties prenantes et de points de vues (y compris des jeunes, de la société civile) et dans la mesure du possible, de régions différentes [cf. l'Annexe II pour plus d'informations]
- **Modérateur :** il doit posséder, outre une connaissance reconnue du thème, de solides compétences en communication et synthèse, fournir une courte introduction et être disposé

à obtenir de l'auditoire des commentaires et des questions, guider la discussion vers des conclusions claires et vers un ensemble de deux à trois recommandations pouvant servir de contribution au HLPF 2019

- **Rapporteur(s)** : un ou plusieurs rapporteurs doivent être désignés pour chaque séance, de préférence bilingues en anglais et en français, ils doivent préparer un rapport concis de deux pages maximum sur le thème de discussion de la séance et capturer les messages de politique clés et/ou les points de vue exprimés. Ceux-ci feront l'objet d'une synthèse et seront incorporés au rapport final de la Réunion.

Les organisateurs des séances devront également préparer une brève note conceptuelle pour la session atelier du Forum (1 ou 2 pages), l'équité étant le thème transversal de tous les thèmes et ainsi que tout autre document de base pertinent qu'ils peuvent souhaiter préparer [cf. Annexe II].

3. Langues du Forum

Pour faciliter la discussion et les débats, une interprétation simultanée sera disponible dans chaque atelier, dans deux des langues officielles de la Réunion (anglais et français). L'organisateur (ou les organisateurs) de la séance assumera le coût de l'interprétation et informera le Secrétariat de la Réunion de tout besoin spécifique via le Formulaire de proposition d'atelier. L'UNESCO assumera le coût de l'interprétation pour les sessions organisées par les pays les moins avancés (PMA) et les organisations de la société civile du Sud. Dans ce cas, l'approbation préalable du Secrétariat de la Réunion sera requise.

4. Logistique

Les organisateurs des ateliers sont censés gérer et assumer le coût de l'impression et de l'expédition des documents pertinents à leur séance respective. Pour faciliter l'organisation du Forum, l'organisateur (ou les organisateurs) doit confirmer auprès du Secrétariat de la Réunion la liste des documents qu'il souhaite distribuer. Les salles de réunion des séances disposent d'un matériel de projection. Des demandes spécifiques ou des dispositifs spéciaux peuvent être soumis à examen, par le biais du Formulaire de proposition d'atelier.

5. Formulaire de proposition d'atelier du Forum

Les organisateurs d'ateliers proposés doivent remplir et soumettre un Formulaire de proposition d'atelier [Annexe I] au Secrétariat de la Réunion au plus tard le 30 septembre 2018. Les formulaires peuvent être envoyés à l'adresse GlobalMeeting@unesco.org, avec comme sujet : Formulaire de proposition d'atelier du Forum.

REF 12 - Préparation du document final de la Réunion mondiale sur l'éducation 2018

La Réunion mondiale sur l'éducation prévue à Bruxelles les 3-5 décembre 2018 est organisée par l'UNESCO en consultation avec le Comité directeur ODD-Éducation 2030 (CD). Elle a pour objet d'examiner l'Agenda ODD4-Éducation 2030 afin de mesurer les progrès accomplis et de partager les résultats de cet examen avec les mécanismes mondiaux appropriés chargés du suivi et de l'examen d'ensemble des ODD. La Réunion mondiale sur l'éducation sera consacrée au thème choisi pour le Forum politique de haut niveau (HLPF) 2019 : « Autonomiser les personnes et assurer l'inclusion et l'égalité ». Elle examinera les progrès de la réalisation de l'ODD4, ainsi que les liens réciproques entre l'ODD4 et les Objectifs 8 (Travail décent et croissance économique), 10 (Inégalités réduites), 13 (Mesures relatives à la lutte contre les changements climatiques) et 16 (Paix, Justice et institutions efficaces).

Contributions au document final GEM 2018

En préparation de la Réunion mondiale sur l'éducation (GEM 2018), plusieurs consultations régionales ont eu lieu ou se tiendront dans toutes les régions, chacune débouchant sur une déclaration finale qui souligne les recommandations de politique clés de la région pour la mise en œuvre de l'ODD4-Éducation 2030. Collectivement, ces déclarations permettront d'identifier les enjeux clés qui subsistent, ainsi que les possibilités d'honorer les engagements pris à l'échelle mondiale, selon le thème de l'examen du HLPF 2019. Elles constituent les principales contributions au projet de document final GEM 2018.

Le document final GEM 2018 inclura également les Rapports mondiaux de suivi sur l'éducation 2017/18 et 2019 (ce dernier devant être publié le 20 novembre 2018), ainsi que les documents issus des groupes de travail du CD au cours des deux années écoulées.

Comités de rédaction et coordination du processus

- **Préparation du projet de document final** : Le projet de document final sera préparé par un sous-comité du Comité directeur ODD-Éducation 2030 et validé par le CD. Le sous-comité désigné, composé du Bureau du CD, du Secrétariat et d'autres membres intéressés du CD, assurera aussi la coordination du processus de rédaction.
- **Finalisation du document final lors de la GEM 2018** : Pendant la Réunion mondiale sur l'éducation 2018, le projet de document final sera affiné / précisé sur la base des discussions générales et des recommandations clés ressortant des séances thématiques et il sera présenté pour approbation dans le cadre du Segment ministériel (5 décembre 2018). Un comité de rédaction, désigné à l'avance par le Comité directeur et représentant les États membres, les différents partenaires et parties prenantes, sera chargé de finaliser et de présenter le document final lors de la Réunion ministérielle.

Étapes suivantes et chronologie :

Le sous-comité du CD est désigné pour élaborer le projet initial de document final. Le sous-comité sera composé du Bureau du CD, du Secrétariat et d'autres membres susceptibles d'être intéressés.	Les autres membres du CD qui sont intéressés doivent manifester leur intérêt auprès du Secrétariat au plus tard le 1 ^{er} octobre 2018, étant entendu qu'un équilibre entre les régions et entre les hommes et les femmes sera observé.
Avant-projet préparé par le sous-comité du CD et partagé avec le CD à titre de contribution	12 novembre 2018
Soumission des contributions des membres du CD	22 novembre
Projet consolidé/ achevé par le sous-comité et validé par le CD	29 novembre
Le comité de rédaction de la Réunion mondiale sur l'éducation 2018 est désigné. Ce comité sera chargé de finaliser le projet de document final en y intégrant les points de vue des séances thématiques. Les membres du comité de rédaction se rencontreront normalement à la fin des Jours 1 et 2, voire peut-être plus souvent, au moment des pauses café/déjeuner.	15 novembre

REF 13 - Contribution du Comité directeur ODD-Éducation 2030 au Forum politique de haut niveau 2018

L'ECOSOC a invité les organes intergouvernementaux, au nombre desquels le Comité directeur ODD-Éducation 2030, à contribuer au Forum politique de haut niveau 2018. La présente contribution est conforme à la structure dictée par le HLPF pour toutes les soumissions et elle traite des domaines d'intérêt suggérés en rapport avec l'ODD4, à partir des discussions qui ont eu lieu lors de la dernière réunion du Comité directeur ODD-Éducation 2030 (Paris, 28 février – 2 mars 2018).

Contribution du Comité directeur ODD-Éducation 2030 au Forum politique de haut niveau 2018

Placé sous le thème de la *transformation vers des sociétés durables et résilientes*

Outre son rôle essentiel dans la construction de sociétés durables et résilientes, l'éducation constitue aussi le fondement de la réalisation de tous les autres ODD : elle accroît la productivité des individus et renforce le potentiel de croissance économique ; elle développe les compétences nécessaires au travail décent ; elle élargit les compétences professionnelles nécessaires au développement durable, y compris en matière d'eau et d'assainissement, d'énergie verte ou de préservation de nos ressources naturelles ; elle aide à éliminer la pauvreté et la faim ; elle contribue à l'amélioration de la santé ; elle promeut l'égalité des sexes et elle peut réduire les inégalités ; enfin elle promeut la paix, l'état de droit et le respect des droits de l'homme.

a. Analyse de la situation concernant le principe de « ne laisser personne de côté » au niveau mondial

L'accès universel à l'éducation pré-primaire est loin d'être réalisé

L'enseignement pré-primaire pose les bases de l'apprentissage tout au long de la vie, mais au niveau mondial le taux brut de scolarisation – le nombre d'enfants scolarisés par rapport à la population officielle en âge d'être scolarisée dans le pré-primaire – n'était que de 49 % en 2016. En Asie du Sud, en Afrique du Nord et en Asie occidentale, en Afrique subsaharienne et en Asie centrale, la participation à l'éducation pré-primaire est inférieure à la moyenne mondiale.

Les taux et les effectifs d'enfants non scolarisés dans le monde sont en forte baisse depuis 2000, tout en demeurant à un niveau élevé

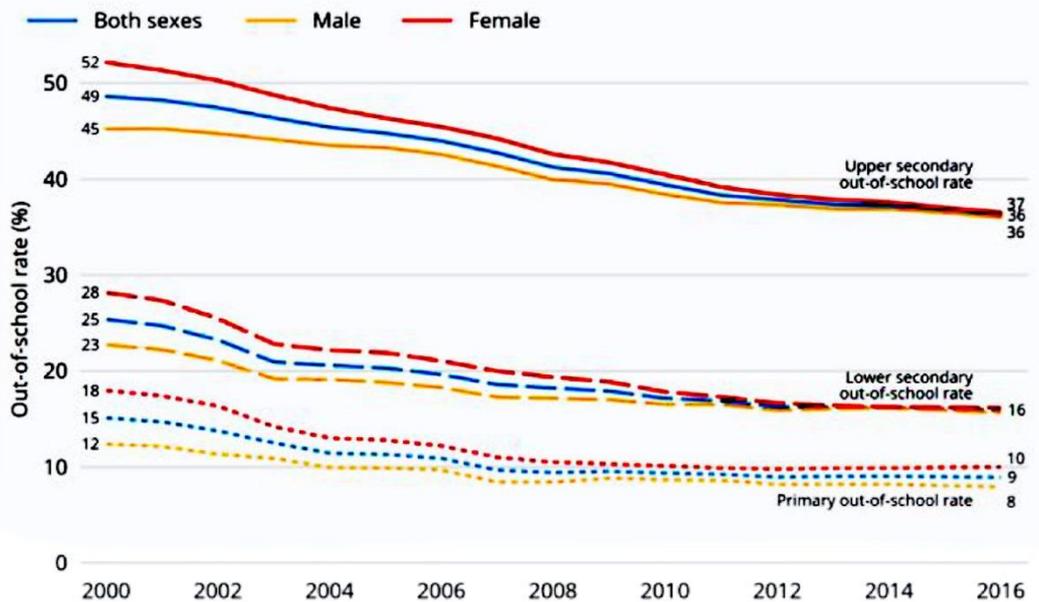
En 2016, 263 millions d'enfants, d'adolescents et de jeunes n'étaient pas scolarisés, soit près d'un cinquième de la population mondiale de cette tranche d'âge³⁴ : 63 millions (24 % de la population totale des enfants non scolarisés) sont en âge d'être scolarisés dans le primaire, 61 millions (23 % du total) dans le premier cycle du secondaire et 139 millions (53 % du total) dans le second cycle du secondaire³⁵.

Le nombre d'enfants, d'adolescents et de jeunes exclus de l'éducation a diminué progressivement au cours de la décennie suivant l'an 2000, mais ces progrès se sont essentiellement arrêtés ces dernières années. Le taux d'enfants non scolarisés dans le primaire se situe invariablement aux alentours de 9 % depuis 2008 et le taux de non scolarisation dans le premier cycle du secondaire est de 16 % depuis 2012. La baisse du taux de non scolarisation dans le second cycle du secondaire est plus régulière depuis 2000, mais le niveau se stabilise aux alentours de 36 %, l'estimation la plus récente (**Figure 1**).

³⁴ Institut de statistique de l'UNESCO (ISU). 2018. « Un enfant, adolescent et jeune sur cinq ne va pas à l'école. » Fiche d'information N° 48, ISU/FS/2018/ED/48. Montréal : ISU. <http://uis.unesco.org/sites/default/files/documents/fs48-one-five-children-adolescents-youth-out-school-2018-en.pdf>

³⁵ L'âge officiel pour chaque niveau d'éducation varie selon les pays. Il se situe en moyenne entre 6 à 11 ans dans le primaire, entre 12 et 14 ans dans le premier cycle du secondaire et entre 15 et 17 ans dans le second cycle du secondaire.

Figure 1. Taux mondial de non scolarisation, par tranche d'âge et par sexe, 2000-2016



Source : Base de données de l'Institut de statistique de l'UNESCO

En matière de non scolarisation, l'écart entre les filles et les garçons s'est réduit au fil des ans mais parmi les enfants en âge d'être scolarisés dans le primaire, les filles risquent toujours plus que les garçons de ne pas être scolarisées. Dans le secondaire, on ne constate au niveau mondial aucune disparité liée au sexe chez les adolescents et les jeunes en âge d'être scolarisés ; les données régionales font toutefois apparaître que les filles sont désavantagées en Afrique subsaharienne, en Océanie, en Afrique du Nord et en Asie occidentale, tandis que les garçons le sont en Amérique latine et dans les Caraïbes. Au niveau national, bon nombre de pays présentent des disparités significatives en matière de scolarisation qui ne sont pas seulement liées au sexe, mais aussi à la situation géographique, au statut économique du ménage, au handicap, au statut de minorité ethnique ou linguistique, à l'exposition à un conflit armé et à d'autres caractéristiques personnelles et des ménages³⁶.

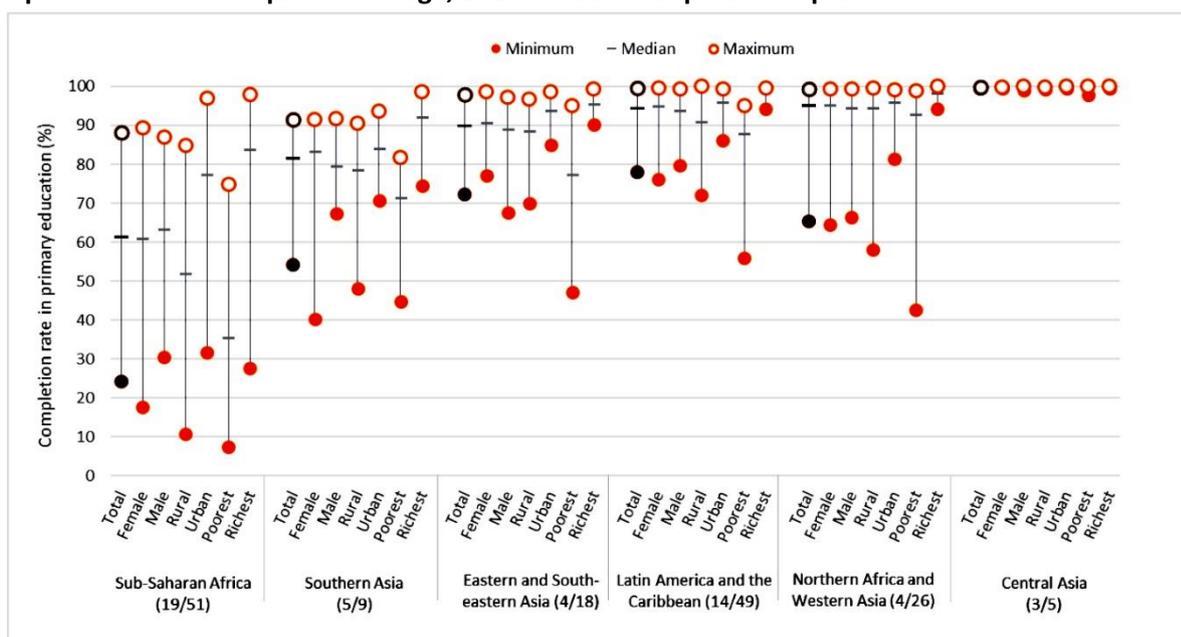
Les enfants des zones rurales et les ménages les plus défavorisés ont le moins de chances d'achever une scolarité primaire

Les taux d'achèvement au primaire varient considérablement selon la région de l'ODD, le sexe, la situation géographique et le statut économique du ménage. La couverture des données est insuffisante pour permettre de calculer des moyennes régionales et mondiales, mais l'examen des taux d'achèvement dans les pays de chaque région fournit des informations importantes.

L'Afrique subsaharienne présente les plus grands écarts entre les zones urbaines et rurales et entre les quintiles des ménages les plus pauvres et les plus riches (**Figure 2**). La région présente aussi les plus grands écarts entre les valeurs nationales les plus basses et les plus hautes, suivie de l'Asie du Sud, de l'Asie orientale et du Sud-Est, de l'Amérique latine et des Caraïbes, de l'Afrique du Nord et de l'Asie occidentale. Dans toutes les régions, les disparités de genre dans le taux d'achèvement au primaire sont moins fortes que celles qui sont associées à la situation géographique et au statut économique.

³⁶ Voir la base de données UIS.Stat à <http://data.uis.unesco.org/>

Figure 2. Taux d'achèvement dans l'éducation primaire, par région, par sexe, par situation géographique et par statut économique du ménage, 2016 ou année disponible la plus récente



Note : Les nombres entre parenthèses se rapportent au nombre de pays d'une région ayant des données, par rapport au nombre total des pays de la région.

Source : Base de données de l'Institut de statistique de l'UNESCO

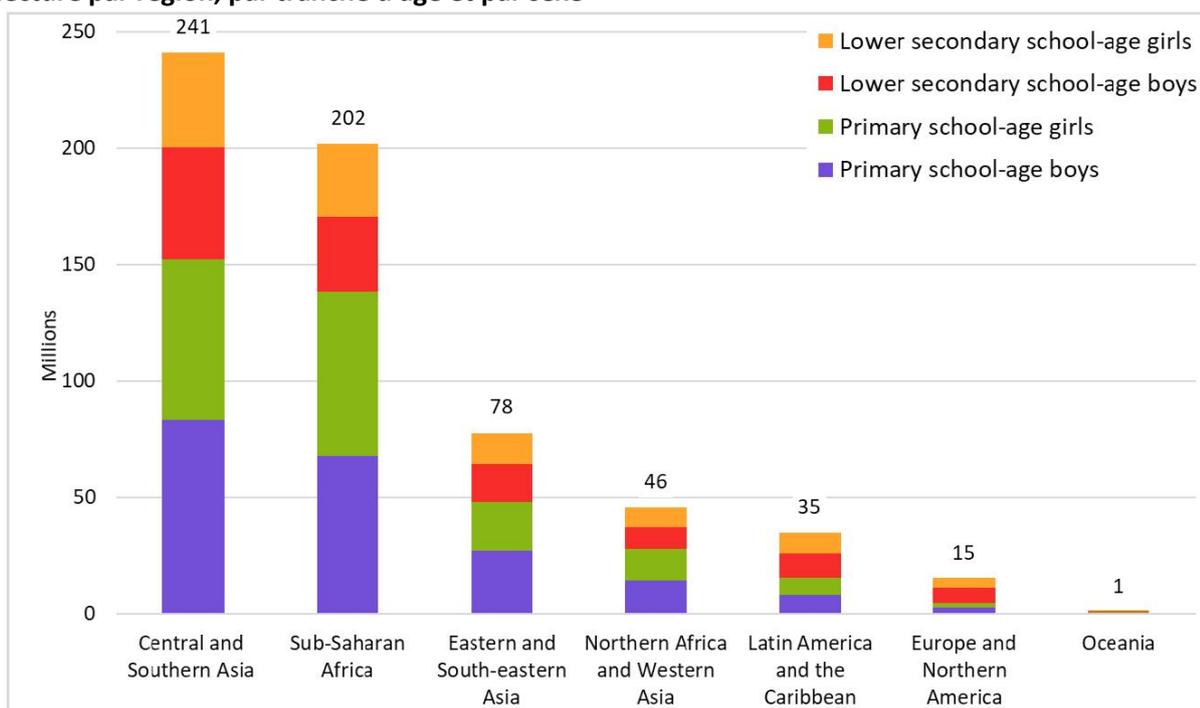
Trois enfants et adolescents sur cinq n'acquièrent pas les rudiments de la lecture et des mathématiques

Au niveau mondial, plus de 617 millions d'enfants et d'adolescents – soit 387 millions d'enfants en âge d'être scolarisés dans le primaire (58 % de la population de cette tranche d'âge) et 230 millions d'adolescents en âge d'être scolarisés dans le premier cycle du secondaire (56 % de la population de cette tranche d'âge) – n'atteignent pas les niveaux de compétence minimaux en lecture et en mathématiques³⁷. Bien que ces enfants et ces adolescents soient scolarisés pour près des deux tiers, ils n'acquièrent pas les compétences élémentaires, soit parce qu'ils décrochent, soit parce qu'ils n'ont pas acquis les bases fondamentales, souvent du fait d'une mauvaise qualité de l'enseignement et de la formation insuffisante des enseignants.

En Afrique subsaharienne, respectivement 88 % et 84 % de tous les enfants et adolescents n'auront pas la maîtrise des compétences en lecture et en mathématiques au moment d'achever l'éducation primaire et le premier cycle du secondaire. Viennent ensuite l'Asie centrale et l'Asie du Sud avec respectivement 81 % et 76 %, malgré des années de progrès réguliers des taux de scolarisation. La proportion d'enfants et d'adolescents n'atteignant pas un niveau de compétence minimal en lecture et en mathématiques est de 57 % dans les deux matières en Afrique du Nord et en Asie occidentale, et respectivement de 36 % et 52 % en Amérique latine et dans les Caraïbes et de 31 % et 28 % en Asie orientale et en Asie du Sud-Est. Bien que ces taux soient inférieurs en Europe et Amérique du Nord (14 % en lecture et en mathématiques) et en Océanie (22 % en lecture et en mathématiques) ils demeurent trop élevés, surtout dans le premier cycle du secondaire. Au niveau régional, les nombres d'enfants et d'adolescents qui ne parviennent pas aux niveaux de compétence minimaux en mathématiques sont similaires.

³⁷ Institut de statistique de l'UNESCO (ISU). 2017. « Plus de la moitié des enfants et des adolescents n'apprennent pas dans le monde. » Fiche d'information N° 46 de l'ISU. Montréal : ISU. <http://uis.unesco.org/sites/default/files/documents/fs46-more-than-half-children-not-learning-en-2017.pdf>

Figure 3. Nombre d'enfants et d'adolescents qui n'atteignent pas le niveau de compétence minimal en lecture par région, par tranche d'âge et par sexe



Source : Base de données de l'Institut de statistique de l'UNESCO

Les taux d'alphabétisation et les taux relatifs au niveau d'éducation atteint sont en hausse, mais restent faibles dans certaines régions

Au cours des dernières décennies, des améliorations sensibles ont été constatées en termes de compétences en lecture et en écriture, de même qu'une réduction régulière des écarts entre les sexes, mais 750 millions d'adultes – les deux tiers étant des femmes – étaient toujours analphabètes en 2016³⁸. Le taux mondial d'alphabétisation des adultes (pour la population de 15 ans et plus) était de 86 % en 2016, tandis que le taux d'alphabétisation des jeunes (pour la population âgée de 15 à 24 ans) était de 91 %.

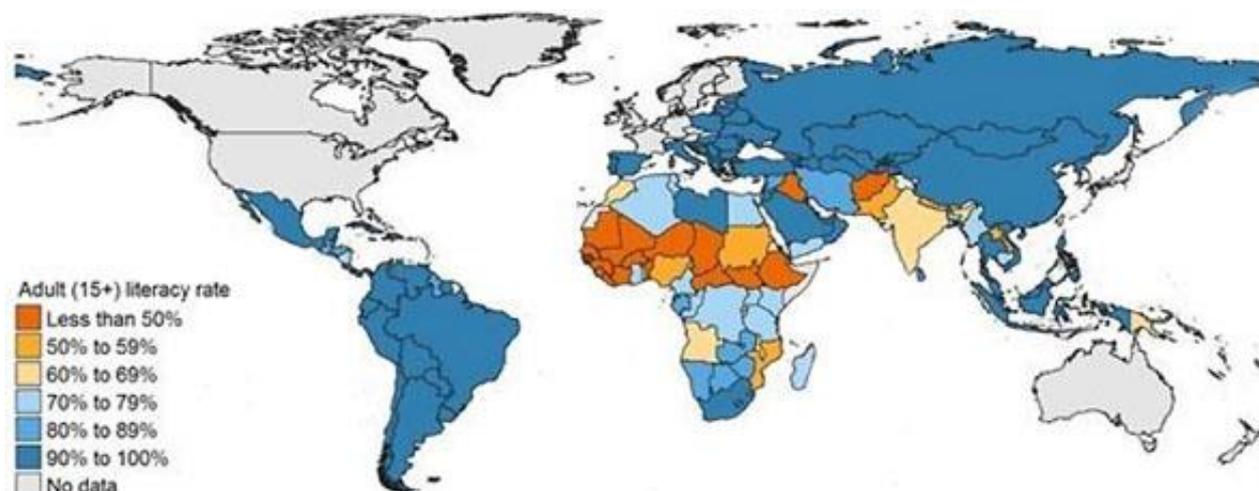
L'Asie du Sud abrite près de la moitié de la population analphabète mondiale (49 %), tandis que 27 % de tous les adultes analphabètes vivent en Afrique subsaharienne, 10 % en Asie orientale et en Asie du Sud-Est, 9 % en Afrique du Nord et en Asie orientale et 4 % en Amérique latine et dans les Caraïbes. Les autres régions combinées (Asie centrale, Europe et Amérique du Nord, Océanie) comptent moins de 2 % de la population analphabète mondiale.

Les taux d'alphabétisation sont les plus faibles en Afrique subsaharienne et en Asie du Sud (**Figure 4**). Les taux d'alphabétisation des jeunes sont généralement supérieurs à ceux des adultes, attestant d'un meilleur accès des jeunes générations à la scolarité, mais ils restent faibles dans plusieurs pays situés pour la plupart en Afrique subsaharienne.

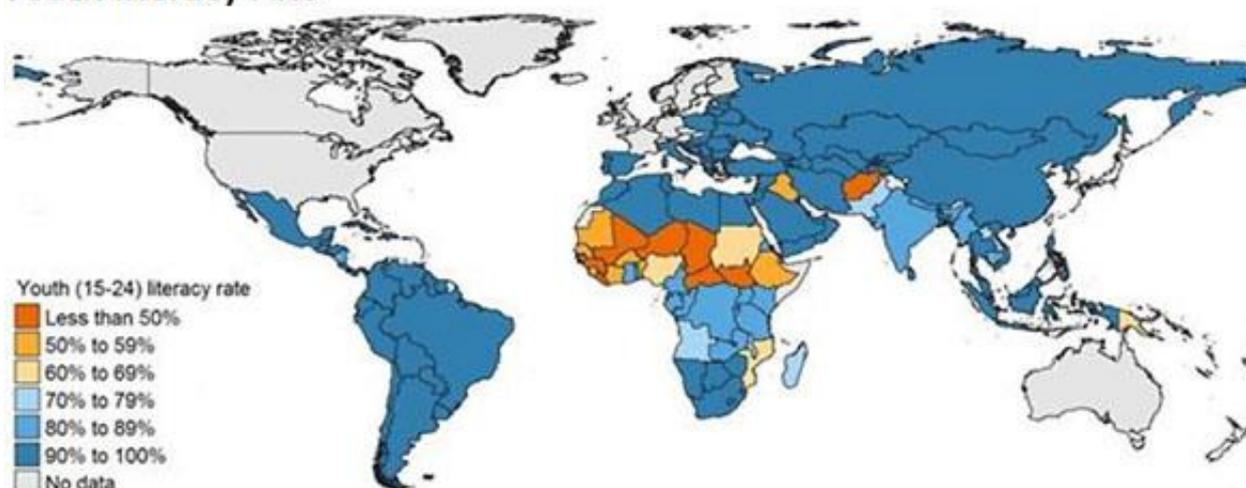
³⁸ Institut de statistique de l'UNESCO (ISU). 2017. « Les taux d'alphabétisation continuent de croître d'une génération à l'autre. » Fiche d'information N° 45 de l'ISU. Montréal : ISU. <http://uis.unesco.org/sites/default/files/documents/fs45-literacy-rates-continue-rise-generation-to-next-en-2017.pdf>

Figure 4. Taux d'alphabétisation des adultes et des jeunes par pays, 2016

Taux d'alphabétisation des adultes



Youth literacy rate



Source : Base de données de l'Institut de statistique de l'UNESCO

Les informations collectées sur le niveau d'éducation atteint par les adultes de 25 ans et plus permettent de connaître les qualifications de la population active de chaque pays, mais la couverture des données servant au calcul de cet indicateur de la base de données ISU est relativement faible et les valeurs régionales ne sont donc pas disponibles. Par ailleurs, les données relatives au niveau d'éducation atteint fournissent un tableau général de la situation de l'éducation dans les pays, mais elles ne fournissent que peu d'informations sur des compétences spécifiques, notamment celles qui sont nécessaires au développement durable.

Dans la plupart des pays disposant de telles données, la part des adultes ayant achevé au moins l'éducation primaire est supérieure à 60 %, à l'exception de quelques pays d'Amérique latine et des Caraïbes, d'Asie du Sud et d'Afrique subsaharienne. Pour les pays d'Océanie, d'Asie centrale et d'Europe et Amérique du Nord, ce taux est égal ou supérieur à 80 %. Les proportions les plus faibles d'individus ayant achevé au moins l'éducation secondaire se trouvent en Afrique subsaharienne, où deux pays sur trois ont une proportion inférieure à 30 %. La proportion d'individus ayant achevé l'éducation tertiaire est la plus forte dans

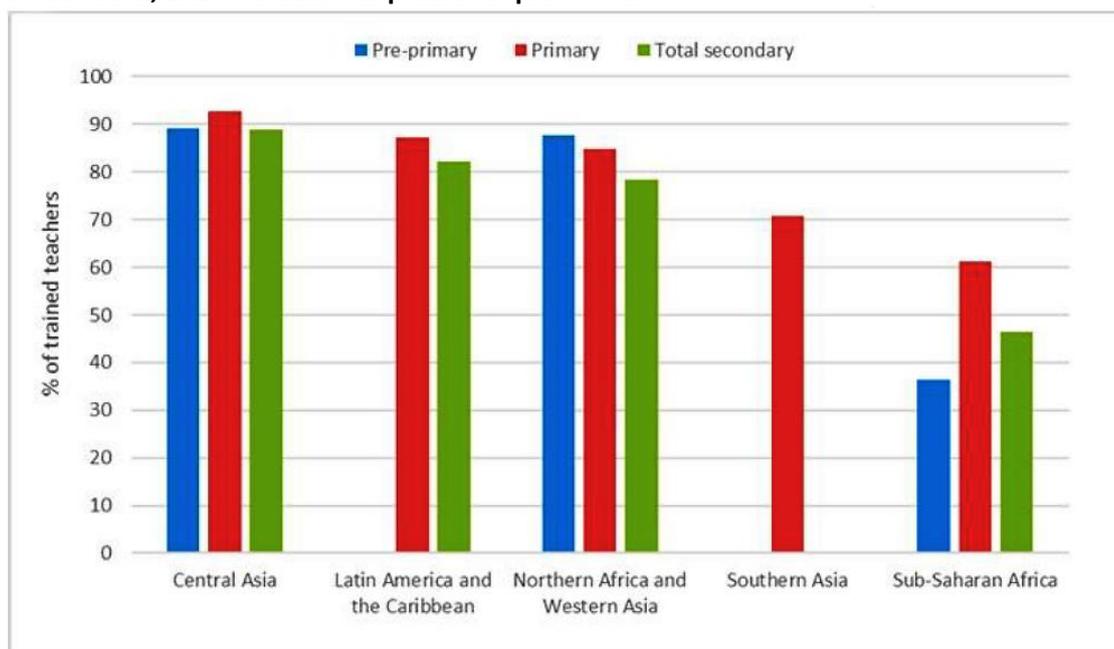
certaines zones d'Asie centrale et d'Europe et Amérique du Nord, et la plus faible en Afrique subsaharienne et en Asie du Sud³⁹.

De nombreux enseignants sont sans formation et les écoles manquent souvent des infrastructures de base

La Cible 4.c de l'ODD souligne l'importance capitale des enseignants pour améliorer la qualité de l'enseignement et de l'apprentissage. Même si les données de l'ISU font apparaître une hausse du recrutement des enseignants et une baisse du taux d'encadrement moyen, des millions de jeunes continuent d'apprendre auprès de personnes non qualifiées ou dans des classes surpeuplées et mal équipées.

On compte à travers le monde environ 10 millions d'enseignants dans le pré-primaire, 31 millions dans le primaire et 34 millions dans le secondaire, mais les enseignants nouvellement recrutés ne bénéficient pas toujours d'un minimum de formation pédagogique conforme aux normes nationales. À cause de l'absence de données complètes, les estimations mondiales relatives aux enseignants ayant reçu une formation ne portent que sur l'éducation primaire. Au niveau mondial, 86 % des enseignants ont bénéficié d'une formation, une proportion qui est cependant moins élevée en Afrique du Nord et en Asie occidentale (85 %), en Asie du Sud (71 %) et en Afrique subsaharienne (62 %) (**Figure 5**). Aux niveaux du pré-primaire et du secondaire, les proportions les plus faibles et les plus élevées d'enseignants formés sont constatées respectivement en Afrique subsaharienne et en Asie centrale.

Figure 5. Pourcentage d'enseignants ayant bénéficié d'une formation, par région et par niveau d'éducation, 2016 ou année disponible la plus récente



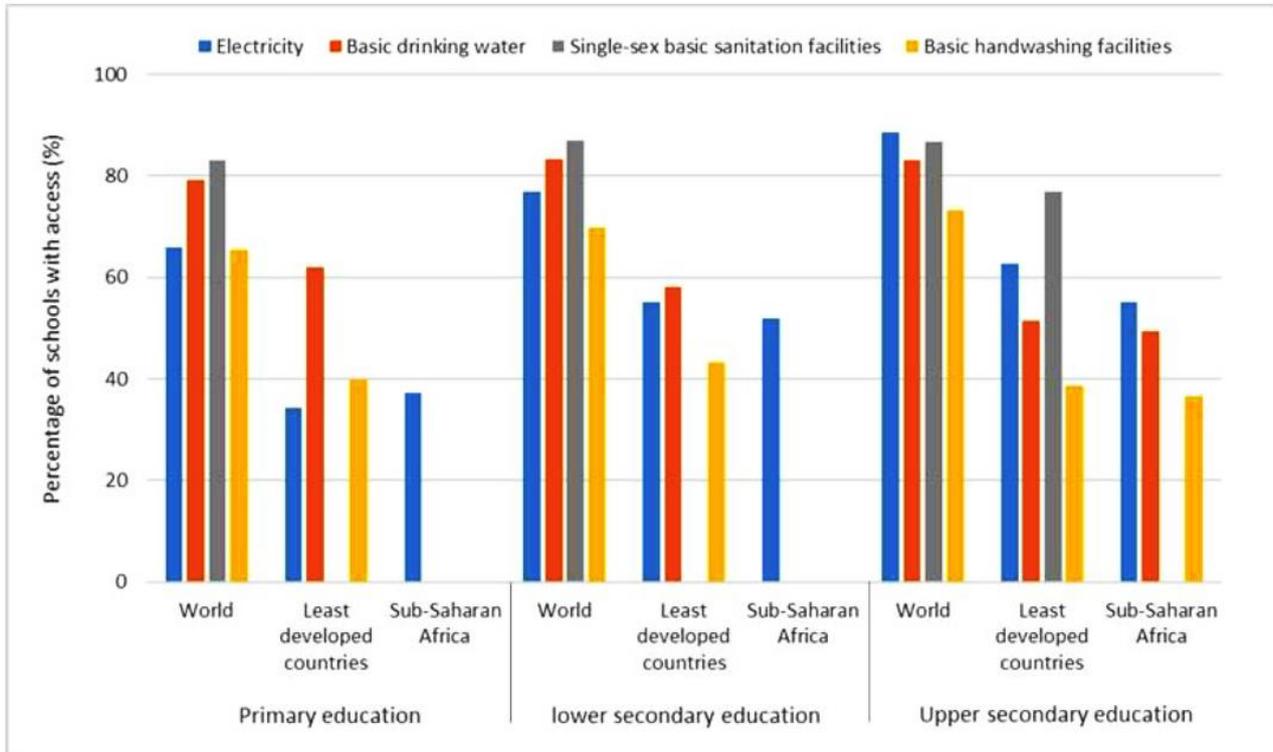
Note : à cause de l'insuffisance des données nationales, il n'y a pas de moyenne régionale disponible pour certains niveaux d'éducation en Amérique latine et dans les Caraïbes et en Asie du Sud. Source : Base de données de l'Institut de statistique de l'UNESCO.

Les pays les moins avancés sont confrontés aux plus gros enjeux en matière d'infrastructures scolaires de base, notamment pour l'électricité, les systèmes d'eau potable et sanitaires unisexes de base et pour les équipements d'hygiène des mains. Dans ces pays, il n'y a que 34 % d'écoles primaires qui ont accès à l'électricité et moins de la moitié des écoles primaires et secondaires qui sont équipées d'équipements de base pour l'hygiène des mains. La situation est particulièrement grave en Afrique subsaharienne, où seulement 37 % des écoles primaires, 52 % des écoles du premier cycle du secondaire et 55 % des écoles du

³⁹ Voir la base de données UIS.Stat à l'adresse <http://data.uis.unesco.org>

second cycle du secondaire ont accès à l'électricité (Figure 6). Huit pays de la région ont communiqué des données sur les équipements de base pour l'hygiène des mains ; dans 5 de ces pays, moins d'un tiers des écoles en est équipé.

Figure 6. Pourcentage d'écoles ayant accès aux infrastructures de base dans les régions sélectionnées, par niveau d'éducation, 2016



Note : Pour les pays les moins avancés et l'Afrique subsaharienne, certaines moyennes régionales ne sont pas disponibles à cause de l'insuffisance de données nationales.

Source : Base de données de l'Institut de statistique de l'UNESCO.

Le coût de l'éducation peut être prohibitif pour les ménages pauvres

L'insuffisance du financement pour le secteur de l'éducation est un défi constant dans de nombreux pays, en particulier dans les pays à faible revenu. Les données de l'ISU confirment que dans bon nombre de pays en développement, où le financement public de l'éducation est faible, les ménages consacrent à l'éducation une part bien plus importante du PIB moyen par habitant que dans les pays développés. Cette charge est une source de préoccupation pesant lourdement sur les perspectives qu'ont ces pays d'atteindre l'objectif mondial pour l'éducation, car les enfants les plus pauvres et les plus marginalisés se voient privés de leur droit à une éducation primaire et secondaire gratuite, ce qui a pour conséquence de renforcer les modèles d'exclusion existants. Par exemple, dans l'enseignement secondaire, les dépenses supportées par les ménages s'élèvent à 20-25 % du PIB moyen par habitant au Bénin, en Côte d'Ivoire, en Guinée, au Niger et au Tchad, et à plus de 30 % au Togo. Par comparaison, dans presque tous les pays riches, cette part n'excède pas 5 %⁴⁰.

Les principes du développement durable ne sont pas intégrés de la même manière dans tous les systèmes éducatifs nationaux

⁴⁰ Huebler, Friedrich et Elise Legault. 2017. « Les ménages : principaux bailleurs de fonds de l'éducation dans le monde ». Partenariat mondial pour l'éducation (blog). 2 juin 2017. <http://www.globalpartnership.org/blog/worlds-families-hidden-funders-education>

Si l'on se réfère aux rapports soumis par 83 pays dans le cadre de la sixième consultation sur la mise en œuvre de la Recommandation de 1974 sur l'éducation pour la compréhension, la coopération et la paix internationales et l'éducation relative aux droits de l'homme et aux libertés fondamentales pour la période 2012-2015, 56 % des pays ont déclaré avoir mis en place des politiques et des cadres éducatifs reflétant les principes de la Cible 4.7 de l'ODD, lesquels incluent les concepts clés de l'éducation en vue du développement durable et de l'éducation à la citoyenneté mondiale⁴¹. Cette moyenne mondiale laisse entendre qu'il existe une volonté générale de reconnaître ces principes comme étant des notions compatibles avec l'éthique générale des systèmes éducatifs nationaux. À l'échelle régionale, un examen plus poussé des données fait apparaître néanmoins des différences entre les régions dans l'intégration de facto de ces principes directeurs dans les instruments politiques nationaux se rapportant à l'éducation.

Les lacunes du suivi de l'ODD 4 sont une source de problèmes pour les progrès dans la réalisation des autres ODD

L'analyse qui précède se fonde sur les données actuellement disponibles auprès de l'Institut de statistique de l'UNESCO, mais il y a lieu de constater des disparités considérables dans les couvertures nationales et régionales entre les indicateurs mondiaux et thématiques de l'ODD 4. Pour certains indicateurs, on ne dispose d'aucune donnée, souvent parce qu'il n'existe pas de méthodologie établie, et ceci entrave le suivi des progrès. Selon une évaluation réalisée par l'ISU, en 2017 moins de la moitié (47 %) de tous les pays disposait de données suffisantes pour calculer les 11 indicateurs mondiaux et il en était de même pour près des deux tiers (63 %), pour le calcul des 32 indicateurs thématiques. La couverture est particulièrement faible dans les domaines des connaissances, des compétences, de l'apprentissage et de la préparation à la scolarité, où seulement 43 % des pays possédaient des données. Aucune donnée nationale n'était disponible pour 10 des 43 indicateurs de l'ODD 4, soit 1 indicateur mondial et 9 indicateurs thématiques. Pour 19 indicateurs (8 mondiaux et 11 thématiques), 50 % ou moins de tous les pays ont communiqué des données. Seulement 7 indicateurs (1 mondial et 6 thématiques) bénéficiaient d'une couverture nationale supérieure à 75 % dans la base de données de l'ISU⁴². Sans données fiables, les décideurs politiques sont dans l'impossibilité de prendre de décisions informées quant aux interventions nécessaires dans le secteur de l'éducation. Plus il est difficile d'atteindre les cibles de l'ODD 4, plus le monde risque de ne pas réaliser les autres cibles des ODD.

b. Identification des lacunes, des domaines nécessitant une attention urgente, des risques et des défis

Il est indispensable, pour pouvoir exploiter le potentiel que possède l'éducation de promouvoir l'agenda du développement durable, de parvenir à un accroissement équitable des possibilités éducatives. Celui-ci dépend aussi d'aspects moins facilement mesurables comme la qualité et l'inclusion. Les systèmes éducatifs restent porteurs de potentialités significatives non réalisées pour contribuer à l'instauration de sociétés durables et résilientes, même s'il existe déjà des exemples de systèmes éducatifs dont l'excellence permet de dégager des enseignements pouvant bénéficier à ceux qui ne sont pas parvenus au même niveau.

Les systèmes éducatifs ne sont pas suffisamment actifs face à des enjeux comme la consommation durable ou la ségrégation

Alors que le consumérisme continue de dominer les économies et les sociétés modernes, la prévention des modèles de consommation et de production non durables n'est toujours pas au cœur des systèmes éducatifs. Analysant 78 programmes d'enseignement nationaux, le Rapport mondial de suivi sur l'éducation (GEM) a montré que les thèmes du développement durable sont présents dans une certaine mesure dans

⁴¹ UNESCO 202 EX/24 (III), Mise en œuvre de la Recommandation de 1974 sur l'éducation pour la compréhension, la coopération et la paix internationales et l'éducation relative aux droits de l'homme et aux libertés fondamentales.

⁴² Institut de statistique de l'UNESCO (ISU). 2017. *The Quality Factor: Strengthening National Data to Monitor Sustainable Development Goal 4 - SDG 4 Data Digest 2017*. Montréal : ISU. <http://uis.unesco.org/sites/default/files/documents/quality-factor-strengthening-national-data-2017-en.pdf>

la plupart des cadres éducatifs. Par exemple, 73 % des pays font mention du « développement durable », 55 % utilisent le terme « écologie » et 47 % invoquent « l'éducation à l'environnement » dans leurs programmes d'enseignement⁴³. Pourtant, en Inde, l'éducation à l'environnement a été rendue obligatoire par la Cour suprême en 1991 ; en 2003 le gouvernement a ordonné au Conseil national de la recherche sur l'éducation et la formation de produire un contenu éducatif élargi à l'environnement. C'est ainsi que plus de 300 millions d'élèves des 1,3 million d'écoles ont reçu cet enseignement en 2015⁴⁴.

La surexploitation des ressources naturelles et le gaspillage sont la marque de systèmes économiques dissociés de la nature. Le système économique mondial est bâti sur une culture de la consommation et les populations les plus nanties à travers le monde consomment la part du lion de ses ressources. Les systèmes éducatifs modernes peuvent s'inspirer des bonnes pratiques et des systèmes de connaissances des communautés autochtones traditionnelles, qui enseignent l'importance de la réciprocité et de l'équilibre entre les humains et la nature. Les débats en cours sur un modèle économique plus soutenable, tel que l'économie à état stationnaire ou la décroissance, ou les stratégies de l'économie circulaire ou du partage, demeurent des idées relativement marginales qui sont loin d'être enseignées dans les systèmes éducatifs formels. La Fondation Ellen MacArthur œuvre à la construction d'une plate-forme mondiale d'enseignement et d'apprentissage fondée sur un cadre d'économie circulaire, avec des programmes d'enseignement supérieur en ligne, un développement professionnel et des interventions curriculaires par l'intermédiaire du Baccalauréat international et des United World Colleges⁴⁵.

Dans bien des régions du monde, les villes continuent de fonctionner sur un modèle de ségrégation souvent exacerbé par les systèmes éducatifs. Les différents schémas spatiaux et sociaux présents dans la plupart des grandes villes – gentrification, expansion urbaine, discrimination en matière de logement, enclaves de migrants, bidonvilles – engendrent une séparation des habitants en fonction de la richesse, de l'accès et du privilège. La ségrégation fondée sur l'ethnicité, la classe sociale et la race sont des caractéristiques bien documentées du paysage socio-économique et éducatif des villes des États-Unis et de la plupart de l'Europe, ainsi que des pays ayant un passé de relations interraciales troublées, comme l'Afrique du Sud, des sociétés latino-américaines où les inégalités ont leurs racines dans l'histoire et des pays émergents d'Asie à revenu intermédiaire.

En ville, l'éducation est non seulement le reflet des inégalités, elle peut aussi les amplifier. Bien que les zones urbaines offrent un accès accru à l'éducation, dans 26 des 35 pays disposant de données, les pauvres des zones urbaines présentent des taux d'achèvement au primaire inférieurs à ceux des ménages ruraux moyens. Les politiques et pratiques discriminatoires accroissent les inégalités en matière d'éducation. Une analyse conduite à Sao Paulo, au Brésil, au niveau des quartiers, a pu constater que les services publics ou autres, y compris l'éducation, sont plus intensivement alloués aux quartiers dont le niveau de développement humain est le plus élevé⁴⁶.

Dans les écoles, il arrive régulièrement que les enseignants fassent preuve d'attitude discriminatoire à l'encontre des enfants migrants et des minorités, renforçant ainsi leur marginalisation sociale. En Inde, une évaluation randomisée mettant en relation les caractéristiques des enfants et leurs copies d'examen a montré que les enseignants notaient moins bien les enfants des basses castes et que 20 % de l'écart des résultats entre les élèves de haute et de basse caste étaient liés à une discrimination fondée sur la caste⁴⁷. Aux États-Unis, une loi adoptée au début des années 2000 exempte des centaines de districts scolaires de l'obligation judiciaire d'intégrer tous les élèves. On constatait donc en 2011 que dans les districts exemptés

⁴³ Rapport mondial de suivi sur l'éducation 2016 *L'éducation pour les peuples et la planète : créer des avenir durables pour tous* <http://unesdoc.unesco.org/images/0024/002457/245752e.pdf>

⁴⁴ Gardiner, B. 2015. How India is Teaching 300 Million Kids to Be Environmentalists. www.smithsonianmag.com/arts-culture/india-teaching-300-million-kids-sustainability-180956494

⁴⁵ <https://www.ellenmacarthurfoundation.org/programmes/education>

⁴⁶ Haddad, M. et Nedovic-Budic, Z. 2006. Using spatial statistics to analyze intra-urban inequalities and public intervention in São Paulo, Brazil. *Journal of Human Development*, Vol. 7, N° 1, pp 85–109

⁴⁷ Hanna, R. N. et Linden, L. L. 2012. Discrimination in grading. *American Economic Journal: Economic Policy*, Vol. 4, N° 4, pp 146–68.

de cette obligation de déségrégation, 53 % des élèves noirs fréquentaient les écoles appelées « écoles d'apartheid », où les enfants blancs représentaient moins de 1 % des effectifs⁴⁸.

La persistance des problèmes liés à l'eau, à l'énergie et à la consommation responsable entrave aussi les progrès de l'éducation

Le manque d'accès à l'eau, à l'assainissement et à l'énergie peut entraver les progrès de l'éducation. La réduction du temps nécessaire à la collecte de l'eau et du bois à brûler peut contribuer à l'amélioration des résultats scolaires, en dégageant du temps pour des activités éducatives, surtout pour les femmes et les filles. Une analyse de 24 pays d'Afrique subsaharienne a estimé que 13,5 millions de femmes et 3,4 millions d'enfants consacraient chaque jour plus de 30 minutes à la collecte d'eau à usage domestique ; dans tous les pays, les filles ont plus de probabilité que les garçons d'être chargées de cette tâche⁴⁹. L'absence de sanitaires adéquats dans les écoles pour la gestion de l'hygiène menstruelle renforce ces répercussions sur l'éducation des filles. Au Bangladesh, une étude représentative au niveau national conduite en 2013 a montré que 41 % des élèves âgées de 11 à 17 ans au Bangladesh déclaraient perdre 2,8 journées d'école par cycle menstruel⁵⁰.

Les besoins de la consommation humaine et la médiocre gestion des ressources naturelles sont responsables de pertes irréversibles d'espèces et de diversité biologique, de la dégradation des terres et de la pollution de l'eau, de l'air ou des sols. Lorsque les populations ne sont plus en état de maintenir leurs moyens de subsistance à cause de ces défis environnementaux, elles sont contraintes à émigrer. Les migrants et les réfugiés environnementaux fuyant l'effet des changements climatiques, tels que ceux qui sont affectés par des sécheresses dramatiques et par la désertification des régions arides et semi-arides des pays d'Afrique de l'Est et d'Asie occidentale, peuvent se retrouver dans les bidonvilles urbains en pleine expansion. Ces déplacements de population continueront d'imposer des contraintes aux systèmes éducatifs urbains et à leur capacité d'absorber les fluctuations démographiques, et ils accroîtront également les défis pour les populations rurales.

c. Enseignements utiles dégagés de la transformation vers des sociétés durables et résilientes

Il est certes nécessaire de transmettre les connaissances par l'éducation, mais cela n'est pas suffisant pour instaurer des comportements encourageant la durabilité et la résilience. Dans les systèmes éducatifs, des transformations plus profondes sont nécessaires pour susciter les changements en faveur de la durabilité et de la résilience.

Il est nécessaire d'adopter une approche pédagogique complètement différente vis-à-vis des jeunes et des adultes à propos de la consommation responsable et des inégalités

Les connaissances puisées dans les manuels ne suffisent pas à générer des changements comportementaux et l'apprentissage par l'action est une nécessité incontournable des programmes scolaires. En Inde, le concept d'« empreinte de la main » a été développé pour mettre en avant l'apprentissage fondé sur la pratique et sur des actions positives en faveur de la durabilité, au lieu de se focaliser uniquement sur l'empreinte écologique. Avec cette méthodologie, l'initiative nationale Paryavaran Mitra vise à créer dans le pays un réseau de jeunes leaders environnementaux. Focalisée sur la compréhension de l'environnement, les compétences de pensée critique, l'engagement avec les communautés et l'apprentissage par l'action, elle intègre des activités portant sur la conservation de l'eau et de l'énergie.

⁴⁸ Hannah-Jones, N. 2014. Segregation Now: Investigating America's Racial Divide. New York, ProPublica.

www.propublica.org/article/segregation-now-full-text.

⁴⁹ Graham, J. P., Hirai, M. et Kim, S.-S. 2016. An analysis of water collection labor among women and children in 24 sub-Saharan African countries. PloS one, Vol. 11, N° 6, e0155981.

⁵⁰ Alam, M.-U., Luby, S. P., Halder, A. K., Islam, K., Opel, A., Shoab, A. K., Ghosh, P. K., Rahman, M., Mahon, T. et Unicomb, L. 2017. Menstrual hygiene management among Bangladeshi adolescent schoolgirls and risk factors affecting school absence: results from a cross-sectional survey. BMJ Open, Vol. 7, N° 7, e015508.

Son programme a bénéficié à plus de 220 000 écoles et partenaires gouvernementaux et de la société civile⁵¹.

L'approche globale à l'éducation à l'environnement est un autre angle d'attaque similaire qui ne se limite pas à l'apprentissage dans les manuels pour rendre les écoles sûres, climato-compatibles et durables. Elle nécessite que soient revues et transformées la gestion du fonctionnement des écoles et de l'environnement, la pédagogie et l'apprentissage ainsi que les relations communautaires. Au Royaume-Uni, ce type d'approche a contribué à améliorer le climat scolaire, la santé et l'apprentissage des élèves, tout en réduisant l'empreinte écologique des écoles⁵².

Il faut également tenir compte des activités éducatives en dehors de l'école, en reconnaissant l'importance de l'apprentissage tout au long de la vie pour la réalisation des objectifs de développement durable que sont l'amélioration de la gestion des écosystèmes terrestres, l'utilisation de l'eau/énergie et les comportements qui s'y rapportent, ainsi que l'inclusion urbaine. Au final, les décisions nécessaires face aux enjeux du développement durable devront être prises par des personnes qui seront passés par l'école.

En étudiant certaines initiatives prometteuses lancées par les pays les plus pauvres, on constate que l'éducation est essentielle à l'autonomisation des petits agriculteurs, car elle permet de préserver la diversité biologique agricole qui s'amenuise rapidement et de modifier les pratiques traditionnelles dominées par l'agro-industrie. En Inde, Navdanya (« Neuf semences ») est un réseau présent dans 18 états dont l'objectif est de conserver les semences en préservant les savoirs qui s'y rapportent ainsi que leur utilisation. Au cours des deux dernières décennies, le réseau a formé plus de 500 000 agriculteurs à la souveraineté sur les semences et à l'agriculture durable. Dans l'état de l'Uttarakhand, le réseau a contribué à consigner les savoirs populaires relatifs aux plantes, médicinales et autres, et il a documenté les pratiques agricoles dans le but de fournir des conseils qui sont régulièrement en contradiction avec la politique gouvernementale favorable à l'utilisation de produits chimiques. Les agents de vulgarisation de l'association Kheti Virasat (« Patrimoine agricole »), dans l'état du Punjab, éduquent les agriculteurs au moyen de documentaires et de films éducatifs plutôt que de documents écrits, sur les défis de l'environnement et les problèmes de santé que pose l'agriculture conventionnelle, sur la géopolitique de l'agriculture et sur les pratiques agricoles biologiques⁵³.

Plus généralement, il est primordial d'accorder une attention accrue aux compétences et aux conditions professionnelles des stratégies d'économie verte, car le verdissement de l'économie se traduit par des changements de structure des marchés du travail nationaux. Tandis que la transition verte touche principalement des professions qui existent déjà, on constate aussi l'émergence de nouveaux profils de travail, pour la plupart à des niveaux de compétence accrus, d'où un énorme défi de reconversion pour les travailleurs en passe de perdre leur emploi, de modernisation des compétences de la main-d'œuvre actuelle et d'offre des compétences appropriées à ceux qui arrivent sur un marché du travail en pleine évolution. Les partenaires sociaux et les gouvernements, à tous les niveaux, devraient collaborer dans un effort de grande envergure pour adapter l'EFTP à l'évolution des besoins de compétences, tout particulièrement au niveau local où un contact direct existe entre les différentes parties prenantes représentatives à la fois de l'offre et de la demande.

Pour changer des comportements enracinés comme les pratiques d'assainissement des communautés rurales, il est nécessaire de modifier les normes suivies par ces communautés. L'assainissement total piloté par la communauté, qui a été mis en place dans plus de 60 pays et est incorporé à plus de 20 plans

⁵¹ Centre for Environmental Education. 2015. Paryavaran Mitra: Actions that Count. Ahmedabad, Inde, Centre for Environmental Education.

⁵² Hacking, E. B., Scott, W. et Lee, E. 2010. Evidence of Impact of Sustainable Schools. Nottingham, Royaume-Uni, Department for Children, Schools and Families.

⁵³ Nicolaysen, A. M. 2012. Empowering small farmers in India through organic agriculture and biodiversity conservation. Ph.D. dissertation. Thèse de doctorat, Université du Connecticut.

nationaux, a contribué à transformer les pratiques dans ce domaine, par le placement au sein des administrations locales d'animateurs communautaires clés munis d'une formation spécialisée minimale⁵⁴.

L'éducation peut influencer sur la planification urbaine. Les planificateurs urbains doivent avoir reçu une formation pluridisciplinaire pour travailler efficacement dans toutes les disciplines et tous les secteurs. Dans la plupart des pays, il existe peu de programmes de planification urbaine – par exemple, l'Inde dispose d'environ 1 planificateur pour 100 000 résidents urbains, par rapport au Canada où il y a 1 planificateur pour 5 000 résidents urbains⁵⁵. Les approches participatives que suscite l'éducation et qui prennent en compte les besoins des populations défavorisées contribuent aussi à améliorer la planification urbaine et la prise de décision. Le réseau Shack/Slum Dwellers International a travaillé en partenariat avec l'Association des écoles africaines de planification dans le but d'obtenir l'inclusion dans la formation universitaire de composantes plus pertinentes en termes de planification urbaine, surtout sur les établissements humains informels⁵⁶.

Les projets d'investissement dans les infrastructures se traduisent par une amélioration des résultats éducatifs des populations marginalisées

Les améliorations apportées à d'autres secteurs présentent des bénéfices en termes de résultats éducatifs. Au Népal, un projet d'adduction d'eau et d'assainissement basé dans la communauté a ciblé l'accès aux latrines ; le but était d'offrir aux femmes un environnement plus sûr et de réduire le temps nécessaire à la gestion de la distribution d'eau aux ménages. Le temps moyen nécessaire à la collecte de l'eau est passé de 3,8 à 2 heures par jour, ce qui a dégagé du temps pour les activités éducatives⁵⁷. Au Ghana, l'analyse de quatre exercices de collecte de données à partir des enquêtes sur la démographie et la santé réalisées entre 1993 et 2008 a fait apparaître qu'une réduction de moitié du temps consacré à la collecte de l'eau avait fait progresser l'assiduité scolaire des filles d'environ 7 points de pourcentage⁵⁸. Dans les zones rurales du Pérou, l'accès accru à l'électricité, de 8 % en 1993 à 70 % en 2013, a procuré aux enfants 93 minutes supplémentaires de temps d'étude chaque jour⁵⁹. Au Brésil, les progrès de l'électrification entre 1960 et 2000 ont permis de faire progresser de deux ans les niveaux d'éducation atteints dans les comtés qui sont passés d'une absence totale d'électricité à la pleine électrification⁶⁰.

Cependant, dans la plupart des contextes les projets d'eau, d'assainissement, d'énergie ou de développement urbain ne prennent pas en compte les besoins éducatifs. L'éducation passe souvent à l'arrière-plan des priorités, relevant plutôt des interventions locales. L'éducation en tant que secteur est ainsi largement absente des discussions sur la mise en œuvre de l'ODD 11 sur les villes et les établissements humains, l'accent étant mis essentiellement sur l'accès au logement, aux infrastructures d'eau et d'assainissement et aux transports. La fourniture de services éducatifs aux personnes défavorisées des zones urbaines, dans les bidonvilles, ne représente généralement pas une priorité gouvernementale, d'où la prolifération d'« écoles privées pour les pauvres » et la fourniture de services non étatiques. Par exemple, la collecte de données à grande échelle dans les zones de bidonvilles fait apparaître que seulement 35 % d'enfants de ménages à faible revenu d'Hyderabad, en Inde, et 25 % d'enfants des bidonvilles de Lagos, au Nigeria, fréquentaient les écoles gouvernementales⁶¹.

⁵⁴ Banque mondiale. Rapport sur le développement du monde : 2015a. Pensée, société et comportement. Washington, DC, Banque mondiale.

⁵⁵ Ramanathan, S. 2013. Where are the Planners? Bangalore, Inde, Fondation Jana Urban Space.

⁵⁶ Watson, V et Odendaal, N. 2012. Changing planning education in Africa: the role of the Association of African Planning Schools. *Journal of Planning Education and Research*, Vol. 33, N° 1, pp 96–107.

⁵⁷ Banque asiatique de développement. 2015. Gender Equality Results Case Study: Nepal – Community-Based Water Supply and Sanitation Sector Project. Manille, Banque asiatique de développement.

⁵⁸ Nauges, C. 2017. Water hauling and girls' school attendance: some new evidence from Ghana. *Environmental and Resource Economics*, Vol. 66, N° 1, pp 65–88.

⁵⁹ Aguirre, J. 2014. Impact of Rural Electrification on Education: a Case Study from Peru. Lima/Buenos Aires, Centre de recherche, Universidad del Pacífico/Département d'Économie, Université de San Andrés.

⁶⁰ Lipscomb, M., Mobarak, M. A. et Barham, T. 2013. Development effects of electrification: evidence from the topographic placement of hydropower plants in Brazil. *American Economic Journal: Applied Economics*, Vol. 5, N° 2, pp 200–31.

⁶¹ Rapport mondial de suivi sur l'éducation 2016 *Éducation pour tous 2000-2015 : progrès et enjeux*
<http://unesdoc.unesco.org/images/0023/002322/232205e.pdf>.

Concernant l'inclusion, les améliorations soutenues nécessitent des efforts intégrés de tous les secteurs qui reconnaissent également l'importance de l'éducation. À Harlem, à New York (États-Unis), la Harlem Children's Zone est une initiative basée dans la communauté qui offre aux enfants une assistance éducative complète, depuis la petite enfance jusqu'à l'obtention d'un diplôme universitaire, l'objectif étant de briser les cycles intergénérationnels de la pauvreté⁶². À Medellin, en Colombie, les maires successifs se sont attachés à réduire les inégalités et la violence par une amélioration de l'éducation publique, en affectant une part accrue du budget municipal à l'éducation, à l'investissement dans des systèmes de transport accessibles aux pauvres, dans des espaces d'apprentissage innovants et dans les bibliothèques. L'une des villes les plus violentes au monde a été transformée grâce à une stratégie de changement social explicitement pilotée par l'éducation, ce qui en a fait l'une des plus innovantes⁶³.

Au plan des financements, les interventions multisectorielles peuvent aussi encourager les investissements dans des interventions qui, prises dans le cadre d'un seul secteur, ne semblent pas rentables. Le Nigeria a eu recours à des prêts concessionnels pour encourager au niveau local les investissements dans la santé, l'éducation, l'eau et l'assainissement – les priorités des projets étant débattues lors de réunions conjointes de l'unité de planification et des autres secteurs ; par ailleurs, les responsables locaux ont dû élaborer des propositions identifiant les besoins prioritaires au niveau local, en se basant sur le système OMD d'indicateurs et d'intrants adopté par le Nigeria. Une prise de décision fondée sur les données a finalement conduit à la mise en place de la première base de données commune des équipements éducatifs et sanitaires⁶⁴.

d. Des problèmes émergents risquent d'entraver la construction de sociétés durables et résilientes

Deux problèmes méritent d'être pris en compte dans les systèmes éducatifs auxquels on demande de renforcer la réponse sociale aux risques posés à la durabilité et à la résilience. En premier lieu, les systèmes éducatifs se focalisent de plus en plus sur les résultats de l'apprentissage, insistant davantage sur les performances et les aspirations individuelles, ainsi que sur la concurrence du marché, ce qui empêche de reconnaître l'existence de risques et de défis collectifs.

Il en découle un nouveau développement, l'essor d'une offre de services privés qui se traduit par une dérive qui n'appuie plus l'éducation comme un bien public pouvant certes être fourni en grande partie par le privé, sur une base d'équité et de retours sociaux majeurs, même si ceux-ci sont sous-estimés. Dans bien des systèmes éducatifs, la coexistence d'écoles privées et publiques, avec ou sans réglementation lourde, conduit à une stratification et à une ségrégation. Le vrai danger qui découle de la diminution du rôle du secteur public est peut-être l'acceptation des inégalités dans l'éducation. Lorsque les populations sont de plus en plus séparées par les communautés où elles vivent, les transports qu'elles utilisent et les écoles qu'elles fréquentent, le risque d'apparition de troubles sociaux majeurs s'accroît.

À l'inverse, les modes de développement non durables impactent également l'éducation. Par exemple, les bidonvilles qui se multiplient à travers le monde n'offrent pas d'accès à l'eau et à l'assainissement, à l'énergie et à un logement approprié. Ces conditions réduisent le temps disponible pour l'école, notamment à cause de la montée de l'absentéisme lié à la santé.

Les mouvements transfrontaliers de populations sont également une source de préoccupation. Dans certaines sociétés, la montée de l'intolérance à l'encontre des migrants et des réfugiés entrave les progrès. Ces flux exigent une réorientation du contenu des programmes et des manuels éducatifs et le renforcement de la préparation des enseignants face à la diversité.

⁶² Hanson, D. 2013. Assessing the Harlem Children's Zone. Washington, DC, Centre pour l'innovation politique, The Heritage Foundation. (Document de travail 8.)

⁶³ Rapport mondial de suivi sur l'éducation 2016 *L'éducation pour les peuples et la planète : créer des avenir durables pour tous* <http://unesdoc.unesco.org/images/0024/002457/245752e.pdf>.

⁶⁴ Iyengar, R., Mahal, A. R., Aklilu, L., Sweetland, A., Karim, A., Shin, H., Aliyu, B., Park, J. E., Modi, V. et Berg, M. 2014. The use of technology for large-scale education planning and decision-making. *Information Technology for Development*, Vol. 22, N° 3.

Tout ceci revêt une importance particulière dans la mesure où les enseignants formés et qualifiés constituent un préalable à une éducation de qualité et, de ce fait, à la capacité des systèmes éducatifs de réagir et de surmonter les défis identifiés dans les ODD. Les systèmes éducatifs ne pourront contribuer au développement durable que si les enseignants et le personnel non enseignant du secteur de l'éducation reçoivent une formation adéquate, bénéficient d'un développement professionnel et d'un accompagnement continu. L'amélioration des conditions de travail des éducateurs est d'une importance extrême pour les pays désireux d'attirer et de retenir les meilleurs candidats dans la profession enseignante.

Le monde actuel est marqué par une évolution rapide des économies et des marchés du travail. Ce changement sans précédent est le résultat de développements technologiques, de tendances démographiques, de nouveaux modes de travail et de migrations de masse. Dans le même temps, la révolution numérique bouleverse aussi tous les aspects de la vie et du travail et, partout dans le monde, la vie des individus est transformée par de nouvelles technologies porteuses d'un immense potentiel de changements spectaculaires pouvant être introduits dans les systèmes d'apprentissage et d'enseignement et imposant des attentes inédites quant aux connaissances et aux compétences que les individus doivent acquérir tout au long de leur vie. Il existe cependant des enjeux significatifs pour permettre à chacun de bénéficier de ce potentiel et d'exploiter efficacement ces technologies dans sa vie. Il est donc essentiel d'accorder une importance particulière à l'équité et à l'apprentissage, de veiller à ce que les populations les plus démunies, les plus marginalisées et les plus vulnérables, y compris les personnes déplacées de force, ne soient pas laissées de côté en ces temps d'évolution technologique rapide et de s'assurer que les investissements technologiques contribuent réellement à l'amélioration de l'apprentissage et des compétences. À condition d'être utilisée de façon appropriée, la technologie peut aider les systèmes éducatifs des pays les plus pauvres à s'affranchir de certains des défis liés aux infrastructures, mais elle nécessite une accélération des investissements dans l'énergie afin que les communautés marginalisées puissent en profiter.

e. Domaines dans lesquels une orientation politique du Forum politique de haut niveau est nécessaire

L'Agenda 2030 se focalise sur la durabilité et la résilience des systèmes, des processus et des populations, surtout de celles qui sont en situation de vulnérabilité. Élément nécessaire de la réponse à l'instauration de sociétés durables et résilientes, l'éducation peut contribuer à réduire l'exposition aux chocs et aux catastrophes économiques, sociales et environnementales.

Il est donc important que le Forum politique de haut niveau mette de nouveau en avant la relation inaliénable de renforcement réciproque qui lie l'éducation au groupe d'objectifs (eau, énergie, villes, production et consommation responsables, vie terrestre et partenariats) qui fait l'objet d'un examen en 2018 sur le thème de la « transformation vers des sociétés durables et résilientes », en notant que :

- L'éducation est un facteur essentiel d'initiation de changements, car elle contribue à développer des compétences utiles pour la vie en matière d'**eau, d'assainissement et d'hygiène**. Les enfants sont souvent avides d'apprendre et disposés à assimiler de nouvelles idées. En matière d'hygiène, les nouveaux comportements acquis à l'école peuvent se traduire tout au long de la vie par des habitudes positives des enfants et de la communauté, car les écoliers ont la capacité d'agir sur les comportements des autres membres de leur famille. Dans le même temps, les facteurs liés à l'eau, à l'assainissement et à l'hygiène influent sur le droit à l'éducation des enfants. Par exemple, 400 millions d'enfants d'âge scolaire souffrent chaque année de parasites intestinaux, ce qui, ainsi que le démontre la recherche, sape leur capacité à apprendre.
- On considère souvent que l'**urbanisation** est l'activité humaine qui a le plus fort impact sur l'environnement. L'éducation en vue du développement durable est indispensable pour influencer sur le comportement des habitants des villes. L'éducation à la citoyenneté est la base de la participation égale des individus à la vie civique et démocratique dans les villes et elle est

nécessaire pour rehausser le niveau actuellement faible de la participation des habitants, surtout des plus pauvres, des analphabètes et des femmes, dans les activités communautaires. Dans le même temps, la planification urbaine ne met pas encore suffisamment l'accent sur le développement inclusif de services tels que l'éducation.

- La réalisation de modèles de **production et de consommation responsables**, y compris la génération d'une **énergie** propre et renouvelable, permettra de rendre la production efficace et de contenir les activités humaines dans les limites des capacités nourricières de la planète, surtout **la vie terrestre**, afin de respecter les droits des générations futures. L'éducation en vue du développement durable est essentielle, passant notamment par la fourniture d'informations claires aux consommateurs et aux producteurs, mais le développement de compétences vertes n'est pas encore suffisamment mis en avant dans les systèmes d'éducation et de formation.
 - Les **partenariats** pour la croissance appellent à des investissements infrastructurels qui ne négligent ni ne sous-estiment les conséquences pour l'éducation. Le Forum politique de haut niveau devrait appeler les dirigeants politiques à une action conjointe multisectorielle sur des investissements propices à l'instauration de sociétés durables et résilientes.
- f. Recommandations de politique sur les moyens d'accélérer les progrès vers l'instauration de sociétés durables et résilientes**

Au départ de la mise en œuvre de l'Agenda 2030 pour le développement durable, il est décevant de constater que des millions d'enfants grandissent dans le dénuement, de la naissance jusqu'à l'âge de 36 mois, au moment même où se développent les bases de leur apprentissage. La recherche en neurosciences montre à quel point des interventions fortes, précoces et multisectorielles en matière d'éducation et de protection de la petite enfance sont indispensables pour prévenir des faibles taux d'apprentissage scolaire. Si l'apprentissage prend un mauvais départ, cela se manifeste ultérieurement par le fait qu'actuellement 617 millions d'enfants et d'adolescents ne maîtrisent pas les compétences de base à la fin du primaire et à la fin du premier cycle du secondaire. L'acquisition d'un minimum de compétences de base par les enfants et les adolescents forme un socle qui permet d'accélérer les progrès vers l'instauration de sociétés durables et résilientes.

Néanmoins, le monde a dévié de sa trajectoire pour ce qui est des piliers du développement durable, y compris dans les pays où les résultats éducatifs sont élevés. C'est pour cette raison que l'Agenda 2030 pour le développement durable reconnaît qu'il ne faut pas se cantonner aux compétences de base et qu'il est nécessaire d'améliorer la qualité de l'éducation. Par exemple, l'introduction dans l'éducation d'éléments de la citoyenneté mondiale et du développement durable, ainsi que le prévoit la Cible 4.7 de l'ODD, fournira aux apprenants de tous âges les moyens de comprendre qu'il s'agit là de problèmes mondiaux et non locaux et de devenir des promoteurs actifs de sociétés plus pacifiques, tolérantes, inclusives, sûres et durables.

La durabilité et la résilience nécessitent de toute urgence que soient entreprises des actions en matière d'éducation et ce, sur plusieurs fronts :

- Création d'un espace de discussion sur les enjeux des **trois piliers du développement durable**, au sein des **programmes d'enseignement nationaux, des approches pédagogiques, des matériels d'apprentissage et de la formation des enseignants**. Cela englobe des questions comme la génération d'énergie à partir de sources abordables et non polluantes, la consommation et la production responsables vis-à-vis de la préservation des écosystèmes ou la tolérance envers autrui.
- Des **possibilités d'apprentissage par les pairs** plus nombreuses doivent être offertes aux pays afin qu'ils échangent entre eux leurs propres enseignements sur ces enjeux.
- Les systèmes éducatifs doivent investir dans l'apprentissage par l'action et généraliser les **approches holistiques** qui mettent l'accent sur les liens existant entre l'environnement, l'économie et la culture. **Concernant les compétences, les lacunes** constituent un obstacle majeur à la

transition vers des économies vertes. Pour y remédier, les bonnes pratiques incluent un dialogue social efficace entre toutes les parties prenantes, pour définir les compétences et les politiques éducatives ; la combinaison d'approches ascendantes et descendantes pour mieux refléter les besoins d'offre de formation ; la révision des programmes d'enseignement pour rendre les individus plus adaptables ; le soutien aux formateurs et aux enseignants pour l'actualisation des compétences nécessaires aux emplois verts.

- **Les investissements en infrastructures d'eau, d'assainissement et d'énergie** doivent être conçus de façon à favoriser l'accélération de l'accès à une éducation équitable et inclusive. Les dirigeants politiques doivent prendre la tête des efforts d'investissement dans des projets à impact multisectoriel, tels que les équipements WASH dans les écoles ou la nutrition scolaire.
- De la même manière, les **interventions infrastructurelles basées dans l'école** devraient avoir une perspective élargie. Les projets d'eau, d'assainissement et d'hygiène ont évolué, n'étant plus des interventions essentiellement infrastructurelles et devenant des interventions intégrant des éléments d'éducation, de sensibilisation et de promotion de l'hygiène.
- Il est nécessaire de mieux prendre en compte le **rôle de l'éducation dans le développement urbain transformationnel**, qu'il s'agisse de la scolarité formelle ou autre. Le développement urbain doit prendre en compte le besoin qu'ont les ménages pauvres habitant les bidonvilles et les quartiers péri-urbains d'accéder à des possibilités éducatives de qualité. Le secteur éducatif doit être mieux intégré dans les débats du développement urbain sur l'inclusion sociale et la durabilité environnementale.
- **Les villes doivent mettre en place une répartition équitable des dépenses d'éducation** pour permettre aux populations pauvres de bénéficier de possibilités similaires d'accès à une scolarité de qualité, y compris par une baisse du coût des transports.

REF 14 - Projet de Stratégie de plaidoyer et communication 2018 - 2019

Contexte

En juillet 2019, le Forum politique de haut niveau (HLPF), sous le thème « Autonomiser les personnes et assurer l'inclusion et l'égalité », examinera les progrès accomplis dans la mise en œuvre de l'Objectif de développement durable (ODD) 4 ainsi que des ODD 8, 10, 13, 16 et 17. Il s'agira d'un examen au niveau ministériel. En raison de la nature intégrée, indivisible et interconnectée des ODD, le Forum offrira aussi une plate-forme pour une discussion approfondie sur l'interconnexion entre les différents objectifs. En septembre 2019, les dirigeants du monde procéderont au premier examen quadriennal des 17 ODD.

Établi en 2016 comme le principal mécanisme multipartite pour la coordination et la consultation mondiales sur les cibles des ODD ayant un lien avec l'éducation, le *Comité directeur ODD-Éducation 2030* (ci-après le « *Comité directeur* ») fournit des conseils stratégiques aux États membres et à la communauté éducative, émet des recommandations pour des actions de catalyseur et effectue le suivi des progrès des cibles de l'éducation⁶⁵. Tirant parti de son rôle de coordinateur mondial unique, le Comité directeur produit des orientations de politique et des recommandations pour faire progresser la réalisation de toutes les cibles de l'ODD 4.

La prochaine *Réunion mondiale sur l'éducation* (3-5 décembre 2018 à Bruxelles, Belgique) accordera une place accrue au thème du HLPF 2019, en réfléchissant sur les progrès de la réalisation de l'ODD 4, y compris par ses interconnexions avec les ODD 8, 10, 13, 16 et 17.

Dans ce contexte et en préparation du HLPF 2019, il est crucial d'entreprendre des efforts de plaidoyer ciblés afin de rehausser la visibilité du mandat du Comité directeur (CD), de son travail et de ses recommandations de politique clés aux niveaux mondial, régional et national.

Le présent projet de Stratégie propose des moyens pour élargir la portée du CD en **exploitant les engagements et les actions de ses membres collectivement et individuellement**.

Objectifs de la stratégie

- Promouvoir la visibilité du *travail et du mandat du CD* en sa qualité de principal mécanisme multipartite pour la coordination et la consultation mondiales de la mise en œuvre des cibles liées à l'éducation dans l'Agenda 2030 du développement durable.
- Entreprendre une communication soutenue sur *les messages et recommandations de politique clés* du Comité directeur, par l'organisation et la participation active des membres à des événements parallèles, des expositions, des réunions d'information et par la production et la diffusion de documents politiques, supports de communication et autres.
- Créer *des synergies avec d'autres processus, mécanismes et instances mondiaux, régionaux et locaux* œuvrant à la mise en œuvre du Programme de développement durable à l'horizon 2030 et appuyer la communication destinée aux parties prenantes.

⁶⁵ Ainsi que reconnu par la résolution [72/222](#) de l'Assemblée générale des Nations Unies du 25 janvier 2018, intitulée « L'éducation au service du développement durable dans le cadre du Programme de développement durable à l'horizon 2030 ».

Méthodes de travail

Le Comité directeur et ses groupes électoraux, rôle du Groupe de travail Plaidoyer et Communication

Exploitant l'élan suscité par la perspective de l'examen de l'ODD4 par le HLPF 2019, le Groupe de travail Plaidoyer et Communication (ci-après l'« A&CWG »), de concert avec le Secrétariat du CD à l'UNESCO, appuiera les efforts de plaidoyer du Comité directeur en offrant une coordination des efforts de communication individuels et collectifs de ses membres. Cela signifiera un soutien structuré à la production et à la diffusion de supports de communication sur le mandat, le travail et les documents politiques clés du Comité directeur.

L'A&CWG facilitera la personnalisation et la présentation des messages de politique clés du Comité directeur, y compris de ceux qui sont générés par le travail de chacun des groupes de travail (GT) du CD et approuvés par le CD. Élément important, il entreprendra une promotion systématique de la contribution du Comité directeur à l'examen de l'ODD4 par le HLPF, par le biais d'événements spéciaux ciblés, de réunions d'information et d'autres modes de communication.

L'A&CWG et le Secrétariat, par le biais de sa fonction de « plate-forme d'information », conseilleront régulièrement les membres sur les possibilités de visibilité aux niveaux mondial, régional et national.

En tant qu'organe mondial, le CD joue un rôle clé entre le processus des Nations Unies et les mécanismes à l'échelle régionale. À ce titre, une participation active des membres du CD au sein de leurs propres mécanismes régionaux de partenariat et de coordination sur l'ODD4 (conduits par les Bureaux régionaux de l'UNESCO à Bangkok, Beyrouth, Santiago, Dakar en collaboration avec des partenaires régionaux clés) contribuerait à renforcer la visibilité du mandat, du travail et des recommandations du CD.

Le Secrétariat proposera également des moyens pour susciter des synergies avec d'autres processus et mécanismes pertinents consacrés à la mise en œuvre des autres ODD, des processus et mécanismes tels que, au niveau mondial, le Forum pour le financement du développement et aux niveaux régional et national, avec les Équipes pays des Nations Unies (UNCT) et les Groupes d'éducation locaux (GEL). Avec l'appui et la contribution de l'A&CWG, le Secrétariat publiera à l'intention des membres du CD et des mécanismes régionaux de partenariat et de coordination sur l'ODD4, une lettre d'information trimestrielle sur les *accomplissements* et *des lieux potentiels* pour les prochaines activités de communication.

Cette lettre d'information contiendra des propositions destinées à rehausser la visibilité des questions ayant trait à l'ODD4 dans le cadre d'instances pertinentes comme, au niveau mondial, l'Assemblée générale des Nations Unies, le Conseil économique et social des Nations Unies (ECOSOC) et ses organes subsidiaires, les organisations de la société civile (OSC), les fondations et, au niveau régional, les Commissions régionales des Nations Unies, les organisations régionales, les organisations socio-économiques et politiques, y compris les parlementaires. Elle décrira également les possibilités de renforcement des synergies par des processus continus consacrés à la mise en œuvre des objectifs mondiaux.

À l'appui de cette fonction, le Secrétariat mettra en avant les accomplissements sur le site Internet sdg4education2030.org et communiquera également sur le compte Twitter @Education2030UN ainsi que, en collaboration avec les mécanismes régionaux de partenariat et de coordination sur l'ODD4, via leurs sites Internet respectifs tels que education2030-africa.org et education2030-arab-states.org.

Groupe de Plaidoyer des jeunes

Un **Groupe de Plaidoyer des jeunes** sera institué dans le but d'engager les jeunes et de leur donner les moyens d'être des participants actifs dans les discussions en rapport avec l'éducation de qualité et l'apprentissage tout au long de la vie pour tous. Le Groupe appuiera les activités de communication relatives aux recommandations du Comité directeur sur l'éducation et l'apprentissage tout au long de la vie.

S'appuyant sur un réseau structuré, les membres de ce Groupe peuvent s'engager dans une communication de plaidoyer sur les plates-formes dirigées par les jeunes et servir de « promoteurs » d'un

plaidoyer fondé sur des données factuelles en matière d'éducation. Un accent spécifique sera mis sur le fait d'attirer les jeunes enseignants et les jeunes activistes à soutenir le droit à l'éducation et l'égalité des chances éducatives comme fondement des cibles et engagements de l'ODD 4.

Groupe des Amis pour l'éducation et l'apprentissage tout au long de la vie

Au siège des Nations Unies, un Groupe informel des Amis pour l'éducation et l'apprentissage tout au long de la vie peut être créé pour renforcer le plaidoyer du Comité directeur et ses recommandations de politique clés auprès d'organes de prise de décision des Nations Unies comme l'Assemblée Générale, l'ECOSOC et ses organes subsidiaires, entre autres.

L'objectif du Groupe sera d'offrir aux Missions permanentes une plate-forme informelle leur permettant d'émettre des messages communs sur l'éducation, en particulier sur l'effet d'entraînement de l'éducation dans le Programme de développement durable à l'horizon 2030. Les membres s'engageront alors à plaider en faveur de ces recommandations de politique au sein de leurs groupes régionaux respectifs et dans les instances dédiées à la mise en œuvre des objectifs mondiaux, notamment le HLPF, ainsi que l'Assemblée générale des Nations Unies et l'ECOSOC.

Pour assurer la cohésion et les synergies, le Groupe peut être co-présidé par deux co-présidences tournantes (États membres) siégeant au Comité directeur. Le groupe peut convoquer des réunions de haut niveau et des réunions d'experts, des séances d'information ou des événements parallèles à l'occasion de forums clés afin de faire avancer les objectifs du plaidoyer en rapport avec les recommandations du Comité directeur.

Ses membres peuvent appuyer l'organisation d'une exposition annuelle centrée sur l'ODD4 au siège des Nations Unies pendant la période de mai à juin, afin de sensibiliser au travail du Comité directeur pour faire avancer les 10 cibles de l'éducation contenues dans le Programme de développement durable à l'horizon 2030. Le groupe bénéficiera de l'appui du Secrétariat (via le Bureau de l'UNESCO à New York) en étroite consultation avec l'A&CWG.

Calendrier des activités de communication stratégique (septembre 2018-juillet 2019)

Au niveau mondial

Le plaidoyer pour le mandat, le travail et les recommandations du Comité directeur (CD) au niveau mondial relève de la responsabilité de chacun des groupes électoraux représentés au sein du CD (États membres, organisations régionales, agences co-organisatrices, représentants des OSC, organisations d'enseignants, fondations, jeunes).

Le Groupe des Amis pour l'éducation et l'apprentissage tout au long de la vie (à New York) et le Groupe de Plaidoyer des jeunes peuvent renforcer la promotion du mandat et du travail du CD, par des présentations personnalisées lors de différents forums des Nations Unies, par l'organisation d'événements parallèles et par la diffusion de supports de communication, une ou plusieurs expositions, entre autres.

Les efforts de communication impliqueront une sensibilisation des États membres *par le biais de réunions d'information* des divers groupes régionaux à New York portant sur le mandat, les messages clés et les recommandations du CD. Des membres individuels, en conjonction avec le Secrétariat, peuvent appuyer l'organisation de telles réunions d'information destinées à leurs groupes régionaux respectifs et s'engager dans des discussions sur les politiques proposées et leur promotion au niveau des Nations Unies.

Les événements et possibilités de mise en avant du mandat, du travail et des recommandations du CD incluent :

- **Réunion mondiale sur l'éducation (Bruxelles, 3 - 4 décembre 2018)**
 - Séances thématiques, exposition et document final

➤ Siège des Nations Unies**Octobre – décembre 2018**

À l'occasion de la 73^{ème} session de l'Assemblée générale des Nations Unies, le travail de ses comités inclura l'adoption de résolutions en rapport avec le Programme de développement durable à l'horizon 2030 et les Droits de l'homme, ce qui fournira l'occasion d'organiser un ou des événements parallèles et/ou une exposition autour de Journées internationales telles que la Journée des Droits de l'homme, la Journée internationale de la tolérance ainsi que d'autres.

Des États membres individuels peuvent s'engager dans les processus de négociations de l'Assemblée générale portant sur des résolutions pertinentes. Ils peuvent exploiter l'élan suscité pour mettre en lumière l'importance de l'éducation dans la mise en œuvre de l'ensemble du Programme de développement durable à l'horizon 2030, ainsi que le mandat du CD (par exemple, l'introduction prochaine et les négociations sur les résolutions de l'Assemblée générale portant sur l'Alphabétisation pour tous et l'Éducation à la démocratie).

Janvier – juin 2019, l'accent étant mis en particulier sur l'examen de l'ODD4 par le Forum politique de haut niveau (HLPF)

- *Au cours de cette période, l'ECOSOC, ses Forums, ainsi que ses organes subsidiaires comme la Commission du développement social et la Commission de la condition de la femme, siégeront, offrant la possibilité de mettre en avant l'interconnexion et les liens réciproques entre les ODD. Certaines des instances pertinentes incluent :*
 - i. La 57^{ème} séance de la *Commission du développement social* (New York, février 2019) sur le thème : « Traiter les inégalités et les défis à l'inclusion sociale par des politiques de protection budgétaires, salariales et de protection sociale ;
 - ii. La 63^{ème} séance de la *Commission de condition de la femme* (New York, mars 2019) sur le thème : Systèmes de protection sociale, accès aux services publics et aux infrastructures durables pour l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes et des filles ;
 - iii. *Le Forum des Jeunes de l'ECOSOC* (New York, mars 2019) fournira la possibilité d'engager le Groupe de Plaidoyer des jeunes et éventuellement de convoquer une séance parallèle sur les enseignants et les jeunes plaidant pour le droit à l'éducation ;
 - iv. *Forum des partenariats ECOSOC* (New York, avril 2019) ;
 - v. *Le Forum de l'ECOSOC sur le Financement du développement* (New York, avril 2019) – offrira l'occasion de mettre en avant le plaidoyer en faveur du financement de l'éducation, y compris le travail sur des mécanismes de financement innovants ;
 - vi. *Segment d'intégration de l'ECOSOC* (New York, mai 2019).
- Au printemps 2019 (à confirmer) le Département des affaires économiques et sociales des Nations Unies (ONU DAES) organisera ses **Réunions de groupes d'experts (EGM)** sur le groupe d'objectifs examinés par le HLPF, en particulier le **Groupe d'experts sur l'ODD 4**. Ce dernier sera organisé en étroite coordination avec le Secrétariat et impliquera aussi des membres du CD. Il convient d'explorer les options permettant de travailler avec d'autres Réunions de groupes d'experts sur les ODD faisant l'objet de l'examen de 2019. Les conclusions de ces Réunions de groupes d'experts seront intégrées à l'avant-projet de Déclaration ministérielle du HLPF.

HLPF, juillet 2019

Les activités de communication ciblées au niveau du HLPF (Siège des Nations Unies, juillet 2019) incluront les composantes suivantes :

- i. Les membres du CD s'engageront activement dans l'élaboration de la **Déclaration ministérielle** pour faire en sorte que ses messages clés y soient inclus. Le processus peut englober la contribution du CD au projet initial de Déclaration ministérielle, ainsi que l'engagement de suivi par ses États membres – membres du CD dans le cadre du processus de négociations, afin de veiller à ce que les messages clés y soient reflétés ;
- ii. Organisation d'un événement parallèle du CD sur les progrès et l'avenir de la réalisation de l'ODD 4 – thème/élément central à discuter et convenir ;
- iii. Mise en avant des contributions clés et du mandat du CD à **l'examen thématique de l'ODD 4** par le HLPF. Ceci sera appuyé par le Secrétariat et l'engagement actif de membres individuels.
- iv. Les membres appuieront et s'engageront dans les Examens nationaux volontaires (ENV) pour faire en sorte ceux-ci présentent de façon visible les messages clés du CD sur les interventions éducatives nécessaires pour appuyer les progrès de l'ODD 4.

Au niveau régional

Le renforcement du plaidoyer du CD, la mise en évidence de son rôle et de ses examens des politiques et recommandations au niveau des régions seront également essentiels au succès de son mandat. Il en va de même du partage d'informations avec le CD sur les recommandations clés, les problèmes, les tendances et les besoins au niveau des pays et des régions. Un échange de messages cohérents entre les échelons mondial-régional-national pourrait être accompli par :

- Une participation active aux mécanismes régionaux de partenariat et de coordination sur l'ODD4 établis dans les régions (par exemple le Groupe de travail thématique sur Éducation 2030+ pour l'Asie et le Pacifique, l'Afrique de l'Ouest et centrale, l'Amérique latine et les Caraïbes, les États arabes), faisant office de relais bidirectionnel, de liaison et de plaidoyer entre le CD et les pays ;
- Un plaidoyer bidirectionnel du CD et de ses membres affiliés travaillant au sein de leurs organisations mondiales et régionales respectives représentées au CD (tels que, au niveau régional, le Bureau arabe de l'éducation pour les États du Golfe (ABEGS), l'Union africaine (UA), le Conseil de l'Europe (CoE), la Commission européenne (Commission de l'UE), l'Organisation des Ministres de l'éducation d'Asie du Sud-Est (SEAMEO) et l'Organisation des États ibéro-américains (OEI)) ;
- Un plaidoyer et un rôle de relais des membres du CD par l'intermédiaire des représentants régionaux des pays au sein des agences co-organisatrices des Nations Unies (OIT, FNUAP, HCR, UNICEF, ONU-Femmes, PNUD et BM) ;
- Des consultations régionales de l'UNESCO sur l'ODD 4 ;
- De lancements régionaux du Rapport mondial de suivi sur l'éducation.

En outre, le CD devrait s'efforcer de s'engager et d'accroître sa visibilité lors des consultations sur le groupe d'objectifs faisant l'objet de l'examen du HLPF 2019 conduites par les Commissions régionales des Nations Unies (Commission économique pour l'Afrique (CEA) ; Commission économique pour l'Europe (CEE) ; Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes (CEPALC) ; Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique (CESAP) ; et Commission économique et sociale pour l'Asie occidentale (CESAO)). Les membres du CD pourraient, dans ce contexte, présenter le travail du CD et ses recommandations lors des discussions des Commissions régionales des Nations Unies sur le groupe d'objectifs examinés en 2019. Le Secrétariat conseillera sur les possibilités à ce sujet.

Un engagement plus poussé devrait être recherché avec les grandes organisations socio-économiques et intergouvernementales existant au niveau (sous-)régional, qu'elles soient ou non actuellement membres du CD. Cela inclut, sans s'y limiter, l'engagement avec : les Communautés économiques régionales d'Afrique (CER) ; l'Autorité intergouvernementale pour le développement (IGAD) ; la Communauté caribéenne (CARICOM) ; l'Organisation arabe pour l'éducation, la culture et les sciences (ALECSO) ; l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est (ANASE) ; l'Association sud-asiatique de coopération régionale (SAARC) ; et le Forum des îles du Pacifique (PIF).

Au niveau national

Les États membres du CD travaillant avec les pays respectifs de leurs groupes régionaux et avec l'appui du Secrétariat, peuvent partager des messages clés et appuyer les consultations nationales sur la préparation des Examens nationaux volontaires (ENV).

À cette fin, il sera utile d'identifier et d'engager l'attention des pays qui préparent leur ENV dans le but de :

- Partager des messages clés ;
- Appuyer, à leur demande, l'élaboration de leur ENV, en insistant sur la mise en évidence des principaux défis pour l'éducation et des bonnes pratiques ;
- Obtenir une meilleure compréhension des enjeux au niveau national pour les « retransmettre » au CD.

Par ailleurs, les membres des organes des Nations Unies siégeant au CD qui œuvrent dans le cadre de mécanismes régionaux de partenariat et de coordination sur l'ODD4 peuvent plaider auprès des Équipes pays des Nations Unies (UNCT) et du Groupe d'experts des pays les moins avancés (PMA), afin de partager les messages du CD, ses approches et ses recommandations, dans le but de faire progresser la réalisation des cibles liées à l'éducation dans le Programme de développement durable à l'horizon 2030.

Liste des membres du Comité directeur ODD-Éducation 2030

PRÉSIDENT : un vice-président à élire parmi les Etats membres et Me Stefania Giannini, Sous-Directrice générale pour l'Éducation, UNESCO)

VICE-PRÉSIDENTS: trois vice-présidents à élire (deux des Etats membres et un de la société civile)

Etats membres

Groupe régional I, États d'Europe occidentale et d'Amérique du Nord :

Allemagne: *M. Walter Hirche*,
Président du Comité de l'éducation, Commission allemande pour l'UNESCO

Norvège: *M. Dankert Vedeler*,
Délégué permanent adjoint, Délégation permanente du Royaume de la Norvège auprès de l'UNESCO

Turquie: *M. Adnan Boyaci*,
professeur à l'Université Anadolu

Organisation régional pour le groupe I:

M. Jan PAKULSKI, Chef d'unité, Statistiques, études et enquêtes, DG Éducation et Culture, Commission européenne (CE)

Groupe régional II, États d'Europe orientale:

Bulgarie : *Me Denitsa Sacheva*, Vice-ministre de l'éducation et des sciences, Ministère de l'éducation et des sciences de Bulgarie

Fédération de Russie: *M. Vladimir Filippov* Recteur de l'Université russe de l'amitié des peuples

République tchèque: *M. Stanislav Štech*, professeur à l'Université Charles

Organisations régionales pour le groupe II:

Me Katerina Toura, Administrateur du programme d'éducation, Service de l'éducation, Conseil de l'Europe

M. Villano Qiriazzi, Coordinateur spécial de la DGII

Représentent le Conseil de l'Europe jusqu'à la nomination d'un représentant permanent.

Groupe régional III, États d'Amérique latine et des Caraïbes:

(3 états membres à confirmer)

Organisation régional pour le groupe III:

M. Andres Delich, Organisation des États ibéro-américains pour l'éducation, la science et la culture (OEI)

Groupe régional IV, États d'Asie et du Pacifique: (3 états membres à confirmer)

Organisation regional pour le groupe IV:

M. Gatot Hari, Priowirjanto, Directeur, Organisation des ministres de l'éducation des pays du Sud-Est asiatique(SEAMEO)

Groupe régional V(a), États africains:

Afrique du Sud: *M. Yousuf Gabru*, Ministre-Conseiller à l'Ambassade d'Afrique du Sud à Paris et Délégué permanent auprès de l'UNESCO

Angola: *M. Mr Isaac Pedro Vieira Paxe*, Directeur Général de l'Institut National de Formation des Cadres de l'Enseignement (INFQE), Ministère de l'éducation, Luanda

Kenya: *M. Ng'ang'a Wanaina*, Directeur adjoint chargé de l'éducation (SADE), ministère de l'éducation

Organisation régionale pour le groupe V (a):

L'Union Africaine (UA) : *Me. Beatrice Njenga*, Chef de la division Education, département des Ressources Humaines, Sciences et Technologie, Commission de l'Union africaine

Groupe régional V(b), États arabes:

Egypte: *Me Deena Boraie* Conseillère principale auprès du ministre de l'éducation et de l'enseignement technique d'Égypte

Emirats Arabes Unis: *Me Mahra Hilal Almutaiwei*, Directrice du Centre régional de planification de l'éducation

Tunisie : *M. Bouzid Nisri*, Directeur général des études, de la planification et du système d'information Ministère de l'éducation de la République tunisienne

Organisation régionale pour le groupe V(b):

M. Abdusalam Aljoufi, Conseiller, Bureau arabe de l'éducation pour les États du Golfe (ABEGS)

Initiative E9

Bangladesh: *M. Md. Sohorab Hossain*, Secrétaire, Division de l'enseignement secondaire et supérieur, Ministère de l'Éducation

Société civile

ACEA: *M. Refat Sabah*, secrétaire général, Campagne arabe pour l'éducation pour tous (ACEA)⁶⁶

CME: *Me Camilla Croso*, Présidente, de la Campagne mondiale pour l'éducation (CME)

International de l'éducation: *M. Dennis Sinyolo*, Coordonnateur principal, Éducation, emploi et recherche, Internationale de l'éducation

Co-organisateur et partenaires d'ODD 4-Éducation 2030

UNESCO: *Me Stefania Giannini*, Sous-Directrice générale pour l'Éducation

UNICEF: *Me Josephine Bourne*, Directeur associé, Éducation

Banque mondiale: *M. Jaime Saavedra*, Directeur principal, Éducation

PNUD: *Me Nergis Gülasan*, Spécialiste des politiques, Unité de la politique stratégique

UNHCR: *Me Ita Sheehy*, Conseillère principale en éducation

UNFPA: *M. Luis Mora*, Chef, Division du genre, des droits de la personne et de la culture, Division technique

ONU Femmes: *Me Anna Falth*, Conseillère en politiques et gestionnaire du programme WE EMPOWER, section autonomisation économique.

OIT: *M. Oliver Liang*, Spécialiste de l'éducation, Département des politiques sectorielles

M. Paul Comyn, Spécialiste des compétences et de l'employabilité, Département des politiques de l'emploi

Partenariat mondial pour l'éducation: *Ms Sarah Beardmore*, Spécialiste principale en stratégie et politique

Ms Raphaëlle Martinez, Spécialiste principale en éducation

Représentent GPE jusqu'à la nomination d'un représentant permanent

OCDE: *M. Andreas Schleicher*, Directeur de l'éducation et conseiller spécial en politique de l'éducation auprès du Secrétaire

Membres affiliés :

Représentant des jeunes: *Me Victoria Ibiwoye*, Directrice, Fondation OneAfricanChild pour l'apprentissage créatif

Fondation: *Me Leena Al Derham*, Spécialiste principale de l'éducation, l'Éducation avant tout (EAA)

Secteur privé: *M. Jonas Haertle*, Responsable des Principes pour une éducation au management responsable, Pacte mondial des Nations Unies

⁶⁶ Dans le cas où M. Sabah ne serait pas en mesure de participer, Mme Maria Khan (secrétaire générale, Association Asie-Pacifique Sud pour l'éducation de base et l'éducation des adultes) le remplacera.

